

RAPPORT 22

Plan de gestion de la santé et sécurité communautaires



Projet Simandou de Rio Tinto

Rio Tinto Simfer

Immeuble Cocotier
Coleah Route Niger
Commune de Matam
BP848, Conakry
République de Guinée

Plan de gestion de la santé et sécurité communautaires

I-SZ-6370-H-PLN-00010

APPROBATIONS			
DOCUMENT NUMÉRO :		I-SZ-6370-H-PLN-00010	
RÉVISION :		STATUT : Incorporation des conditions CTAE	
Statut	Nom	Poste	Signature
Auteur			
Révisé			
Approuvé			

Revision History					
Rév	Date	Commentaires	Auteur	Révisé	Approuvé
	30 avril 2024	Incorporation des conditions CTAE			
	30 juin 2023	Émis avec EIES			

TABLE DES MATIERES

Table des matières	i
1 Introduction	1
1.1 Objet et champ d'application.....	1
1.2 Liens avec d'autres plans de gestion de l'environnement.....	3
1.3 Normes du Projet.....	3
1.3.1 Lois guinéennes.....	3
1.3.2 Normes de Rio Tinto.....	4
1.3.3 Bonnes pratiques internationales de l'industrie.....	4
1.4 Engagements de l'EIES.....	4
2 Planification	5
2.1 Objectifs.....	5
2.2 Communautés potentiellement touchées.....	5
2.3 Contexte local.....	9
2.4 Impacts potentiels, causes et mesures d'atténuation.....	9
3 Plan des mesures d'atténuation	16
3.1 Accords de travail, recrutement et emploi.....	16
3.2 Hébergement des travailleurs et installations du camp.....	22
3.3 Plan de gestion des maladies transmissibles.....	29
3.4 Plan de gestion de la santé et de la sécurité au travail.....	64
3.5 Gestion de la sécurité et de la sûreté communautaires.....	82
3.6 Migration induite par un projet.....	90
3.7 Accès à la terre, déplacement et réinstallation.....	101
3.8 Gestion sociale et déterminants connexes de la santé et de la sécurité communautaires.....	105
3.9 Déterminants de la santé et de la sécurité communautaires associés à la gestion de l'environnement.....	119
3.10 Renforcement des systèmes de santé.....	136
3.11 Système de collecte et de suivi des données sur la santé et la sécurité communautaires.....	147
3.12 Activités cibles de 2023-2024.....	150
4 Rôles et responsabilités	151
4.1 Résumé des rôles et responsabilités.....	151
4.2 Formation.....	154
4.3 Plan de renforcement des capacités.....	154
5 Plan de suivi-surveillance et rapports	155
5.1 Cadre de suivi et d'évaluation.....	155
5.2 Inspections et vérifications.....	155
6 Vérification et mesures correctives	156
6.1 Gestion du changement.....	156
6.2 Évaluation de la conformité et mesures correctives.....	156
6.3 Examen de l'efficacité du plan.....	156

7 La période d'exécution et le coût 157

8 Références 158

TABLEAUX

Tableau 2.1 Composante mine : Communautés potentiellement touchées 6

Tableau 2.2 Composant de l'embranchement ferroviaire : Communautés potentiellement touchées 8

Tableau 2.3 Principaux dangers, chevauchement des impacts potentiels sur la santé et principales mesures d'atténuation 10

Tableau 3.1 Accord de travail, recrutement et emploi..... 17

Tableau 3.2 Hébergement des travailleurs..... 23

Tableau 3.3 Plan de gestion des maladies transmissibles 30

Tableau 3.4 Plan de services médicaux et d'intervention d'urgence du projet 65

Tableau 3.5 Équipement mobile..... 70

Tableau 3.6 Gestion des matières dangereuses 74

Tableau 3.7 Santé et bien-être au travail et assistance aux employés..... 78

Tableau 3.8 Sécurité générale de la communauté et sécurité routière et ferroviaire de la communauté 83

Tableau 3.9 Infrastructure du projet et intrusion..... 88

Tableau 3.10 Migration induite par le projet 91

Tableau 3.11 Accès à la terre, déplacement et réinstallation 102

Tableau 3.12 Développement local, autonomisation économique, égalité des sexes et formation professionnelle..... 106

Tableau 3.13 Harmonie sociale et valeurs traditionnelles 114

Tableau 3.14 Gestion de l'environnement, gestion des déchets et surveillance 120

Tableau 3.15 Maladies vectorielles, zoonotiques et épizootiques – approche « une seule santé » (OneHealth)..... 128

Tableau 3.16 Renforcement des systèmes de santé 137

Tableau 3.17 Système de collecte et de suivi des données sur la santé et la sécurité communautaires..... 148

Tableau 4.1 Rôles et responsabilités 151

ABREVIATIONS

le projet	Projet Simandou de Rio Tinto - Composantes mine et embranchement ferroviaire
ASC.....	Agent de santé communautaire
ATPS.....	Accord de travail pour le projet Simandou
BPII.....	Bonnes pratiques internationales de l'industrie
CPT.....	Communautés potentiellement touchées
DAM.....	Drainage acide et métallifère
EIES	Évaluation de l'impact environnemental et social
ÉIS	Évaluation de l'impact sur la santé
EMAPÉ	Exploitation minière artisanale et à petite échelle
GIZ.....	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
IIP	Immigration induite par le projet
IST	Infections sexuellement transmissibles
le projet	Projet Simandou de Rio Tinto - Composantes mine et embranchement ferroviaire
MNT	Maladies non transmissibles
MSHP	Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisations non gouvernementales
PARC	Plan d'action de réinstallation et de compensation (resettlement action plan)
PASA-2	Programme d'appui au renforcement du système de santé
PCS	Performance communautaire et sociale
PGE	Plan de gestion des entrepreneurs
PGES.....	Plan de gestion environnementale et sociale
PGSSC.....	Plan de gestion de la santé et sécurité communautaires
PGSST.....	Plan de gestion de la santé et de la sécurité au travail
RSS	Renforcement des systèmes de santé
S et É	Suivi et évaluation
SFI	Société financière internationale
SNAPE	Service national d'aménagement des points d'eau
SPOC	Soins primaires orientés vers la communauté
SSC	Santé et sécurité communautaires
TB.....	Tuberculose
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
WCS	Winning Consortium Simandou
ZI	Zone d'influence

1 Introduction

1.1 Objet et champ d'application

L'objectif du Plan de gestion de la santé et sécurité communautaires (PGSSC) est de définir l'approche à adopter pour éviter, réduire, atténuer ou rétablir les impacts possibles sur la santé et la sécurité communautaires (SSC) qui peuvent être causés par les activités directes, indirectes ou cumulatives du projet. L'ensemble de ces mesures est appelé mesures d'atténuation.

Le champ d'application du PGSSC comprend toutes les communautés potentiellement touchées (CPT) et les groupes vulnérables qui ont été identifiés dans l'évaluation de l'impact sur la santé (ÉIS)/évaluation de la SSC, qui a été réalisée conjointement avec l'évaluation de l'impact environnemental et social (EIES) mise à jour en 2023 pour le Projet Simandou de Rio Tinto - Composantes mine et embranchement ferroviaire (le Projet). Le PGSSC tient également compte de l'échelle temporelle du projet, comme décrit dans l'ÉIS, divisée entre les étapes de construction, d'exploitation, de fermeture et les étapes suivant la fermeture.

Par conséquent, le présent PGSSC doit être lu conjointement avec l'ÉIS et les éléments associés de l'EIES. Bien qu'il s'agisse d'un plan autonome, le PGSSC fait partie du plan de gestion environnementale et sociale (PGES) qui oriente collectivement la gestion et l'atténuation des risques et des impacts environnementaux et sociaux associés au projet. Un certain nombre de plans de gestion qui se recoupent et qui sont décrits dans le PGES font partie des mesures d'atténuation de la SSC et doivent être pris en compte en même temps que le présent rapport :

- Plan de gestion des migrations induites par le projet (MIP)
- Plan de gestion environnementale comprenant une série de facteurs distincts sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau (système de gestion des eaux d'exhaure), la gestion des déchets (plan de gestion des déchets non miniers, plan de gestion des déchets minéraux et plan de gestion des sols sulfatés acides)
- Accord de travail pour le projet Simandou et politique de contenu local
- Accord de développement local
- Plan de gestion de la santé et de la sécurité au travail (PGSST)
- Plan de gestion des entrepreneurs (PGE)
- Cadre du plan d'action de réinstallation et de compensation (PARC) (resettlement action plan)
- Stratégie en matière de logement et d'infrastructures.
- Plan de gestion du trafic routier
- Plan de fermeture de la mine
- Plan d'engagement des parties prenantes

Dans le cadre de l'approche uniformisée des systèmes de gestion, le projet évaluera en permanence la mise en œuvre et l'efficacité du PGSSC proposé afin de s'assurer que les mesures d'atténuation répondent aux impacts potentiels (cycle de vérification-révision). Le cas échéant, les impacts et les mesures d'atténuation connexes seront ajustés pour s'assurer qu'ils restent adaptés à l'objectif au fur et à mesure que le projet se développe et progresse vers l'exploitation et la fermeture, et en tenant compte de l'évolution des facteurs politiques, sociaux, économiques, démographiques et environnementaux dans la zone d'influence (ZI) du projet.

Dans le prolongement de l'ÉIS, les principes clés suivants sont pris en compte dans la gestion des impacts potentiels sur la SSC :

- Selon une approche uniformisée de la hiérarchie des contrôles, les mesures de gestion doivent mettre l'accent sur le fait d'éviter et d'empêcher les causes potentielles susceptibles d'entraîner des impacts ou sur la réduction du potentiel de danger au niveau le plus bas raisonnablement possible, dans le but de réduire au minimum l'exposition ou de diminuer la probabilité. Dans la mesure du possible, les mesures d'atténuation sur le lieu de travail ou « à l'interne » doivent être au centre des préoccupations, car elles sont généralement sous le contrôle du projet ou des entrepreneurs. Les mesures visant à éviter et à empêcher toute crise dans le cadre des interventions communautaires doivent également être soutenues en mettant l'accent sur la cause et en particulier sur les groupes susceptibles d'être vulnérables à l'impact potentiel.
- Étant donné que les conséquences de la SSC touchent la communauté, les interventions visant à limiter ou à réduire les conséquences potentielles d'un impact se concentreront sur la communauté ou « à l'extérieur ». Idéalement, selon la hiérarchie des contrôles, l'objectif serait de limiter les conséquences négatives de la SSC. Toutefois, comme les besoins et les vulnérabilités des communautés en matière de santé sont susceptibles d'être liés à certaines trajectoires d'impact, il est possible d'intégrer des mesures d'atténuation de l'impact dans les initiatives de développement communautaire, ce qui permettrait d'optimiser les initiatives de développement local ou d'investissement social.
- Le respect par l'entrepreneur des normes de gestion adéquates (normes sociales, environnementales, de santé et de sécurité, etc.) doit être rendu obligatoire afin d'éviter ou d'atténuer les impacts potentiels sur la SSC. Cela nécessite l'élaboration et la mise en œuvre de normes appropriées propres au projet, ainsi que de processus de conformité et de vérification visant à garantir le respect de ces normes minimales. Ces plans et exigences doivent être suffisamment détaillés pour permettre une gestion efficace des entrepreneurs et garantir la vérification et la conformité selon certains domaines de performance clés. Il s'agit d'un point essentiel, car les sociétés sous-traitantes ont souvent pour objectif de développer ou de soutenir un projet le plus rapidement et le plus économiquement possible, mais si la procédure n'est pas respectée, les conséquences négatives de l'étape de construction peuvent persister dans les communautés et s'étendre à l'exploitation, voire à la période qui suit la fermeture du site.
- Élaborer des stratégies solides d'engagement et de participation des communautés, notamment en matière de communication, de conception conjointe de certaines interventions et de suivi participatif. Ce point est important, car les priorités des parties prenantes peuvent ne pas correspondre à celles du projet. La conception conjointe peut favoriser l'appropriation des interventions et de la participation par la communauté, et la compréhension des données peut permettre de gérer certaines perceptions négatives.
- Le rôle des autorités publiques dans la promotion de la santé et de la sécurité du public doit être reconnu et respecté. Les responsables du projet ne doivent pas assumer le rôle de ces institutions publiques, en particulier du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique (MSHP), dans la planification et la prestation de services de santé au public. L'objectif du plan n'est pas de se substituer aux responsabilités du gouvernement en matière de services publics et de fourniture d'infrastructures sociales, mais de renforcer ses capacités et de développer des programmes qui soutiennent les infrastructures existantes sans créer de dépendance. Par conséquent, toute intervention planifiée devrait s'aligner sur les stratégies, plans ou programmes nationaux ou préfectoraux et être soutenue par des activités de renforcement des systèmes de santé (RSS) afin de remédier aux impacts potentiels.
- Les activités de renforcement des systèmes de santé devraient être axées sur des solutions stratégiques et durables, en limitant les activités localisées ou ponctuelles à des incidents ou des besoins précis.
- Une communication efficace et continue avec les autorités sanitaires et les CPT doit être maintenue afin que les attentes soient gérées et que les engagements-griefs soient traités de manière adéquate. Cela est d'autant plus important que les attentes des parties prenantes peuvent ne pas correspondre aux priorités du projet.

1.2 Liens avec d'autres plans de gestion de l'environnement

Document	Informations pertinentes / Application
Santé, sécurité et sûreté des communautés (Annexe 19 de l'EIES)	Décrit les données les données qualitatives sur la santé provenant des CPT dans la zone d'influence et les évaluations des établissements de santé.
Évaluation de l'impact sur la santé et la sécurité de la communauté (Chapitre 19 de l'EIES)	Évaluation de l'impact du projet sur la santé et la sécurité de la communauté.

1.3 Normes du Projet

Ceux-ci sont décrits en détail dans l'analyse d'impact de la SSC, la norme ou le règlement concerné n'étant mentionné que dans les sections qui suivent.

1.3.1 Lois guinéennes

Il n'existe aucune référence spécifique à une obligation légale d'évaluer spécifiquement les risques ou les impacts sur la SSC associés aux développements miniers en Guinée. Le Code de protection et de mise en valeur de l'environnement (loi n° L/2019/0034/AN du 4 juillet 2019) énonce les principes juridiques requis pour assurer la protection des ressources environnementales et du milieu humain, avec un élément de protection de la qualité de vie des communautés qui peuvent être touchées par un développement. Cette référence à la qualité de vie et au bien-être humain au sein des communautés n'est pas étayée par une méthodologie ou des outils précis, mais on part du principe que l'évaluation de la SSC a suivi les bonnes pratiques internationales de l'industrie (BPII) et qu'elle respectera ou remplacera toutes les dispositions juridiques actuelles ou futures.

D'autres lois sont également en vigueur :

- Le Code minier (loi no 2011/006/CNT du 9 septembre 2011) ;
- Le Code du travail (loi no 003/PRG/SGG/88 du 28 janvier 1988) ;
- Code de la santé publique (loi no L/97/020/AN/1997 du 19 juin 1997) ;
- Code de l'eau (loi no L/94/005/CTRN du 14 février 1994) ; et
- Contrôle des substances nocives (loi no L/92/028/CTRN [1992]).

La Guinée est également signataire d'un certain nombre de conventions internationales qui peuvent être applicables au projet et qui peuvent être considérées comme fournissant des orientations supplémentaires en l'absence ou en cas de limitation de la législation ou de la politique locale, y compris les conventions suivantes :

- Conventions de l'Organisation internationale du travail (Organisation internationale du travail, 2023)
- Déclarations et agences des Nations unies, notamment :
 - Pacte mondial des Nations unies ;
 - Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de la personne : Mise en œuvre du cadre « Protéger, respecter et réparer » des Nations unies ;
 - Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques ;
 - Règlement sanitaire international promulgué par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ;
 - Déclaration sur les droits des peuples autochtones ;
 - Objectifs de développement durable du Programme des Nations unies pour le développement ; et
 - Conventions de Bâle, de Stockholm et de Rotterdam sur les matières dangereuses.

1.3.2 Normes de Rio Tinto

Rio Tinto ne dispose pas d'une norme précise concernant la SSC ou l'utilisation de l'ÉIS comme méthodologie d'évaluation des impacts potentiels sur la SSC. La norme de Performance communautaire et sociale (PCS) de Rio Tinto sert de cadre à chaque opération pour élaborer ses propres pratiques en matière de relations avec les communautés, avec d'autres normes et procédures pertinentes de l'entreprise répertoriées dans les critères de conception environnementale et sociale dans le cadre de l'EIES. Dans notre *façon de travailler*, l'entreprise s'engage à établir des relations durables avec ses voisins, caractérisées par le respect mutuel, des partenariats actifs et un engagement à long terme. Selon l'évaluation d'impact de la SSC, le projet s'efforce d'éviter ou de minimiser tout impact négatif sur la communauté et de renforcer les avantages potentiels dans la mesure du possible.

1.3.3 Bonnes pratiques internationales de l'industrie

La version 2012 de la norme de performance de la Société financière internationale (SFI) sur la durabilité environnementale et sociale, et plus particulièrement la norme de performance 4, prescrit que le projet évalue les risques et les impacts sur la santé et la sécurité des communautés touchées pendant le cycle de vie du projet et mettra en place des mesures de prévention et de contrôle conformes au BPII comme dans les directives environnementales, de santé et de sécurité du Groupe de la Banque mondiale ou d'autres sources internationalement reconnues. Les principales orientations sont les suivantes :

- La norme de performance 4 de la SFI sur la durabilité environnementale et sociale (2012), qui traite de la santé et de la sécurité communautaires (SFI, 2012) ;
- La note de bonnes pratiques et la boîte à outils « Introduction à l'évaluation de l'impact sur la santé » élaborée par la SFI (SFI, 2009) ;
- Conseil international des mines et métaux, Note de bonnes pratiques en matière d'évaluation de l'impact sur la santé (Conseil international des mines et métaux, 2009) ;
- Les orientations de la SFI et de la Banque mondiale en matière d'environnement, de santé et de sécurité au travail et dans les communautés, ainsi que les orientations sectorielles, notamment en matière d'exploitation minière et d'infrastructures (Banque mondiale, 2007) ;
- Des projets et des personnes : Manuel sur les normes de conception relatives à l'immigration induite par le projet (SFI, 2009) ;
- Santé Canada. Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada (Santé Canada, 2022) ; et
- Organisation mondiale de la santé, Directives de qualité pour l'eau potable, 4^e édition (OMS, 2022).

1.4 Engagements de l'EIES

Un Registre des engagements de l'EIES a été mis en place dans le cadre de l'EIES pour le projet de mine et d'embranchement ferroviaire de Simandou ; il est tenu à jour par Rio Tinto Simfer. Ce Plan de gestion a été élaboré en tenant compte des engagements de l'EIES. Les engagements de l'EIES applicables à ce Plan de gestion sont identifiés dans la section 3, Mise en œuvre des mesures d'atténuation.

2 Planification

2.1 Objectifs

Comme décrit précédemment, l'objectif du PGSSC est de prévenir ou d'éviter les dangers ou les causes susceptibles d'avoir des impacts négatifs sur la santé des récepteurs vulnérables de la communauté et de minimiser ou de soutenir le rétablissement des conséquences de ces impacts négatifs potentiels. L'accent est mis sur l'évitement plutôt que sur la minimisation. En outre, les possibilités de renforcer les avantages potentiels seront examinées, ainsi que la possibilité d'intégrer des mesures d'atténuation dans les plans de développement socio-économique et de développement des communautés locales.

2.2 Communautés potentiellement touchées

L'évaluation de la SSC décrit les CPT pour la mine et l'embranchement ferroviaire en fonction de leur profil d'exposition et de leurs éléments spatiaux semblables. Cela divise les CPT en une zone d'étude immédiate, locale et régionale pour la composante mine, à travers 13 groupements et en une zone d'étude locale et régionale pour la composante embranchement ferroviaire à travers 8 groupements. Il existe un chevauchement entre les composantes mine et embranchement ferroviaire du projet, car ces activités peuvent avoir des impacts différents, mais pour les besoins du PGSSC, les mesures seront décrites au niveau du risque de la zone d'étude (immédiat, local et régional) en tenant compte de considérations spatiales supplémentaires dans les étapes finales de conception et de mise en œuvre du PGSSC.

Tableau 2.1 et Tableau 2.2 présentent les CPT prévues en fonction de l'influence spatiale prévue des impacts. Ces CPT devront être revues régulièrement, car l'influence spatiale des impacts potentiels est susceptible d'évoluer au fur et à mesure du développement du projet et sous l'influence de divers facteurs sociaux, économiques et démographiques. L'influence cumulée du projet Winning Consortium Simandou (WCS) et des développements connexes a été prise en compte pour l'embranchement ferroviaire, bien qu'à un niveau très élevé, étant donné qu'il est susceptible d'influencer les CPT dans l'espace et en particulier la ville de Kérouané.

Tableau 2.1 Composante mine : Communautés potentiellement touchées

No CPT	Communauté potentiellement touchée	Justification d'une exposition semblable
Zone d'étude immédiate		
CPT 1	Moribadou	Village le plus proche du camp Canga Est II a connu la plus forte immigration lors des premières étapes du projet. Il s'agit probablement d'un lieu où les travailleurs recrutés localement ou les travailleurs temporaires non locaux chercheront à résider.
CPT 2	Nionsomoridou et Wataférédou I et II	Communautés situées sur la partie orientale de la chaîne du Simandou et au pied de la crête de Ouéléba Elles se situeront à proximité de la zone minière proposée à Ouéléba, des infrastructures connexes de traitement et non liées au traitement, de l'aire de stockage ferroviaire et du chargement. Il a été noté qu'il n'y a pas de marché actuellement à Nionsomoridou et qu'il y a moins de mouvements de personnes, mais il est à craindre que cela change.
CPT 3	Village/implantation de Siatouro	Petite implantation qui devra être physiquement déplacée.
CPT 4	Traoréla, Bangalidou, Koréla, Lamadou, Worono, Mamourdou et Tourela	Communautés situées sur les parties ouest et nord de la crête de Simandou qui seront à proximité de la zone proposée d'Ouéléba mine. L'accès aux services écosystémiques peut être touché. Les restrictions liées à l'infrastructure du site peuvent limiter l'accès aux communautés et aux services du côté est (par exemple, les marchés et les établissements de santé).
CPT 5	Baladou (Bonodou), Foma et Kankoro	Communautés situées dans la partie sud de la concession du projet Bien qu'éloignée des principales activités minières et des infrastructures connexes, Foma peut néanmoins subir des impacts directs en raison de l'emplacement d'une carrière et d'une éventuelle décharge de stériles. Bien qu'éloigné spatialement de Moribadou, il est probable qu'il y ait des influences indirectes.
CPT 6	Mafindou et Banankoro	Communautés situées le long de la route allant de Moribadou à la jonction vers Beyla sur l'autoroute N2 Susceptible de connaître une certaine immigration induite par le projet, en particulier à Mafindou.
Zone d'étude locale		
CPT 7	Dans la ville de Beyla et aux environs	Centre administratif principal Principaux services offerts Ville clé sur les principaux axes de transport Plaque tournante du commerce.
CPT 8	Kéoulendou, Morisangaredou, Piyaro et Gbhobaro	Communautés situées le long de la route d'accès à la mine rénovée qui relie la mine à l'aéroport et à la ville de Beyla La jonction de la route d'accès et de la route N2 près de l'aéroport peut être sujette à un afflux. Les points de rassemblement des bus peuvent être des zones de développement localisées. Ajout de Kéoulendou en raison de l'augmentation probable du trafic vers et depuis Beyla.
CPT 9	Piyaro, Kissiboula et toutes les petites communautés situées le long de l'autoroute N2 reliant Nionsomoridou et Beyla	Communautés situées le long du corridor de transport entre Nionsomoridou et Beyla.

No CPT	Communauté potentiellement touchée	Justification d'une exposition semblable
CPT 10	Mamoridou, Wawakoro, Boola et autres petites communautés le long de l'autoroute N2 en direction de N'zérékoré	Communautés le long des principales routes de transit de Boola comme lien de N'zérékoré comme axe de transport majeur vers le projet.
CPT 11	Dandano, Silafarala et autres communautés de la préfecture de Macenta	Les communautés situées dans la partie ouest de la concession du projet, mais plus éloignées des activités minières, et donc les impacts sont susceptibles d'être principalement de nature indirecte.
CPT 12	Communautés situées le long du corridor de transport entre Beyla, Nionsomoridou et Kérouané	Corridor de transport entre l'embranchement ferroviaire et la mine.
CPT 13	Communautés situées le long du principal corridor logistique entre Conakry et Kérouané ou N'zérékoré	Principal corridor logistique à partir de Conakry – itinéraire nord actuellement privilégié qui relie KanKan à Kérouané.

Tableau 2.2 Composant de l'embranchement ferroviaire : Communautés potentiellement touchées

N° CPT	Communauté potentiellement touchée	Justification d'une exposition semblable
Zone d'étude locale		
CPT 14	Communautés qui seront physiquement ou économiquement déplacées en raison de la construction du chemin de fer, de son tracé et de son exploitation	Communautés susceptibles de perdre des biens matériels ou l'accès à une zone ou à un terrain qui leur permettait de gagner leur vie ou d'avoir un sentiment d'appartenance.
CPT 15	Communautés situées à proximité du tracé ferroviaire proposé	Communautés situées le long du tracé ferroviaire qui seront touchées par la construction du tracé ferroviaire et l'exploitation ultérieure des trains.
CPT 16	Communautés situées le long de l'autoroute N2 et des voies de desserte de la construction ferroviaire. Il peut s'agir de Férédou, Konsakoro, Bangalidou et Sangerédou, mais aussi d'autres localités	Communautés situées le long de l'autoroute N2 et les routes qui sont développées pour soutenir la construction de la ligne de chemin de fer. Il est à noter que certaines routes de service resteront en service.
CPT 17	Les communautés situées à proximité de l'embranchement ferroviaire ont installé des camps de construction temporaires	Communautés situées à proximité des camps de travail temporaires et susceptibles d'être influencées directement ou indirectement, y compris par un afflux localisé.
CPT 18	Ville de Kérouané	Centre administratif principal. Principaux services offerts. Ville clé sur les principaux axes de transport. Plaque tournante du commerce. La ville est susceptible d'attirer les MIP et de subir l'essentiel des impacts cumulés potentiels associés au projet WCS ou à d'autres activités semblables.
CPT 19	Bangalidou, Sangerédou et Nionsomridorou	De nombreuses activités liées au projet se dérouleront autour de ces communautés, notamment la présence de camps de construction temporaires, le développement d'un tunnel, un trafic routier probablement important sur la route de construction proposée et la route publique N2. Ces implantations sont susceptibles d'attirer les MIP.
Zone d'étude régionale		
CPT 20	Communautés situées le long du corridor de transport entre Beyla, Nionsomridorou et Kérouané Chevauchement de la CPT 11 avec la mine	Corridor de transport entre l'embranchement ferroviaire et la mine.
CPT 21	Communautés situées le long du principal corridor logistique entre Conakry et Kérouané ou N'zérékoré Chevauchement entre la CPT 12 et la mine	Principal corridor logistique à partir de Conakry – itinéraire nord actuellement privilégié qui relie KanKan à Kérouané.

2.3 Contexte local

Les conditions sanitaires de base et les facteurs susceptibles d'influencer les déterminants physiques et sociaux de la santé sont décrits en détail dans l'état des lieux et l'évaluation d'impact de la SSC.

2.4 Impacts potentiels, causes et mesures d'atténuation

L'évaluation de l'impact sur la SSC décrit les impacts potentiels selon la méthodologie préférée de la SFI en matière de santé environnementale, qui suit 12 domaines précis afin de garantir que le processus d'évaluation est systématique. Bien que la nature des deux composantes du projet diffère, les composantes mine et embranchement ferroviaire décrivent toutes deux des dangers et des causes semblables qui peuvent potentiellement entraîner des impacts sur la SSC. Cela est dû à des conditions de base et à des vulnérabilités relativement homogènes, à l'exception du fait que l'embranchement ferroviaire est de nature linéaire et que la nature temporelle du développement signifie que la plupart des impacts directs seront limités à la période de construction et à la période immédiatement postérieure à la construction. Toutefois, les deux composantes du projet contribueront de manière cumulative et il faut également prendre en compte des impacts cumulatifs plus larges d'autres projets.

Tableau 2.3 résume onze dangers et causes, ainsi que les recoupements avec les impacts potentiels sur la SSC, étant entendu qu'un seul danger ou une seule cause peut entraîner un certain nombre d'impacts potentiels. Dans le prolongement de ces mesures, des mesures d'atténuation sont proposées pour traiter collectivement tous les impacts potentiels sur la SSC et donc les causes et, par extension, les conséquences de l'impact potentiel. Par conséquent, les mesures d'atténuation proposées constituent la base de l'élaboration de ce PGSSC.

Le développement et la mise en œuvre du soutien au RSS sont fondés sur un modèle de soins primaires orientés vers la communauté (SPOC) qui étend la portée des services de santé à la communauté, ainsi que l'utilisation de cadres communautaires (agents de santé communautaires [ASC]) qui sont originaires de ces communautés et y résident ainsi que le partenariat potentiel avec le Programme d'appui au renforcement du système de santé (PASA-2). En particulier, étant donné que la faiblesse du système de santé accroît la vulnérabilité des récepteurs sensibles et la façon dont les conséquences sanitaires liées aux impacts peuvent se manifester, les mesures d'atténuation proposées pour le RSS sont présentées dans le cadre de plusieurs thèmes de gestion.

Tableau 2.3 Principaux dangers, chevauchement des impacts potentiels sur la santé et principales mesures d’atténuation

Risque/cause	Impacts potentiels sur la santé	Principales mesures d’atténuation
Le mouvement, ainsi que la présence et le comportement des travailleurs non locaux dans la zone d’influence, qu’ils soient originaires d’autres régions de la Guinée ou expatriés, y compris les entrepreneurs qualifiés des pays développés et des pays en développement, les visiteurs et les consultants.	<ul style="list-style-type: none"> Des logements inadéquats ou une densité de population accrue entraînant une surpopulation. Augmentation de la transmission des maladies transmissibles. L’accès à des services de qualité en matière d’eau, d’assainissement et d’hygiène est altéré. Relations sexuelles à haut risque entre les membres de la communauté et la main-d’œuvre. Réduction de la disponibilité ou de l’accès aux terres arables, des pratiques de production alimentaire locale et de l’inflation alimentaire. Augmentation des blessures non accidentelles, y compris la violence fondée sur le sexe et les délits de contact. Attentes irréalistes de la part de la communauté et des parties prenantes externes avec des perceptions d’inégalité. Développement de maux sociaux, détérioration de la santé mentale et du bien-être avec des perceptions négatives de la qualité de vie. Augmentation de la demande et du coût des services de santé publique, ou réduction de l’accès aux services entraînant une augmentation du recours à des formes alternatives de médecine. Augmentation de la demande et du coût des services de santé ainsi que de la mise en œuvre des programmes de santé. 	<ul style="list-style-type: none"> Conformément à l’accord de travail du projet Simandou (ATPS) et à la politique de contenu local, gérer le recrutement et l’embauche de la main-d’œuvre afin de limiter l’engagement de migrants à la recherche d’un emploi. Élaborer et mettre en œuvre un plan d’aménagement pour les travailleurs, comprenant des normes pour les installations du camp et un code de conduite. Élaborer et mettre en œuvre un plan de lutte contre les maladies transmissibles qui comprend la préparation et la réponse aux épidémies, en mettant l’accent sur le lieu de travail et la communauté. Élaborer des programmes d’autonomisation économique pour les femmes et les jeunes filles. Élaborer et mettre en œuvre le plan de services médicaux et d’intervention d’urgence du projet. Élaborer et mettre en œuvre un PGE comprenant un système vérifiable de respect des engagements par les entrepreneurs. Élaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement du système de santé, qui inclut une approche « une seule santé ». Élaborer et mettre en œuvre un système de collecte de données et de suivi de la SSC.
L’accès à la terre (y compris l’accès modifié) et le déplacement, y compris la réinstallation physique, en notant que cela est actuellement limité à quelques ménages seulement.	<ul style="list-style-type: none"> Des logements inadéquats ou une densité de population accrue entraînant une surpopulation. Augmentation du contact entre l’homme et le vecteur. Réduction de la disponibilité ou de l’accès aux terres arables ou aux pratiques locales de production alimentaire. Attentes irréalistes de la part de la communauté et des parties prenantes externes Détérioration de la santé mentale et du bien-être avec des perceptions négatives de la qualité de vie. Augmentation de la demande et du coût des services de santé publique, ou réduction de l’accès aux services entraînant une augmentation du recours à des formes alternatives de médecine. 	<ul style="list-style-type: none"> Planification et mise en œuvre de la réinstallation conformément au PARC, en tenant dûment compte du logement, de la santé environnementale et de la restauration ou du soutien des moyens de subsistance. Élaborer et mettre en œuvre le plan de gestion sociale. Élaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement du système de santé, qui inclut une approche « une seule santé ». Élaborer et mettre en œuvre un système de collecte de données et de suivi de la SSC.
Modifications de divers déterminants environnementaux dues aux activités directes du projet.	<ul style="list-style-type: none"> Dégradation de la qualité de l’air. Création de sites de reproduction de vecteurs par la modification de l’environnement. L’accès à des services de qualité en matière d’eau, d’assainissement et d’hygiène est altéré. Réduction de la disponibilité ou de l’accès aux terres arables, des pratiques de production alimentaire locale et de l’inflation alimentaire. Augmenter l’attrait pour les animaux et l’interaction avec eux. Détérioration de la qualité de l’air. 	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer et mettre en œuvre les dispositions du plan de gestion de l’environnement et des déchets et les engagements relatifs aux critères de conception environnementaux et sociaux. Mettre en œuvre et contrôler le système de gestion de l’eau de la mine de Simandou. Élaborer et mettre en œuvre un plan de surveillance de l’environnement comprenant un système de communication transparent. Élaborer et mettre en œuvre un système communautaire participatif de suivi et d’établissement de rapports sur les principales données environnementales.

Risque/cause	Impacts potentiels sur la santé	Principales mesures d'atténuation
<p>Modifications de divers déterminants environnementaux dues aux activités directes du projet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Contamination des eaux souterraines et de surface et réduction de la disponibilité de l'eau. Influence du bruit et des vibrations. Influence de l'intrusion visuelle. Détérioration de la santé mentale et du bien-être avec des perceptions négatives de la qualité de vie. 	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer et mettre en œuvre un programme de lutte antivectorielle tenant compte des mesures de protection de l'environnement (réduction à la source) et des contrôles des produits chimiques. Élaborer et mettre en œuvre des procédures de gestion des serpents et de la faune sauvage, en tenant compte du risque de transmission de maladies épizootiques. Élaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement du système de santé, qui inclut une approche « une seule santé ». Élaborer et mettre en œuvre un système de collecte de données et de suivi de la SSC.
<p>Pratiques inadéquates en matière d'environnement, de gestion des matières dangereuses, de gestion des déchets minéraux et non minéraux ou de gestion des installations du camp.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Création de sites de reproduction de vecteurs par la modification de l'environnement ou l'augmentation du contact entre l'homme et le vecteur. L'accès à des services de qualité en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène est altéré. Accident de la route avec déversements affectant les eaux de surface, les eaux souterraines et potentiellement le sol. Incendies non maîtrisés. Augmenter l'attrait pour les animaux et l'interaction avec eux. Contamination des eaux souterraines et de surface. Dégradation de la qualité de l'air. Influence du bruit et des vibrations. Influence de l'intrusion visuelle. Expositions à des substances chimiques dangereuses présentant un risque pour la santé humaine. Augmentation de la demande et du coût des services de santé ainsi que de la mise en œuvre des programmes de santé. 	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer et mettre en œuvre les dispositions du plan de gestion environnementale et les engagements relatifs aux critères de conception environnementaux et sociaux. Élaborer et mettre en œuvre un plan de surveillance de l'environnement comprenant un système de communication transparent. Élaborer et mettre en œuvre un programme de lutte antivectorielle tenant compte des mesures de protection de l'environnement (réduction à la source) et des contrôles des produits chimiques. Élaborer et mettre en œuvre un plan d'hébergement des travailleurs comprenant des normes relatives aux installations du camp. Élaborer et mettre en œuvre les dispositions du plan de gestion de la santé et de la sécurité au travail, y compris la gestion efficace des matières dangereuses. Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion de la sécurité de la communauté dans le cadre du plan de préparation et d'intervention en cas d'urgence.

Risque/cause	Impacts potentiels sur la santé	Principales mesures d'atténuation
Les changements socio-économiques locaux et les pratiques de subsistance qui influencent certains déterminants sociaux et sanitaires, notamment l'altération des valeurs traditionnelles, l'exploitation minière artisanale et à petite échelle, l'agriculture, les mauvaises habitudes de vie (alimentation, tabagisme et toxicomanie), les effets sur les travailleurs des puits et les déséquilibres entre les sexes avec la violence fondée sur le sexe.	<ul style="list-style-type: none"> Relations sexuelles à haut risque dans la communauté en raison de l'altération des structures sociales et des valeurs traditionnelles. Réduction de la disponibilité ou de l'accès aux terres arables, des pratiques de production alimentaire locale et de l'inflation alimentaire. Augmentation des facteurs de risque modifiables susceptibles de provoquer des maladies non transmissibles. Augmentation des blessures non accidentelles, y compris la violence fondée sur le sexe et les délits de contact. Contamination des eaux souterraines et de surface et réduction de la disponibilité de l'eau. Attentes irréalistes de la part de la communauté et des parties prenantes externes. Développement de maux sociaux, détérioration de la santé mentale et du bien-être avec des perceptions négatives de la qualité de vie. L'augmentation de la demande et du coût des services de santé publique affecte le comportement qui favorise la santé et le recours à des formes alternatives de médecine. 	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer et mettre en œuvre le plan de gestion de la MIP. Élaborer et mettre en œuvre un plan d'aménagement pour les travailleurs, comprenant des normes pour les installations du camp et un code de conduite. Élaborer et mettre en œuvre un plan de lutte contre les maladies transmissibles axé sur le lieu de travail et la communauté. Élaborer et mettre en œuvre le plan de gestion sociale, en veillant à donner aux groupes d'action sociale au sein des communautés les moyens de maintenir l'harmonie sociale et les valeurs traditionnelles, de lutter contre la violence fondée sur le sexe et de donner à la police locale et au système judiciaire les moyens de s'acquitter de leur mission. Élaborer des programmes d'autonomisation pour les femmes et les jeunes filles. Élaborer et mettre en œuvre un programme de santé et de bien-être au travail dans le cadre du plan de gestion de la santé et de la sécurité au travail. Élaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement du système de santé, qui inclut une approche « une seule santé ». Élaborer et mettre en œuvre un système de collecte de données et de suivi de la SSC.
Circulation des marchandises (chaîne d'approvisionnement) et du personnel le long des corridors de transport.	<ul style="list-style-type: none"> Création de sites de reproduction de vecteurs par la modification de l'environnement ou l'augmentation du contact entre l'homme et le vecteur. Relations sexuelles à haut risque entre les membres de la communauté et la main-d'œuvre. Augmentation des accidents de la route. Détérioration de la qualité de l'air. Influence du bruit et des vibrations. Expositions à des substances chimiques dangereuses présentant un risque pour la santé humaine. Augmentation de la demande et du coût des services de santé ainsi que de la mise en œuvre des programmes de santé. 	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer et mettre en œuvre un plan de lutte contre les maladies transmissibles, comprenant des éléments propres aux couloirs de transport. Élaborer et mettre en œuvre un programme de lutte antivectorielle tenant compte des mesures de protection de l'environnement (réduction à la source) et des contrôles des produits chimiques. Élaborer des programmes d'autonomisation pour les femmes et les jeunes filles. Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion des transports. Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion de la santé et de la sécurité au travail qui tient compte des équipements mobiles. Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion de la sécurité de la communauté, y compris des initiatives communautaires en matière de sécurité routière. Élaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement du système de santé.
Sécurité de la communauté liée aux infrastructures de la mine.	<ul style="list-style-type: none"> Défaillance de l'infrastructure du projet et intrusion ou accès non autorisé dans la zone de concession minière. Trafic routier ou accidents liés à l'équipement mobile du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion de la sécurité et de la sûreté de la communauté dans le cadre du plan de préparation et d'intervention en cas d'urgence, qui comprend des initiatives communautaires en matière de sécurité routière. Élaborer et mettre en œuvre le plan de services médicaux et d'intervention d'urgence du projet.

Risque/cause	Impacts potentiels sur la santé	Principales mesures d'atténuation
<p>Les attentes non satisfaites en matière d'emploi, de développement socio-économique local ou de projets d'investissement communautaire susceptibles de créer des inégalités ou la perception d'inégalités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des blessures non accidentelles, y compris la violence fondée sur le sexe et la criminalité de contact, en raison des conflits locaux. • Attentes irréalistes de la part de la communauté et des parties prenantes externes. • Développement de maux sociaux, détérioration de la santé mentale et du bien-être avec des perceptions négatives de la qualité de vie. • Augmentation de la demande et du coût des services de santé ainsi que de la mise en œuvre des programmes de santé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en œuvre le plan de gestion de la MIP. • Mettre en œuvre l'ATPS et la politique de contenu local par une communication adéquate. • Élaborer et mettre en œuvre le plan de gestion sociale en associant les accords de développement local et une communication efficace avec les parties prenantes. • Élaborer des programmes d'autonomisation pour les femmes et les jeunes filles. • Conformément aux dispositions du cadre du PARC. • Élaborer des programmes d'assistance aux employés, y compris des programmes d'éducation à l'intention de la main-d'œuvre sur les choix liés au mode de vie et sur la culture financière, etc. • Appuyer la formation professionnelle et le développement des compétences. • Travailler avec les autorités locales pour soutenir les interventions en matière d'urbanisme et de gestion de la santé environnementale afin d'améliorer la qualité de l'air ainsi que les éléments relatifs à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène. • Élaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement du système de santé, qui inclut une approche « une seule santé ». • Élaborer et mettre en œuvre un système de collecte de données et de suivi de la SSC.
<p>Développement de maux sociaux, influence sur les valeurs traditionnelles et perception de l'inégalité en raison de la présence et du comportement de la main-d'œuvre (employés et entrepreneurs).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Relations sexuelles à haut risque entre les membres de la communauté et la main-d'œuvre. • Augmentation des blessures non accidentelles, y compris la violence fondée sur le sexe et les délits de contact. • Développement de maux sociaux, détérioration de la santé mentale et du bien-être avec des perceptions négatives de la qualité de vie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en œuvre le plan de gestion de la MIP. • Élaborer et mettre en œuvre un plan d'aménagement pour les travailleurs, comprenant des normes pour les installations du camp et un code de conduite. • Mettre en place des garanties en matière de ressources humaines afin de prévenir les pratiques abusives en matière d'emploi pour le sexe. • Élaborer et mettre en œuvre un plan de lutte contre les maladies transmissibles qui comprend la préparation et la réponse aux épidémies, en mettant l'accent sur le lieu de travail et la communauté.

Risque/cause	Impacts potentiels sur la santé	Principales mesures d'atténuation
<p>Développement de maux sociaux, influence sur les valeurs traditionnelles et perception de l'inégalité en raison de la présence et du comportement de la main-d'œuvre (employés et entrepreneurs).</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en œuvre le plan de gestion sociale en tenant compte du patrimoine culturel et du spiritualisme. • Appuyer les programmes d'éducation de la main-d'œuvre sur les choix liés au mode de vie et sur la culture financière. • Appuyer la formation professionnelle et le développement des compétences. • Élaborer des programmes d'autonomisation pour les femmes et les jeunes filles. • Élaborer et mettre en œuvre un programme de santé et de bien-être au travail dans le cadre du plan de gestion de la santé et de la sécurité au travail. • Élaborer et mettre en œuvre un PGE comprenant un système vérifiable de respect des engagements par les entrepreneurs. • Élaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement du système de santé, qui inclut une approche « une seule santé ». • Élaborer et mettre en œuvre un système de collecte de données et de suivi de la SSC.
<p>Faible capacité (institutionnelle) des gouvernements nationaux et locaux à anticiper ou à réagir au développement potentiel, notamment en matière d'urbanisme et de logement, de développement et d'entretien des routes, de soutien à la fourniture de services de base et d'autres services, y compris les services d'éducation et de santé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des logements inadéquats ou une densité de population accrue entraînant une surpopulation. • L'accès à des services de qualité en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène est altéré. • Incendies non maîtrisés. • Augmenter l'attrait pour les animaux et l'interaction avec eux. • Attentes irréalistes de la part de la communauté et des parties prenantes externes. • Augmentation de la demande et du coût des services de santé publique, ou réduction de l'accès aux services entraînant une augmentation du recours à des formes alternatives de médecine. • Augmentation de la demande et du coût des services de santé ainsi que de la mise en œuvre des programmes de santé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en œuvre le plan de gestion de la MIP. • Élaborer et mettre en œuvre le plan de gestion sociale. • Travailler avec les autorités locales pour soutenir les interventions en matière d'urbanisme et de gestion de la santé environnementale afin d'améliorer la qualité de l'air ainsi que les éléments relatifs à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène. • Conformément aux dispositions du cadre du PARC. • Élaborer et mettre en œuvre un plan de lutte contre les maladies transmissibles qui inclut la préparation et la réponse aux épidémies, en mettant l'accent sur le lieu de travail et la communauté, ainsi que sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène. • Élaborer et mettre en œuvre le plan de services médicaux et d'intervention d'urgence du projet. • Élaborer et mettre en œuvre une politique de ressources humaines sur les prestations de soins de santé pour les travailleurs et les personnes à charge, et l'inclure dans un PGE dont le respect par l'entrepreneur peut être vérifié. • Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion de la sécurité de la communauté dans le cadre du plan de préparation et d'intervention en cas d'urgence. • Élaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement du système de santé, qui inclut une approche « une seule santé ». • Élaborer et mettre en œuvre un système de collecte de données et de suivi de la SSC.

Risque/cause	Impacts potentiels sur la santé	Principales mesures d'atténuation
<p>MIP et l'attraction de migrants à la recherche d'emplois et d'opportunités avec une série de déterminants socio-économiques et environnementaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des logements inadéquats ou une densité de population accrue entraînant une surpopulation. • Augmentation de la transmission des maladies transmissibles. • Détérioration de la qualité de l'air intérieur et extérieur. • Création de sites de reproduction de vecteurs par la modification de l'environnement ou l'augmentation du contact entre l'homme et le vecteur. • L'accès à des services de qualité en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène est altéré. 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en œuvre le plan de gestion de la MIP. • Conformément à l'ATPS et à la politique de contenu local, gérer le recrutement et l'embauche de la main-d'œuvre afin de limiter l'engagement de migrants à la recherche d'un emploi. • Élaborer et mettre en œuvre un plan de lutte contre les maladies transmissibles qui comprend la préparation et la réponse aux épidémies, en mettant l'accent sur le lieu de travail et la communauté. • Élaborer et mettre en œuvre le plan de gestion sociale, qui comprend un accord de développement local.
<p>MIP et l'attraction de migrants à la recherche d'emplois et d'opportunités avec une série de déterminants socio-économiques et environnementaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Relations sexuelles à haut risque dans la communauté en raison de l'altération des structures sociales et des valeurs traditionnelles. • Réduction de la disponibilité ou de l'accès aux terres arables, des pratiques de production alimentaire locale et de l'inflation alimentaire. • Augmentation des facteurs de risque modifiables susceptibles de provoquer des maladies non transmissibles. • Augmentation des accidents de la route. • Augmentation des blessures non accidentelles, y compris la violence fondée sur le sexe et les délits de contact. • Incendies non maîtrisés. • Augmenter l'attrait pour les animaux et l'interaction avec eux. • Contamination des eaux souterraines et de surface et réduction de la disponibilité de l'eau. • Influence du bruit et des vibrations. • Attentes irréalistes de la part de la communauté et des parties prenantes externes. • Développement de maux sociaux, détérioration de la santé mentale et du bien-être avec des perceptions négatives de la qualité de vie. • Augmentation de la demande et du coût des services de santé publique, ou réduction de l'accès aux services entraînant une augmentation du recours à des formes alternatives de médecine. • Augmentation de la demande et du coût des services de santé ainsi que de la mise en œuvre des programmes de santé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des programmes d'autonomisation pour les femmes et les jeunes filles. • Travailler avec les autorités locales pour soutenir les interventions en matière d'urbanisme et de gestion de la santé environnementale afin d'améliorer la qualité de l'air ainsi que les éléments relatifs à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène. • Élaborer et mettre en œuvre le plan de services médicaux et d'intervention d'urgence du projet. • Élaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement du système de santé, qui comprend une approche de la santé et de l'hygiène environnementales et de l'approche « une seule santé ». • Élaborer et mettre en œuvre un système de collecte de données et de suivi de la SSC.

3 Plan des mesures d'atténuation

Le plan de gestion de la santé et sécurité communautaires est présenté ci-dessous dans une série de tableaux qui décrivent les mesures d'atténuation décrites dans le Tableau 2.3, avec un lien vers les impacts potentiels sur la santé. Chaque tableau décrit une mesure d'atténuation associée, une mesure de contrôle (ID), une responsabilité (responsable du contrôle), un soutien potentiel ou un partenaire de mise en œuvre, une zone cible, un calendrier et enfin des considérations de suivi et d'évaluation (S et É).

3.1 Accords de travail, recrutement et emploi

L'objectif de cette composante du plan de gestion est de traiter les impacts potentiels suivants, ainsi que les dangers et les conséquences qui y sont associés :

- Le mouvement, la présence et le comportement de la main-d'œuvre non locale dans la ZI ;
- Relations sexuelles à haut risque entre les membres de la communauté et la main-d'œuvre ;
- Insécurité alimentaire ;
- Développement de maux sociaux, influence sur les valeurs traditionnelles et perception de l'inégalité en raison de la présence et du comportement de la main-d'œuvre ;
- Attentes non satisfaites en matière d'emplois directs et de développement socio-économique local ;
- MIP et l'attraction des migrants à la recherche d'emplois et d'opportunités ; et
- Augmentation de la demande et du coût des services de santé publique, avec une faible capacité (institutionnelle) des gouvernements nationaux et locaux.

Tableau 3.1 Accord de travail, recrutement et emploi

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Le projet mettra en œuvre l'ATPS et la politique de contenu local pour limiter le nombre de travailleurs (employés et entrepreneurs) qui sont employés en dehors de la zone d'influence, conformément aux engagements 205, 206 et 208.		Conformément aux engagements respectifs	Entrepreneurs, autorités publiques et ONG ou organisations de la société civile	Zone d'étude locale	Conformément aux engagements	Conformément aux engagements respectifs			
						Processus et résultats	Développement du PGE et du système de vérification	Rapports de conformité du PGE à l'ATPS	Rapports mensuels des entrepreneurs
Conformément à l'engagement 238.4, le plan de gestion des MIP communiquera la politique du projet consistant à recruter par l'intermédiaire des agences locales pour l'emploi et l'emplacement de ces agences afin de réduire les MIP dans la zone d'influence.		Conformément à l'engagement respectif	Entrepreneurs et autorités publiques	Régional et national	Conformément aux engagements	Processus	Élaboration d'une politique et mise en place d'agences pour l'emploi	Extrant unique et création de bureaux	Période d'examen de notation à extrant unique
						Extrant	Pratiques en matière d'emploi, y compris PGC avec système de vérification. Surveillance des MIP	Contrôle des pratiques de recrutement des travailleurs locaux et non locaux	Mensuel avec révision trimestrielle

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Élaborer et mettre en œuvre des garanties en matière de ressources humaines afin de prévenir les pratiques abusives en matière d'emploi pour le sexe.		Ressources humaines	Entrepreneurs, société civile et groupes d'action sociale	Zone d'étude locale	Élaboré et mis en œuvre avant la construction, étendu aux opérations	Processus	Mise en place d'un processus de recrutement de la main-d'œuvre avec des systèmes de sauvegarde, y compris une procédure de règlement des griefs sûre ou anonyme	Document de extrant unique. Mise en place d'une procédure de réclamation	Un seul résultat pour chaque période d'examen
						Processus	Inclure dans le PGE avec le processus de vérification	Extrant unique, sous réserve de révision	Extrant unique et surveillance
						Extrant	Systèmes de communication sur les pratiques de recrutement appropriées et la procédure de notification	Extrant unique, sous réserve de révision	Extrant unique et surveillance
						Extrant	Griefs ou cas signalés	Système de gestion des griefs	Au cas par cas
						Résultats	Nombre de cas signalés et suivis. Analyse des tendances	Enquête sur l'incident	Au cas par cas

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Élaborer et mettre en œuvre une politique de prestations de soins de santé pour les travailleurs et les personnes à charge afin de réduire la pression sur les services de santé publique limités.		Ressources humaines	Entrepreneurs	Zone d'étude locale	Élaboré et mis en œuvre avant la construction, avec une révision en cours d'exploitation	Processus	Examiner les politiques actuelles et mettre à jour les processus si nécessaire	Extrant unique	Un seul résultat pour chaque période d'examen
						Extrant	Inclure dans le PGE avec le processus de vérification	Extrant unique, sous réserve de révision	Extrant unique et surveillance
						Processus	Le cas échéant, tenir compte des incidences potentielles sur la santé lors de la prise de décision concernant les prestations de soins de santé pour les travailleurs et les personnes à charge, dans le cadre des conventions collectives conclues avec les syndicats	Extrant unique dans le cadre des accords actualisés	Extrant unique et surveillance
						Résultats	Examiner la politique et l'efficacité avec les parties prenantes du secteur public en notant la nécessité d'un financement interne dans les établissements de santé publique	Examen et action	Revue annuelle

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Élaborer et mettre en œuvre des programmes d'éducation financière dans les secteurs de la main-d'œuvre qui peuvent avoir mené un mode de vie de subsistance avant d'occuper un emploi formel, afin de préserver le soutien de l'unité familiale. Cela devrait faire l'objet de dispositions dans le PGE.		Ressources humaines	Entrepreneurs	Zone d'étude locale	Construction et opérations	Processus	Développement de programmes et de groupes ciblés avec un plan de mise en œuvre	Extrant unique, sous réserve de révision	Extrant unique et surveillance
						Processus	Inclure dans le PGC avec un processus de vérification	Extrant unique, sous réserve de révision	Extrant unique et surveillance
						Extrant	Réalisation des sessions par rapport au plan	Nombre de sessions diffusées par divers moyens de communication	Activité mensuelle et rapport annuel cumulatif

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Élaborer et mettre en œuvre des systèmes, éventuellement liés à un mécanisme de règlement des différends ou avec le soutien de cadres communautaires, pour suivre et soutenir les ménages de travailleurs salariés dont les besoins en matière de moyens de subsistance ne sont pas satisfaits, et les soutenir au besoin; par exemple, en leur fournissant de la nourriture dans le cadre de la rémunération. Cela devrait se faire dans les limites du droit du travail et sous réserve des dispositions du PGE.		Ressources humaines	Entrepreneurs, Performance communautaire et sociale avec le programme SPOC	Zone d'étude locale	Construction et opérations	Processus	Sensibiliser et mettre en place un processus de signalement ou de suivi	Extrant unique, sous réserve de révision	Extrant unique et surveillance
						Processus	Inclure dans le PGC avec un processus de vérification	Extrant unique, sous réserve de révision	Extrant unique et surveillance
						Processus	Développer un processus de collecte de données dans le cadre du soutien aux cadres communautaires	Extrant unique, sous réserve de révision	Extrant unique et surveillance
						Extrant	Nombre de cas signalés où les besoins de subsistance des ménages des travailleurs employés ne sont pas satisfaits	Au cas par cas, par réclamation et suivi des cadres communautaires	Rapports mensuels et analyse des tendances avec une ventilation appropriée
						Résultats	Nombre de réclamations ou nombre de ménages pour lesquels une intervention directe est nécessaire pour subvenir aux besoins essentiels d'un ménage d'employés ou d'entrepreneurs	Mécanismes de réclamation. Systèmes de ressources humaines de l'entreprise et des entrepreneurs. Au cas par cas.	Rapports mensuels et analyse des tendances comparant les facteurs géographiques ou démographiques

3.2 Hébergement des travailleurs et installations du camp

L'objectif de cette composante du plan de gestion est de traiter les impacts potentiels suivants, ainsi que les dangers et les conséquences qui y sont associés :

- Les mouvements, la présence et le comportement de la main-d'œuvre non locale ;
- Logement inadéquat ou densité de population accrue entraînant une surpopulation ;
- Augmentation de la transmission de maladies transmissibles et zoonotiques avec risque d'épidémies ;
- Relations sexuelles à haut risque entre les membres de la communauté et la main-d'œuvre ;
- Développement de maux sociaux, influence sur les valeurs traditionnelles et perception de l'inégalité en raison de la présence et du comportement de la main-d'œuvre ;
- Changements socio-économiques locaux et pratiques de subsistance qui influencent certains déterminants sociaux et sanitaires ; et
- Faible capacité (institutionnelle) des gouvernements nationaux et locaux, notamment en matière d'urbanisme et de logement, ainsi que la fourniture de services de base, y compris l'éducation et les soins de santé.

Tableau 3.2 Hébergement des travailleurs

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Élaborer et mettre en œuvre la stratégie en matière de logement et d'infrastructures conformément aux engagements 233.1-4, 234, 235 et 236.1-3. Cela devrait comprendre des considérations précises pour soutenir le développement de logements adaptés aux familles afin d'encourager les unités familiales à être ensemble.		Conformément aux engagements respectifs	Conformément aux engagements respectifs	Zone d'étude locale	Planification dans la construction Mise en œuvre dans les opérations	Conformément aux engagements respectifs			
						Processus et résultats	Développer une base de données (avec des éléments géospatiaux) sur les lieux d'hébergement des travailleurs non locaux (employés et entrepreneurs) dans les communautés de la zone d'influence	Extrant unique de la base de données et examen en série	Résultats uniques, examen et rapports mensuels
						Extrant	Inclure dans la base de données un inventaire des données démographiques, des services de base et des paramètres d'inflation par village	Recueillir les données de référence et les données sérielles afin d'orienter la stratégie et le soutien en matière de logement	Les données de référence sont complètes et l'analyse mensuelle/annuelle est couplée à une analyse des tendances en série

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
						Extrant	Dans le cadre du PGE, les entrepreneurs doivent accepter de soumettre des rapports sur le lieu de résidence de tous les employés et les circonstances dans lesquelles ils résident, afin de les introduire dans la base de données	Extrant unique du PGC. Format convenu pour les rapports. Soumission mensuelle	Rapports mensuels
						Résultats	Pourcentage de travailleurs non locaux vivant dans des villages ou des villes de la zone d'étude locale, divisé par entreprise et entrepreneur	À partir de la base de données	Rapport mensuel continu et formel
Dans le prolongement du PGSST du Projet, élaborer et mettre en œuvre un plan d'hébergement des travailleurs afin de limiter la nécessité d'héberger les travailleurs non locaux dans les communautés de la zone d'étude immédiate et locale.		Gestion des installations	Marchés publics, ressources humaines, entrepreneurs, santé et sécurité	Zone d'étude immédiate et locale	Élaboré et mis en œuvre avant la construction, avec un examen au début de l'exploitation	Processus	Plan d'hébergement défini, en particulier pour la période de construction et pour les entrepreneurs non locaux à court terme, qui comprend des dispositions et des vérifications en matière de PGE	Document de extrant unique	Produit unique notant la période d'examen
						Processus et résultats	Développer une base de données (avec des éléments géospatiaux) sur les lieux d'hébergement des travailleurs non locaux (employés et entrepreneurs) dans les communautés de la zone d'influence	Extrant unique de la base de données et examen en série	Résultats uniques, examen et rapports mensuels

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
						Extrant	Inclure dans la base de données un inventaire des données démographiques, des services de base et des paramètres d'inflation par village	Extrant unique de la base de données et examen sériel. Recueillir les données de référence et les données sérielles afin d'orienter la stratégie et le soutien en matière de logement	Un seul résultat et une révision et un rapport mensuels. Les données de référence sont complètes et l'analyse mensuelle/annuelle est couplée à une analyse des tendances en série.
						Extrant	Dans le cadre du PGE et de la conformité, les entrepreneurs doivent accepter de soumettre des rapports sur le lieu de résidence de tous les employés et les circonstances dans lesquelles ils résident, afin de les introduire dans la base de données	Extrant unique du PGC. Format convenu pour les rapports. Soumission mensuelle. Rapports.	Rapports mensuels. Tous les mois.
						Résultats	Pourcentage de travailleurs non locaux vivant dans des villages ou des villes de la zone d'étude locale, divisé par entreprise et entrepreneur	À partir de la base de données	Rapport mensuel continu et formel

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
						Résultats	Rapports des ménages répertoriés dans le cadre du programme SPOC sur la présence de travailleurs non locaux à titre de vérification	Base de données des listes de ménages SPOC	Rapport d'exception permanent et rapport mensuel formel
Dans le cadre du plan d'hébergement des travailleurs, élaborer et appliquer un statut de camp fermé pour tous les hébergements du projet, qui limite les excursions non autorisées dans la communauté et contrôle l'accès au camp par les personnes ne travaillant pas sur le projet, y compris dans la mine et les camps de construction temporaires, ou tout camp volant le long de l'embranchement ferroviaire. Ceux-ci doivent faire l'objet de dispositions précises dans le PGE, assorti de mesures punitives strictes.		Gestion des installations du camp	Achats, ressources humaines et entrepreneurs, sécurité	Camps d'hébergement	Élaboré et mis en œuvre avant la construction, étendu à l'exploitation	Processus	Plan d'hébergement défini comprenant des dispositions relatives au statut de camp fermé et des sanctions définies. Inclure des dispositions dans le PGC	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
						Résultats	Nombre d'infractions aux dispositions relative au statut de camp fermé pour l'hébergement des travailleurs, réparti par entreprise et informations démographiques	Rapport sur la non-conformité	Sous réserve d'une enquête individuelle sur l'incident. Rapport mensuel cumulé.
Dans le cadre du plan d'hébergement des travailleurs, mettre en place des installations de divertissement appropriées qui encourageront les travailleurs à rester dans les camps et limiteront la nécessité de chercher des divertissements à l'extérieur. Ils doivent être accessibles et répondre à un large éventail de besoins et de cultures.		Gestion des installations du camp	Ressources humaines, santé et sécurité, entrepreneurs	Camps d'hébergement	Construction et opérations	Processus	Plan d'hébergement défini comprenant le développement d'installations de divertissement pour répondre aux différents besoins culturels et d'intérêt	Extrant unique. Demandes sérielles d'installations différentes ou supplémentaires	Période d'examen de notation à extrant unique
						Extrant	Nombre d'installations de divertissement développées et mises en œuvre par rapport au plan	Extrant unique à l'achèvement	Extrant unique, sous réserve de révision

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Dans le cadre du plan d'hébergement des travailleurs, interdire l'octroi d'allocations de subsistance aux travailleurs non locaux.		Gestion des marchés publics et des entrepreneurs	Ressources humaines et entrepreneurs	Zone d'étude immédiate et locale	Élaboré et mis en œuvre avant la construction, étendu à l'exploitation	Processus	Clause dans les PGE	Document de extrant unique	Produit unique notant la période d'examen
						Résultats	Proportion de travailleurs bénéficiant d'allocations de subsistance	Examen en série conformément au plan de gestion des entrepreneurs	Mensuels
Dans le cadre du plan d'hébergement des travailleurs, développer et maintenir des systèmes de transport subventionnés qui permettent de déplacer en toute sécurité et à un prix abordable les travailleurs embauchés localement vers et depuis leur lieu de travail, ce qui recoupe l'engagement 239.2 pour la MIP.		Ressources humaines, gestion du trafic	Gestion des entrepreneurs, entrepreneurs	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus et résultats	Élaboration et mise en œuvre d'un plan de transport avec l'accord des entrepreneurs dans le cadre du PGE	Extrant unique	Produit unique notant la période d'examen
						Résultats	Proportion de travailleurs et d'entrepreneurs transportés par des moyens de transport financés par le projet par rapport au nombre total de travailleurs dans une localité précise	Rapport sur l'utilisation des transports, rapport de l'entrepreneur	Rapport quotidien d'activité et rapport mensuel formel
						Résultats	Rapports des ménages répertoriés dans le cadre du programme SPOC sur les travailleurs qui ont déménagé pour se rapprocher de leur lieu de travail	Base de données des listes de ménages SPOC	Rapport d'exception permanent et rapport mensuel formel

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Développer et maintenir les normes des installations du camp conformément aux normes de l'entreprise, aux réglementations locales et aux éléments du document d'orientation de la SFI/Banque européenne pour la reconstruction et le développement : Aménagements pour les travailleurs - Processus et normes (SFI, 2009) avec une attention particulière sur la lutte contre les rongeurs et les nuisibles		Gestion des installations du camp	Santé et sécurité, entrepreneurs	Camps d'hébergement	Construction et opérations	Processus	Élaborer et mettre en œuvre une norme de gestion des installations du camp	Extrant unique	Produit unique notant la période d'examen
						Extrant	Élaborer et mettre en œuvre un processus de vérification des installations du camp	Vérifications uniques et vérifications hebdomadaires/mensuelles	Hebdomadaires et mensuelles

3.3 Plan de gestion des maladies transmissibles

L'objectif de cette composante du plan de gestion est de traiter les impacts potentiels suivants, ainsi que les dangers et les conséquences qui y sont associés :

- Les mouvements, la présence et le comportement de la main-d'œuvre non locale ;
- Augmentation de la transmission de maladies transmissibles et zoonotiques avec risque d'épidémies ;
- Relations sexuelles à haut risque entre les membres de la communauté et la main-d'œuvre ;
- Changements socio-économiques locaux et pratiques de subsistance qui influencent certains déterminants sociaux et sanitaires ;
- Développement de maux sociaux, influence sur les valeurs traditionnelles et perception de l'inégalité en raison de la présence et du comportement de la main-d'œuvre ;
- MIP et l'attraction des migrants à la recherche d'un emploi et d'opportunités ; et
- Faible capacité (institutionnelle) des gouvernements nationaux et locaux, notamment en matière d'urbanisme et de logement, ainsi que la fourniture de services de base, y compris l'éducation et les soins de santé.

Tableau 3.3 Plan de gestion des maladies transmissibles

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Conformément à l'engagement 248.5, les responsables du projet travailleront en partenariat avec le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique et d'autres partenaires du développement de la santé pour appuyer les programmes de gestion et de suivi des maladies transmissibles, notamment le VIH/SIDA, la tuberculose, le paludisme, les maladies susceptibles de provoquer des épidémies, les zoonoses et les maladies liées à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène. Ceux-ci porteront sur les aspects préventifs (information, éducation et communication) ainsi que sur les éléments curatifs, ou de soins et de traitement.		Performance communautaire et sociale	Relations avec les parties prenantes, santé et sécurité, partenaire de mise en œuvre	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	Élaboration d'un plan de lutte contre les maladies transmissibles, y compris les domaines d'intervention privilégiés pour la collaboration avec le ministère de la santé et des affaires sociales	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
						Processus	Élaboration des aspects préventifs et curatifs définis du plan de lutte contre les maladies transmissibles	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
Le projet développera et mettra à jour et maintiendra une déclaration de politique sur le VIH/SIDA, la tuberculose et les IST fondée sur les meilleures pratiques et la norme B11 de Rio Tinto pour inclure des dispositions sur le lieu de travail et au niveau de la communauté.		Santé et sécurité	Ressources humaines, Performance communautaire et sociale, entrepreneurs	ZI du projet	Révision immédiate et régulière	Processus	Mise à jour et mise en œuvre effective de la politique de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et les IST sur le site	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Le projet étudiera les possibilités de travailler avec la Chambre des mines de Guinée pour aligner les plans de lutte contre les maladies transmissibles sur les normes de l'industrie, ou chercher à relever ces normes, ainsi que pour utiliser des équipements uniformisés et des éléments programmatiques à l'appui des interventions.		Santé et sécurité	Performance communautaire et sociale, entrepreneurs	ZI du projet	Construction et opérations	Processus	Collaborer avec la Chambre des mines de Guinée afin de déterminer les pratiques nationales actuelles et les modalités d'alignement du Projet sur le plan de lutte contre les maladies transmissibles	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
						Processus	Évaluer la possibilité d'utiliser le matériel d'information, d'éducation et de communication standardisé pour les besoins du Projet	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
						Processus	Évaluer les possibilités de rejoindre d'autres coalitions d'entreprises pertinentes et d'aligner le plan sur celles-ci afin d'apprendre et de partager les meilleures pratiques	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
<p>Dans le prolongement de l'engagement 248.5, le projet élaborera un plan de RSS précis, avec la possibilité de mettre au point un programme de SPOC en partenariat avec le Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique et d'autres partenaires de développement de la santé pour soutenir une série de mesures d'atténuation des maladies transmissibles, notamment la sensibilisation et l'éducation, la distribution de préservatifs, l'amélioration de la détection des cas, l'accès au dépistage, l'inscription et l'adhésion au traitement et l'amélioration des services de proximité, y compris les campagnes de vaccination des enfants.</p>		Performance communautaire et sociale	Relations avec les parties prenantes, santé et sécurité, partenaires de mise en œuvre	Zone d'étude immédiate et locale	Élaboré et mis en œuvre avant la construction, avec révision et extension en cours d'exploitation	Processus	Élaborer un cadre pour le plan de RSS en vue d'une discussion avec le MSHP et les partenaires potentiels de développement de la santé	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
						Processus	<u>Définir</u> les mesures de gestion des maladies transmissibles dans le cadre des programmes de RSS et de soutien aux cadres communautaires	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
						Extrant	Rapports sur les activités des programmes spécifiques de RSS et de soutien aux cadres communautaires	Rapports par activités et résultats définis dans le cadre des interventions planifiées	Rapports d'activité tels que définis par les programmes, divisés en rapports mensuels, trimestriels et annuels, avec analyse des tendances le cas échéant

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Dans le prolongement de l'engagement 248.5, le projet travaillera en partenariat avec le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique et d'autres partenaires de développement de la santé pour soutenir les capacités de préparation et de réponse aux épidémies de maladies transmissibles.		Performance sociale et communautaire	Relations avec les parties prenantes, santé et sécurité, partenaires de mise en œuvre	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	S'engager avec le MSHP et les partenaires potentiels du développement de la santé sur des plans spécifiques de RSS et de lutte contre les maladies transmissibles	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
						Extrant	Élaborer un protocole d'accord ou un accord de niveau de service pour soutenir les activités de RSS dans le cadre d'un partenariat public-privé	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
Conformément à l'engagement 253.6, le projet, en partenariat avec le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique et d'autres partenaires de développement de la santé, suivra les tendances des maladies transmissibles et évaluera les interventions du programme de lutte contre les maladies transmissibles et de SPOC afin de déterminer s'il est efficace et quels sont les éléments qui doivent être ajustés.		Santé et sécurité	Relations avec les parties prenantes, santé et sécurité, partenaires de mise en œuvre	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus et résultats	Élaborer des processus de collecte et de suivi de données à l'appui des programmes de RSS et de soutien aux cadres communautaires en rapport avec la gestion des maladies transmissibles	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
						Résultats	Tendances de diverses maladies transmissibles (charge de morbidité) et indicateurs programmatiques connexes	Données des différents systèmes de surveillance	Conformément à la conception du programme, mais avec des indicateurs avancés pour soutenir une évaluation efficace et une réponse aux tendances

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Conformément à l'engagement 250, le projet suivra l'émergence de pandémies majeures par le biais des alertes de l'OMS ou de plateformes semblables réputées. Si l'échelle d'alerte pandémique de l'OMS atteint le niveau 2, le projet mettra en œuvre les plans d'intervention d'urgence pertinents et les plans de résilience et de reprise des activités.		Santé et sécurité	Prestataire médical et équipes pluridisciplinaires	Projet	Construction et opérations	Processus et résultats	Élaboration d'un Plan de préparation et de réaction aux épidémies pour le Projet, en lien avec le Plan de résilience et de reprise des activités du Projet , y compris le suivi des épidémies	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
						Extrant	Rapports et évaluations des risques sur les alertes épidémiques au niveau local, national, régional et mondial	Rapport d'évaluation des risques complété	Si nécessaire, en fonction du risque
Conformément à l'engagement 252.8, pour minimiser le risque d'aggravation des maladies liées aux vecteurs, le projet suivra les meilleures pratiques dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme intégré de lutte antivectorielle et de lutte contre le paludisme, y compris les composantes sur le lieu de travail et au niveau communautaire. Ces mesures comprendront : i) des contrôles primaires sous la forme de programmes de lutte antivectorielle (biologiques et chimiques); ii) des contrôles secondaires visant à sensibiliser à la maladie et à la réduction des risques et à promouvoir la prévention des piqûres (utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide); iii) une meilleure prise en charge des cas avec un accès à des diagnostics et des traitements efficaces.		Santé et sécurité	Rendement environnemental, communautaire et social	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	Élaborer un plan de gestion du paludisme et des maladies vectorielles	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
						Extrant	Rapports sur les activités prévues dans le cadre du plan de gestion du paludisme et des maladies vectorielles	Élaboration et suivi du plan de mise en œuvre	Selon le calendrier des activités, résumé mensuel et trimestriel/ annuel
		Performance sociale et communautaire	Environnement, santé et sécurité			Résultats	Lieu de travail : selon la définition du programme sur le lieu de travail des cas de paludisme pouvant être pris en charge dans les localités de contrôle	Données sur les services médicaux	Enquête/rapport d'incident en cas de paludisme compliqué. Rapports flash quotidiens et hebdomadaires. Rapports mensuels avec tendances.
						Résultats	Communauté : <ul style="list-style-type: none"> Évolution de la charge de morbidité signalée par les établissements publics et les cadres communautaires Enquêtes de référence et saisonnières sur la prévalence des parasites afin de déterminer la prévalence sérielle ponctuelle 	<ul style="list-style-type: none"> Données du programme de soutien aux cadres communautaires (COPC) Enquêtes de référence et sérielles sur la prévalence des parasites (idéalement chez les enfants scolarisés) 	<ul style="list-style-type: none"> Tendances mensuelles Enquête de référence et enquêtes saisonnières semestrielles

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
En partenariat avec le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique (MSHP) et le programme national de lutte contre le paludisme, le projet développera des initiatives de RSS pour soutenir le programme intégré de lutte contre le paludisme et les vecteurs proposé. Le programme SPOC proposé servira d'initiative pour soutenir les établissements de santé publique et donner aux ASC les moyens de mener des interventions communautaires de gestion du paludisme, notamment : i) des campagnes de sensibilisation et d'éducation; ii) des campagnes de soutien aux communautés propres; iii) la distribution et l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide; iv) la gestion de la chaîne d'approvisionnement des diagnostics et des traitements du paludisme; v) les soins et traitements communautaires; vi) l'administration massive de médicaments dans le cadre de la chimioprophylaxie saisonnière du paludisme et pour l'élimination de la filariose lymphatique.		Performance communautaire et sociale	Relations avec les parties prenantes, santé et sécurité, MSHP et partenaires de mise en œuvre	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	Élaborer un plan de gestion du paludisme et des maladies vectorielles	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
						Processus	Élaborer un cadre pour le plan de RSS en vue d'une discussion avec le MSHP et les partenaires potentiels du développement sanitaire sur la lutte contre le paludisme et les maladies vectorielles	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
						Processus	Élaborer une feuille de route à l'appui des différents contrôles du paludisme et des maladies vectorielles au niveau des établissements de santé et des communautés	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
						Extrant	Former les travailleurs sanitaires des communautés aux interventions de gestion communautaire du paludisme	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
						Extrant	Élaborer des processus de collecte de données et de suivi pour les activités liées au paludisme et aux maladies vectorielles sur le site	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
						Résultats	Tendances diverses du paludisme (charge de morbidité) et indicateurs programmatiques connexes	Données provenant des différents systèmes de contrôle en lien avec les engagements 252.8 et 253.6	Conformément à la conception du programme et en lien avec engagements 252.8 et 253.6

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Dans le cadre du programme intégré de lutte contre le paludisme et les vecteurs proposé, les responsables du projet effectueront une surveillance entomologique en série des principaux vecteurs de transmission de la maladie afin de déterminer comment l'évolution des facteurs environnementaux, sociaux et démographiques influe sur les densités et les comportements des vecteurs et de fournir des données probantes pour orienter les futurs programmes de lutte.		Santé et sécurité	Rendement environnemental, communautaire et social, MSHP	Zone d'étude immédiate	Construction et opérations	Processus	Plan de surveillance entomologique	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
						Extrant	Données entomologiques de référence et rapports sériels de suivi	Extrant des rapports	Données de référence saisonnières et annuelles ou définies en série
						Extrant	Stratégie de rotation des insecticides définie à partir d'études de résistance aux insecticides et d'essais biologiques	Résultats rapportés	Annuellement

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Dans le cadre des initiatives proposées de lutte intégrée contre le paludisme et les vecteurs, élaborer un système de suivi et d'évaluation pour déterminer l'évolution de la maladie, y compris : i) la réalisation d'une enquête de référence et d'une enquête annuelle sur les indicateurs du paludisme et ii) la surveillance des données collectées et générées par les programmes de RSS dans le cadre du programme proposé de SPOC.		Santé et sécurité	Relations avec les parties prenantes, Performance communautaire et sociale, MSHP, partenaires de mise en œuvre	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	Lien avec les indicateurs décrits dans les sections précédentes sur le lieu de travail	Créer des liens	Produit unique avec examen des liens
		Performance sociale et communautaire	Relations avec les parties prenantes, santé et sécurité, MSHP, partenaires de mise en œuvre			Résultats	Communauté comme ci-dessus : <ul style="list-style-type: none"> Évolution de la charge de morbidité signalée par les établissements publics et les cadres communautaires Enquêtes de référence et saisonnières sur la prévalence des parasites afin de déterminer la prévalence sérielle ponctuelle 	<ul style="list-style-type: none"> Données du programme de soutien aux cadres communautaires (COPC) Enquêtes de référence et sérielles sur la prévalence des parasites (idéalement chez les enfants scolarisés) 	<ul style="list-style-type: none"> Tendances mensuelles Enquête de référence et enquêtes saisonnières semestrielles
Dans le cadre des initiatives de RSS mentionnées pour les maladies transmissibles, le Projet les étendra aux impacts potentiels sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène, le programme COPC étant proposé comme base pour les interventions, y compris : i) des campagnes de sensibilisation et d'éducation, y compris l'assainissement total organisé par la communauté et l'utilisation du chlore pour traiter l'eau potable, ii) le soutien aux		Performance sociale et communautaire	Relations avec les parties prenantes, environnement, santé et sécurité, MSHP, SNAPE, partenaires de mise en œuvre	Aire d'étude immédiate et locale	Construction et exploitation	Processus	Élaborer un plan-cadre pour des interventions spécifiques dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, en mettant l'accent sur le soutien aux cadres communautaires, l'assainissement total géré par la	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
campagnes communautaires de propreté, y compris la lutte contre les rongeurs dans le respect de l'environnement, l'hygiène alimentaire sur les marchés et la collecte et l'élimination des déchets ménagers ; iii) l'établissement de liens entre les cadres communautaires et les comités de gestion de l'eau et de l'assainissement ; iv) le renforcement des capacités des établissements de santé et des cadres communautaires pour la prise en charge initiale des maladies diarrhéiques, v) le soutien à l'administration massive de médicaments dans les écoles et vi) la préparation et la réponse aux épidémies liées aux maladies diarrhéiques ou aux maladies transmises par l'eau ou les aliments, le projet les étendra à la gestion des impacts potentiels sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène, le programme SPOC étant proposé comme base pour les interventions, dont : i) des campagnes de sensibilisation et d'éducation, y compris l'assainissement total géré par la communauté et l'utilisation du chlore pour traiter l'eau potable; ii) le soutien aux campagnes pour une communauté propre, y compris la lutte contre les rongeurs adaptée à l'environnement, l'hygiène alimentaire sur les marchés et la collecte et l'élimination des ordures ménagères ; iii) l'établissement de liens entre les cadres communautaires et les comités de gestion de l'eau et de l'assainissement ; iv) le renforcement des capacités des établissements de santé et des						communauté, l'hygiène environnementale et le soutien aux établissements de santé			

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
cadres communautaires dans la gestion initiale des maladies diarrhéiques ; v) le soutien à l'administration massive de médicaments dans les écoles ; vi) la préparation et la réponse aux épidémies liées aux maladies diarrhéiques ou aux maladies transmises par l'eau ou la nourriture.						Extrant	En se basant sur les différents plans, élaborer des résultats clairs pour les activités proposées	Résultats liés à des interventions spécifiques	Selon les différents plans
						Extrant	Développer le programme de soutien aux cadres communautaires, y compris la capacité et la formation des ASC à l'appui d'une variété d'interventions liées au programme WASH ainsi que des activités de collecte de données liées aux activités de proximité	Résultats liés à différentes interventions programmatiques	Les résultats sont liés aux interventions proposées avec des plans élaborés et des rapports basés sur des activités définies
						Extrant	Soutien aux établissements de santé pour la gestion des maladies diarrhéiques et la préparation aux épidémies, avec la réalisation et le maintien de paramètres définis	Résultats liés à différentes interventions programmatiques	Les résultats sont liés aux interventions proposées avec des plans élaborés et des rapports basés sur des activités définies

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
						Résultats	Tendances de la charge de morbidité liée aux maladies diarrhéiques et à d'autres problèmes d'hygiène et d'assainissement, et indicateurs programmatiques connexes	Données provenant des différents systèmes de contrôle en rapport avec l'engagement 253.6	Conformément à la conception du programme et en rapport avec l'engagements 253.6
						Résultats	Rapports sur les maladies à déclaration obligatoire liées au programme WASH, y compris les cas présumés de choléra, de dysenterie et de typhoïde	Signalement des maladies à déclaration obligatoire par les établissements de santé sur le lieu de travail, les établissements de santé publics et le soutien des cadres communautaires	Déclaration des cas suspects avec rapports. Tendances mensuelles avec surveillance des points chauds géographiques
Conformément aux engagements 248.3 et 248.5 et en partenariat avec le MSHP et le Programme national guinéen de prévention du sida et des hépatites, le projet développera des initiatives de RSS pour soutenir les établissements de santé publique, notamment : i) la promotion de l'accès à des services non stigmatisants et adaptés aux jeunes, ii) le diagnostic et la prise en charge efficaces des IST, iii) les liens avec les programmes de lutte contre la tuberculose, iv) le conseil et le dépistage du VIH, v) l'inscription et l'adhésion aux programmes de thérapie antirétrovirale, vi) la prévention de la transmission mère-enfant, et vii) l'appui aux services de laboratoire.		Performance communautaire et sociale	Relations avec les parties prenantes, santé et sécurité, services médicaux, MSHP, partenaires de mise en œuvre	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	Élaborer un plan-cadre pour des initiatives spécifiques en matière de VIH/sida et d'infections sexuellement transmissibles, notamment en soutenant les établissements de santé publique	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
						Extrant	En se basant sur les différents plans, élaborer des résultats clairs pour les activités proposées	Résultats liés à des interventions spécifiques	Selon les différents plans
						Résultats	Tendances de diverses infections sexuellement transmissibles (charge de morbidité) et indicateurs programmatiques connexes	Données provenant des différents systèmes de contrôle en rapport avec l'engagement 253.6	Conformément à la conception du programme et en rapport avec l'engagements 253.6
						Résultats	Rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif 90:90:90 et la prévention de la transmission mère-enfant	Différentes mesures des établissements de santé publique et de l'action communautaire	Trimestriellement et annuellement

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Conformément à l'engagement 248.5 et en partenariat avec le MSHP et le Programme national guinéen de prévention du sida et de l'hépatite, le projet développera des initiatives de RSS dans la communauté, soutenues par le programme SPOC proposé et la capacitation des cadres communautaires, y compris; i) des programmes de sensibilisation et de communication sur les changements de comportement; ii) l'accès à des services de conseil et de dépistage du VIH au niveau communautaire; iii) la prévention de la transmission mère-enfant, y compris l'accès aux soins et au suivi; iv) l'orientation vers des structures de soins pour soutenir l'inscription à la thérapie antirétrovirale et le suivi; v) la distribution de préservatifs (y compris les préservatifs féminins); vi) les soins et le traitement des IST; vii) la collecte et l'analyse de données pour soutenir la surveillance des indicateurs principaux en tant que système d'alerte précoce.		Performance communautaire et sociale	Relations avec les parties prenantes, santé et sécurité, MSHP et partenaires de mise en œuvre	Zone d'étude immédiate et locale	Élaboré et mis en œuvre avant la construction, avec révision et extension en cours d'exploitation	Processus	Élaborer un plan-cadre pour des initiatives spécifiques en matière de VIH/sida et d'infections sexuellement transmissibles, notamment en sensibilisant les cadres communautaires	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
						Extrant	En se basant sur les différents plans, élaborer des résultats clairs pour les activités proposées	Résultats liés à des interventions spécifiques	Selon les différents plans
						Résultats	Tendances de diverses infections sexuellement transmissibles (charge de morbidité) et indicateurs programmatiques connexes	Données provenant des différents systèmes de contrôle en rapport avec l'engagement 253.6	Conformément à la conception du programme et en rapport avec l'engagements 253.6
						Résultats	Rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif 90:90:90 et la prévention de la transmission mère_enfant	Différentes mesures des établissements de santé publique et de l'action communautaire	Trimestriellement et annuellement

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
En partenariat avec le programme national guinéen de prévention du sida et de l'hépatite et d'éventuels partenaires de développement dans le domaine de la santé, ou dans le prolongement du programme SPOC, soutenir la fourniture de services de santé génésique aux professionnels du sexe, y compris : i) le dépistage et le traitement des IST; ii) la prophylaxie préexposition au VIH; iii) les soins et le traitement du VIH, y compris l'accès à la thérapie antirétrovirale et l'aide à l'observance.		Performance communautaire et sociale	Relations avec les parties prenantes, MSHP et partenaires de mise en œuvre	Zone d'étude immédiate et locale	Élaboré et mis en œuvre avant la construction, avec extension dans les opérations	Processus	Élaborer un plan-cadre sur les services de santé génésique spécifiques qui pourraient être soutenus sur le site pour les travailleurs du sexe	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
						Extrants	En se basant sur les différents plans, élaborer des résultats clairs pour les activités proposées	Résultats liés à des interventions spécifiques	Selon les différents plans
						Résultats	Tendances de diverses infections sexuellement transmissibles (charge de morbidité) et indicateurs programmatiques connexes	Données provenant des différents systèmes de contrôle en rapport avec l'engagement 253.6	Conformément à la conception du programme et en rapport avec l'engagements 253.6.
						Résultats	Évolution des objectifs du programme 90:90:90 chez les travailleurs du sexe	Différentes mesures des établissements de santé publique et de l'action communautaire	Trimestriellement et annuellement
Dans le prolongement du PGSST, le projet élaborera un plan de gestion et de suivi des maladies transmissibles sur le lieu de travail pour lutter contre la tuberculose, la COVID-19 et les maladies respiratoires (transmission par gouttelettes ou par voie aérienne), le paludisme, les maladies diarrhéiques ou liées à l'assainissement et à l'hygiène (infections cutanées et oculaires), le VIH/sida et les infections sexuellement transmissibles (IST). Ce plan doit être mis en place avant la construction.		Santé et sécurité	Ressources humaines et entrepreneurs	Projet	Élaboré et mis en œuvre avant la construction, avec révision-extension en cours d'exploitation	Processus	Élaboration d'un plan de lutte contre les maladies transmissibles sur le lieu de travail, comprenant des dispositions relatives à la gestion des entrepreneurs	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
						Extrant	Résultats spécifiques des différents éléments du Plan pour le lieu de travail et des interventions prévues	Rapports de diverses activités	En fonction des résultats. Rapports mensuels
						Résultats	Tendances de diverses maladies transmissibles (charge de morbidité) et indicateurs programmatiques connexes	Données des différents systèmes de surveillance	Conformément à la conception du programme, mais avec des indicateurs avancés pour soutenir une évaluation efficace et une réponse aux tendances
Dans le cadre de l'engagement 246.6 et du plan de gestion et de surveillance des maladies transmissibles sur le lieu de travail, élaborer et mettre en œuvre des programmes de sensibilisation et d'éducation (avant le déploiement, à l'entrée en fonction et en continu) sur les maladies transmissibles et zoonotiques qui encouragent les bons comportements et les bonnes pratiques en matière de santé.		Santé et sécurité	Ressources humaines et entrepreneurs	Projet	Élaboré et mis en œuvre avant la construction, avec une révision en cours d'exploitation	Processus	Élaboration de programmes d'information et d'éducation	Extrant unique	Les examens de notation à extrant unique
						Extrant	Nombre de sessions de sensibilisation et d'éducation planifiées et nombre de sessions réalisées conformément au plan	Nombre de sessions prévues Nombre de participants et de sessions organisées	Rapport sur l'activité et rapport mensuel sur l'activité par rapport à l'objectif

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Dans le prolongement du plan de gestion et de suivi des maladies transmissibles sur le lieu de travail, les responsables du projet développeront et mettront en œuvre de certaines activités dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, y compris une gestion efficace des installations du camp (recoupant la section 0) soutenant la fourniture i) d'installations d'eau potable adéquates et suffisantes dans les camps, les bureaux et les zones de travail; ii) des installations adéquates et appropriées de traitement des eaux usées, y compris dans les zones de travail éloignées (conformément aux engagements 87, 88 et 90); iii) une gestion efficace des déchets domestiques (conformément aux engagements 78, 81, 82 et 84); iv) une hygiène alimentaire efficace fondée sur des normes locales et internationales (ISO 22000) acceptables en matière de sécurité des denrées alimentaires.		Gestion des installations du camp	Santé et sécurité, entrepreneurs	Projet	Élaboré et mis en œuvre avant la construction, avec extension dans les opérations	Processus	Élaboration d'une norme pour les installations du d'hébergement	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
						Extrant	Mise en place de systèmes appropriés de gestion des installations du camp d'hébergement	Extrant unique	Confirmation de la mise en place de systèmes appropriés
						Résultats	Audit de conformité à la norme relative aux installations du camp d'hébergement	Évaluations en série, y compris les tests de qualité de l'eau et d'hygiène	Selon le calendrier d'évaluation

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Dans le prolongement du plan de gestion et de suivi des maladies transmissibles sur le lieu de travail, le projet élaborera et mettra en œuvre un programme de lutte contre les maladies évitables par la vaccination pour tous les travailleurs, sous réserve des dispositions du PGE. Ces vaccins devraient comprendre un vaccin quadrivalent contre la méningite pour tous les travailleurs participant à l'étape de construction et vivant dans les camps, ainsi que d'autres vaccins en fonction des risques (par exemple, pour les personnes manipulant des aliments [typhoïde], le personnel de santé [hépatite B], les travailleurs communautaires [rage]) et des exigences en matière de voyage (vaccins contre la fièvre jaune, la grippe saisonnière et la COVID-19 pour tous les voyageurs internationaux).		Santé et sécurité	Ressources humaines, prestataires de services médicaux et entrepreneurs	Projet	Élaboré et mis en œuvre avant la construction, avec extension dans les opérations	Processus	Élaboration d'un programme de lutte contre les maladies évitables par la vaccination	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
						Extrant	Proportion de la couverture vaccinale en général et dans les groupes à risque	Proportion de couverture par rapport aux objectifs	Rapport mensuel et annuel

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Dans le cadre de l'engagement 246.1, le projet effectuera un dépistage de la tuberculose et des IST (syphilis) chez tous les travailleurs au moment du recrutement, dans le cadre des procédures d'aptitude au travail du projet. Le dépistage doit faire partie des dispositions du PGE et comporter des voies de gestion claires pour les cas suspects ou confirmés afin de soutenir la gestion et de retarder ou de rejeter la mobilisation sur le site.		Santé et sécurité	Ressources humaines, prestataires de services médicaux et entrepreneurs	Projet	Élaboré et mis en œuvre avant la construction, avec extension dans les opérations	Extrant	Élaborer un programme de dépistage avant le déploiement	Extrant unique	Extrant unique indiquant les possibilités d'amélioration
						Extrant	Rapport sur les activités et les résultats du programme de dépistage	Extrant unique	Tous les mois
						Résultats	Cas de maladies transmissibles détectés dans le cadre du dépistage et orientés vers des soins	Dans le cadre des activités et des rapports sur l'inaptitude au travail, l'aptitude au travail dans l'attente d'une gestion	Tous les mois

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
<p>Dans le cadre de l'engagement 246.2, le projet effectuera un dépistage volontaire du VIH, encouragé par une information, une éducation et une communication spécifiques. En outre, le dépistage doit s'accompagner de conseils avant et après le test, ainsi que d'un parcours de soins et de traitement pour les personnes dont le test est positif, y compris l'inscription à une thérapie antirétrovirale et le suivi.</p>		Santé et sécurité	Ressources humaines, prestataires de services médicaux et entrepreneurs	Projet	Élaboré et mis en œuvre avant la construction, avec une révision en cours d'exploitation	Extrant	Élaborer une procédure favorisant le dépistage volontaire du VIH et du sida dans le cadre du dépistage préalable à la mobilisation des entrepreneurs/travailleurs non locaux	Extrant unique	Extrant unique indiquant les possibilités d'amélioration
						Extrant	Nombre de dépistages pré-déploiement effectués lorsque le client a choisi de ne pas participer au dépistage du VIH et du SIDA et des IST	Rapports d'activité	Rapports mensuels
						Résultats	Nombre de clients qui ont renoncé au dépistage du VIH/SIDA et des IST et à qui l'on a conseillé de le réintégrer	Rapports d'activité	Rapports mensuels
						Résultats	Nombre de cas de VIH et d'IST détectés dans le cadre du dépistage, y compris ceux qui sont traités, orientés vers des soins ou orientés vers un maintien local dans les soins	Dans le cadre des activités et des rapports sur l'inaptitude au travail, l'aptitude au travail dans l'attente d'une gestion	Tous les mois

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
<p>Dans le cadre de l'engagement 246.3, l'équipe de santé du projet et le prestataire de services médicaux désigné doivent s'engager et établir un accord de niveau de service avec le MSHP et les autorités sanitaires préfectorales pour la prise en charge de la tuberculose et du VIH pour les patients guinéens faisant partie de la main-d'œuvre. Cela devrait s'étendre au maintien des soins, de sorte que lorsque les employés/entrepreneurs quittent le projet, ils puissent être renvoyés dans le système de santé publique ou retrouvés dans leur lieu d'origine.</p>		Santé et sécurité	Prestataires de services médicaux, relations avec les parties prenantes, MSHP, partenaires de mise en œuvre	Projet	Élaboré et mis en œuvre avant la construction, avec extension dans les opérations	Processus Extrant	<p>Accord conclu qui définit l'orientation et le maintien dans le plan de soins avec le secteur public et le secteur privé et qui est signé avec des rôles et des responsabilités clairs, y compris la communication et la fourniture de traitements à long terme, etc.</p>	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
							<p>Le plan de gestion des entrepreneurs a été mis à jour pour suivre le processus/accord d'orientation et de maintien dans les soins</p>		

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
						Résultats	En se basant sur des cas connus, le processus défini et les canaux de communication sont respectés à 100 % par les entrepreneurs	Rapports du prestataire de services médicaux de l'entrepreneur (ou du prestataire de services médicaux du site) sur l'inscription et l'orientation. Rapports des cliniques locales sur les personnes qui n'ont pas reçu de soins, en vue d'un suivi ou d'une notification de résiliation.	Rapports mensuels du prestataire de services médicaux (ou du service de santé au travail du site) sur l'inscription, l'orientation, la résiliation et le respect du processus de communication et de la fiche d'orientation/de résiliation
						Résultats	Conformité à 100 % en ce qui concerne l'orientation vers un prestataire externe à la fin du contrat d'un entrepreneur non local qui reçoit des soins chroniques ou qui a besoin d'être maintenu en soins pour quelque raison que ce soit	Élaborer une procédure médicale de résiliation ou une procédure de fin de contrat similaire comprenant une note adressée à l'individu par le prestataire de services médicaux sur son état actuel et ses besoins d'orientation, ainsi qu'une notification aux prestataires externes afin qu'ils puissent également orienter l'individu pour limiter le suivi des défaillances	Rapports mensuels de l'entrepreneur sur la résiliation et le respect du processus de communication et de la fiche d'orientation

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
						Extrant	Élaboration et tenue à jour d'un registre des travailleurs orientés par les services du site et recevant des soins dans des établissements extérieurs (en tenant compte des limites, car tous ne se déclarent pas forcément)	Tenue du registre avec : i) le maintien de l'assurance des soins ; et ii) la notification de la résiliation aux fournisseurs et la rupture	Rapport mensuel sur le statut
En outre, le prestataire de services médicaux sur site désigné par le projet doit être formé et développer des systèmes pour soutenir le diagnostic, le traitement et le suivi des IST, de la tuberculose, du VIH, du paludisme (engagement de liaison 252.8), des arbovirus (diagnostic de la dengue), des maladies respiratoires et des infections zoonotiques d'une manière professionnelle et confidentielle en respectant les pratiques de contrôle de l'infection et de la prévention. Des procédures doivent être mises au point pour permettre le dépistage et l'orientation des patients depuis les postes de secours plus petits ou éloignés jusqu'à l'installation médicale principale soutenant le projet.		Prestataire de services médicaux	Santé et sécurité	Projet	Élaboré et mis en œuvre avant la construction, avec une révision en cours d'exploitation	Processus et extrant	Les capacités et les systèmes sont développés et figurent sur la liste des principaux domaines de performance	Processus d'assurance de la capacité des prestataires de services médicaux	Assurance permanente
						Extrant	Rapport sur les tendances des maladies et les possibilités de gestion	Rapport sur la gestion des maladies	Rapports mensuels

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
<p>Dans le cadre de l'engagement 246.4, élaborer et mettre en œuvre un code de conduite qui limite la fraternisation de la main-d'œuvre et aborde la prévention de l'exploitation et des abus sexuels, afin d'inclure : i) les femmes et les adolescentes de la communauté et ii) les travailleuses et surtout celles qui sont originaires de la communauté locale, ces deux actions étant considérées comme du harcèlement sexuel sur le lieu de travail et devant faire l'objet de sanctions sévères et, le cas échéant, d'un signalement à la police. Ce code sera soumis aux dispositions du PGE.</p>		Ressources humaines	Performance communautaire et sociale, relations avec les parties prenantes, gestion des installations des camps, entrepreneurs et sécurité	Projet	Élaboré et mis en œuvre avant la construction, avec une révision en cours d'exploitation	Processus	Code de conduite documenté et protection contre l'exploitation et les abus sexuels dans le cadre des plans de gestion du personnel et des entrepreneurs	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
						Processus	Inclusion du code de conduite dans toute documentation relative à un appel d'offres et dans le(s) plan(s) de gestion des entrepreneurs qui en découle(nt)	Processus à résultat unique. Vérification de l'inclusion dans le plan de gestion de l'entrepreneur	Extrant unique avec une période de révision formelle
						Résultats	Remplir à 100 % le formulaire d'attestation du respect du code de conduite au niveau de l'individu et de l'entreprise	Pourcentage de conformité aux formulaires d'attestation remplis lors de l'initiation à la gestion des entrepreneurs	Rapports mensuels
						Résultats	Respect du code de conduite indiqué dans le plan de gestion des entrepreneurs (nombre d'infractions au code de conduite)	Les employés et les entreprises sous-traitantes qui ne respectent pas le code de conduite. Plans d'intervention en cas de non-conformité	Rapport hebdomadaire et mensuel

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Dans le prolongement de l'engagement 246.4 et du code de conduite, les programmes de communication devraient informer et éduquer les femmes de la communauté et de la main-d'œuvre pour qu'elles résistent à de telles avances et qu'elles soient habilitées à les signaler par des voies appropriées et sûres.		Performance communautaire et sociale	Relations avec les parties prenantes, programme SPOC, partenaires de mise en œuvre	Zone d'étude immédiate et locale	Élaboré et mis en œuvre avant la construction, avec une révision en cours d'exploitation	Extrant	Communication sur le code de conduite et les systèmes permettant de déposer des doléances en cas d'avances inappropriées ou d'exploitation sexuelle	Nombre de sessions de communication	Sessions de extraits et rapports cumulatifs
						Résultats	Nombre de doléances et d'incidents formels signalés	Conformément au mécanisme de règlement des doléances	Conformément au mécanisme de doléance et à la procédure de suivi
Dans le cadre de l'engagement 246.5 et du code de conduite 246.4, les activités illégales, y compris la sollicitation et la pratique du commerce du sexe, la sollicitation et la pratique de faveurs sexuelles contre paiement ou paiement en nature, les relations sexuelles avec des mineurs et l'utilisation et le commerce/trafic de substances illégales, sont strictement interdites et passibles de sanctions sévères, y compris le signalement aux autorités locales.		Ressources humaines	Performance communautaire et sociale, gestion des installations du camp, entrepreneurs et sécurité	Projet	Élaboré et mis en œuvre avant la construction, avec une révision en cours d'exploitation	Processus et extrant	Clauses spécifiques incluses dans le code de conduite	Extrant unique dans le document	Période d'examen de notation à extrant unique

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
<p>Dans le cadre du plan de gestion et de suivi des maladies transmissibles sur le lieu de travail, le projet élaborera et mettra en œuvre des mesures spécifiques pour lutter contre le risque de transmission des IST et du VIH le long des corridors de transport qui soutiendront la chaîne d'approvisionnement régionale et le soutien logistique local. Ces mesures seront soumises aux dispositions du PGE.</p>		Santé et sécurité, Logistique	Gestion des marchés publics et des entrepreneurs, transport/chaîne d'approvisionnement	Projet	Élaboré et mis en œuvre avant la construction, avec une révision en cours d'exploitation	Processus et extrant	Élaboration d'un plan de lutte contre les maladies transmissibles pour les entreprises de transport et de la chaîne d'approvisionnement sous contrat, en mettant l'accent sur le VIH, les IST et la tuberculose	Extrant unique	Extrant unique avec une révision régulière
						Extrant	Inclusion de l'exigence d'un plan de lutte contre les maladies transmissibles pour les transports sous-traités dans tout document d'appel d'offres et dans le(s) plan(s) de gestion de l'entrepreneur qui en découle(nt)	Processus à résultat unique. Vérification de l'inclusion dans le plan de gestion de l'entrepreneur	Extrant unique avec une période de révision formelle

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
<p>Dans le prolongement des dispositions relatives aux maladies transmissibles le long du corridor de transport, toutes les entreprises de transport ou les fournisseurs seront tenus d'adopter une politique en matière de VIH/SIDA, d'IST et de tuberculose, assortie d'un plan de mise en œuvre vérifiable. Cela doit inclure un code de conduite sur la fraternisation avec la communauté et des éléments de prévention de l'exploitation et des abus sexuels, assortis de sanctions appropriées.</p>		<p>Gestion des acquisitions et des sous-traitants</p>	<p>Santé et sécurité, la gestion du trafic, les entrepreneurs en transport/chaîne d'approvisionnement, et ressources humaines</p>	<p>Projet</p>	<p>Élaboré et mis en œuvre avant la construction, avec une révision en cours d'exploitation</p>	Extrant	<p>Preuve que les entreprises de transport et de la chaîne d'approvisionnement sous contrat disposent d'une politique en matière de VIH/SIDA, d'IST et de tuberculose, assortie d'une procédure, d'une mise en œuvre et d'un plan de suivi et d'établissement de rapports</p>	Extrant unique	<p>Extrant unique avec une révision régulière</p>
						Extrant	<p>Tous les travailleurs des entreprises de transport et de la chaîne d'approvisionnement doivent suivre une initiation et se conformer à 100 % à une attestation de présence signée et à un formulaire de code de conduite rempli</p>	<p>Listes de présence à l'accueil. Enregistrement de l'achèvement de la session et formulaire d'attestation signé sur le code de conduite.</p>	<p>Chaque session et chaque individu. Rapport mensuel d'activité.</p>

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
<p>Dans le prolongement des dispositions relatives aux maladies transmissibles le long du corridor de transport, les mesures suivantes seront soutenues pour les travailleurs du secteur des transports :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) programmes de sensibilisation et d'éducation sur les rapports sexuels protégés, les risques d'IST et les dispositions du code de conduite, ii) marketing social et distribution de préservatifs aux chauffeurs et iii) soutien à l'accès au dépistage et aux soins. 		Logistique	Santé et sécurité, marchés publics et gestion des entrepreneurs	Zone d'étude locale et régionale	Élaboré et mis en œuvre avant la construction, avec une révision en cours d'exploitation	Extrant	Tous les travailleurs des entreprises de transport et de la chaîne d'approvisionnement doivent participer à des séances de sensibilisation et de communication sur le changement de comportement. Élaborer un plan d'assiduité et enregistrer/rapporter les activités	Présence basée sur l'intervention planifiée et le programme d'activités	Rapport en fonction des sessions de formation prévues, mais rapport mensuel et résumé sur la réalisation du plan
						Extrant	Toutes les entreprises de transport et de la chaîne d'approvisionnement doivent élaborer et mettre en œuvre un programme de distribution de préservatifs et en démontrer l'effectivité	Rapport unique et structure de rapport	Rapport mensuel

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
						Extrant	Toutes les entreprises de transport et de la chaîne d'approvisionnement doivent élaborer et mettre en œuvre des systèmes qui favorisent un accès facile et fiable au dépistage, aux soins et au traitement, ainsi que le maintien en soins des travailleurs des transports dans le cadre du plan de lutte contre les maladies transmissibles dans les transports. Cela doit inclure l'accès au dépistage (volontaire et confidentiel, mais accessible), la possibilité de recevoir des soins immédiats et une thérapie antirétrovirale, ainsi qu'un suivi pour garantir l'observance et la suppression virale. De la même manière que pour le rapport du site sur les cibles 95:95:95. Cela peut se faire en collaboration avec le MSHP ou avec le soutien du secteur privé de la santé.	Vérifier que des systèmes sont en place et qu'ils sont soumis à des audits et à des vérifications	Premier établissement et évaluations en série trimestrielles

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
						Résultats	Les entreprises de transport sous contrat doivent rendre compte des progrès et des activités du plan de lutte contre les maladies transmissibles	Établissement de rapports selon un format convenu	Consolidation mensuelle et signalement de tout incident
Dans le prolongement de l'engagement 239.4, le projet exigera que les véhicules associés au projet utilisent les relais routiers prévus ou désignés le long du corridor de transport, mais surtout dans la zone d'étude locale, afin d'éviter ou de décourager l'établissement d'échoppes en bord de route ou le fait que les travailleurs du transport passent la nuit dans des communautés disposant de services limités ou de la présence de groupes vulnérables (jeunes femmes).		Logistique	Santé et sécurité, marchés publics et gestion des entrepreneurs	Zone d'étude locale et régionale	Élaboré et mis en œuvre avant la construction, avec une révision en cours d'exploitation	Processus	Les entreprises de transport ont élaboré des plans de gestion des trajets pour utiliser des relais routiers désignés ou des zones de relais routiers cohérentes afin d'éviter la création d'une série de points chauds	Extrant unique	Extrant unique avec une révision régulière

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Les entreprises de transport qui effectuent des voyages de longue durée devront élaborer un plan de gestion des déplacements dans le cadre de leurs dispositions de gestion des risques en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Ce plan comprendra des zones désignées où les arrêts et les nuitées sont autorisés le long de l'itinéraire, avec l'aide de dispositifs de gestion de flotte et de logiciels de surveillance pour détecter les pratiques de conduite et les endroits où les véhicules s'arrêtent. Il sera également interdit de soulever des objets, ce qui sera contrôlé par des caméras internes sur le tableau de bord.		Logistique	Santé et sécurité, marchés publics et gestion des entrepreneurs	Zone d'étude locale et régionale	Élaboré et mis en œuvre avant la construction, avec une révision en cours d'exploitation	Processus et extrant	Toutes les entreprises de transport et de la chaîne d'approvisionnement doivent disposer d'un logiciel de gestion de flotte pour détecter la localisation de leur flotte et signaler les mauvais comportements au volant	Exigence contractuelle et rapport unique de conformité	Rapports mensuels de conformité
						Processus et extrant	Toutes les entreprises de transport et de la chaîne d'approvisionnement doivent disposer de caméras de surveillance orientées vers l'avant et vers l'arrière, connectées au système de gestion du parc automobile	Exigence contractuelle et rapport unique de conformité	Rapports mensuels de conformité
Les conducteurs de tous les véhicules (employés et entrepreneurs) dans la zone d'influence du projet sont également soumis à des dispositions comprenant l'acceptation du code de conduite et l'interdiction de fournir des ascenseurs à la communauté.		Employés et entrepreneurs	Santé et sécurité, entrepreneurs	Zone d'étude locale et régionale	Élaboré et mis en œuvre avant la construction, avec une révision en cours d'exploitation	Extrant	Toutes les entreprises de transport et de la chaîne d'approvisionnement doivent mettre en place une procédure interdisant de transporter un membre du public	Rapport de conformité à partir d'un logiciel de gestion de flotte	Rapports mensuels de conformité
						Résultats	Respect à 100 % de la procédure visant à ne pas prendre de passager ou s'arrêter dans les zones non désignées	Rapport de conformité à partir d'un logiciel de gestion de flotte	Rapports mensuels de conformité

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
<p>Dans le prolongement du plan de gestion et de suivi des maladies transmissibles sur le lieu de travail, le projet élaborera et mettra en œuvre des plans spécifiques de préparation et de réaction aux épidémies pour toute épidémie de maladie transmissible suspectée ou confirmée dans l'ensemble de la région ou localement, avec des liens avec la résilience et le rétablissement des entreprises ainsi qu'avec la planification de la continuité (y compris les maladies respiratoires/gouttelettes, vectorielles, liées à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, sexuellement transmissibles et zoonotiques).</p>		Santé et sécurité	Soutien ministériel pluridisciplinaire	Projet	Construction et opérations	Processus	Réaliser la mise à jour du plan de préparation et d'intervention en cas d'épidémie, qui comprend des plans de continuité des activités spécifiques au site, y compris la prise en compte d'un système de surveillance	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
						Processus	Définir les termes de référence pour la réponse aux épidémies en association avec le MSHP et d'autres partenaires de mise en œuvre		Période d'examen de notation à extrant unique
						Extrant	Élaboration de plans de surveillance des maladies pour la réponse aux épidémies dans les pays d'Asie et d'Afrique, y compris le partage des données provenant du lieu de travail et les initiatives de santé publique, y compris le soutien des cadres communautaires et du MSHP		Période d'examen de notation à extrant unique

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
						Extrant	Surveillance des maladies à risque dans la communauté, y compris les maladies à déclaration obligatoire, notamment au niveau de la sous-préfecture ou du village (en particulier dans les localités susceptibles d'être touchées par des épidémies)	Par le biais des systèmes existants et des systèmes mis en place dans le cadre des initiatives de RSS et de la collaboration avec le MSHP et les partenaires du développement sanitaire	Réponse aux maladies à déclaration obligatoire. Tendances hebdomadaires, mensuelles et annuelles

3.4 Plan de gestion de la santé et de la sécurité au travail

L'objectif de cette composante du plan de gestion est de traiter les impacts potentiels suivants, ainsi que les dangers et les conséquences qui y sont associés :

- Faible capacité (institutionnelle) des gouvernements nationaux et locaux, notamment en ce qui concerne la fourniture de soins de santé et de services d'intervention d'urgence ;
- Augmentation de la demande et du coût des services de santé publique, ou réduction de l'accès aux services entraînant une augmentation du recours à des formes alternatives de médecine ;
- Les mouvements, la présence et le comportement de la main-d'œuvre non locale ;
- Augmentation de la transmission de maladies transmissibles et zoonotiques avec risque d'épidémies ;
- Augmentation des facteurs de risque modifiables susceptibles de provoquer des maladies non transmissibles ;
- Trafic routier ou accidents liés aux équipements mobiles du projet (y compris le rail) ; et
- Expositions à des substances chimiques dangereuses présentant un risque pour la santé humaine.

Tableau 3.4 Plan de services médicaux et d'intervention d'urgence du projet

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Planifier, mettre en œuvre et contrôler efficacement le plan de gestion de la santé des services médicaux et d'urgence afin de limiter le recours au secteur local de la santé publique pour les problèmes liés au travail ainsi que pour les problèmes de santé primaires de la main-d'œuvre qui ne réside pas sur place. Les services médicaux et d'urgence du projet doivent être développés de manière proactive afin que tous les services soient en place avant le début de l'étape principale de construction.		Santé et sécurité	Prestataire de services médicaux	Projet	Élaborer avant la construction avec révision-extension en cours d'exploitation	Extrant	Services médicaux du Projet mis en œuvre conformément au plan	Achèvement par rapport au plan	Examen trimestriel, sous réserve de mises à jour
						Extrant	Systèmes spécifiques mis au point pour limiter la nécessité d'orienter les travailleurs du Projet vers le système de santé public local	Extrant unique	Extrant unique qui fait l'objet d'un examen régulier pour déterminer l'évolution de la dynamique
						Extrant	Inclusion de l'obligation de limiter l'accès des entrepreneurs non locaux au système de santé publique dans tout document d'appel d'offres et dans le(s) plan(s) de gestion des entrepreneurs qui en découle(nt)	Extrant unique	Extrant unique qui fait l'objet d'un examen régulier pour déterminer l'évolution de la dynamique

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
						Extrant	Développement de systèmes visant à favoriser le respect par les entrepreneurs de leurs obligations en matière de limitation de l'orientation vers le système de santé publique	Extrant unique	Extrant unique qui fait l'objet d'un examen régulier pour déterminer l'évolution de la dynamique
						Résultats	Nombre d'orientations vers les systèmes locaux de santé publique. Répartis entre les soins d'urgence et les soins de routine	Rapports des prestataires de services médicaux, des entrepreneurs et des établissements	Tous les mois
Dans le prolongement du plan de gestion sanitaire des services médicaux et d'urgence, la majorité des consultations médicales liées au projet devraient être orientées vers les grands centres ou les établissements privés, afin de ne pas surcharger les établissements de santé publique locaux, en s'appuyant sur des protocoles spécifiques d'orientation et de gestion des cas.		Santé et sécurité	Prestataire de services médicaux	Projet	Élaborer avant la construction avec révision-extension en cours d'exploitation	Extrant	Élaborer et réviser le plan d'intervention en cas d'urgence médicale	Extrant unique	Extrant unique qui fait l'objet d'un examen régulier pour déterminer l'évolution de la dynamique

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
En raison du nombre limité du personnel de santé publique dans la zone d'étude locale, les stratégies de recrutement et d'embauche du prestataire de services médicaux désigné par le projet doivent se concentrer sur l'engagement de personnel provenant des grands centres urbains afin de ne pas avoir d'impact sur les soins cliniques locaux.		Santé et sécurité	Prestataire de services médicaux et gestion des entrepreneurs	Projet	Élaborer avant la construction avec révision-extension en cours d'exploitation	Processus	Élaborer une disposition contractuelle spécifique pour le prestataire de services médicaux désigné, qui limite l'embauche de personnel médical local dans les services médicaux sur le lieu de travail	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
						Résultats	Origine du personnel médical guinéen (personnel médical et auxiliaire)	L'établissement de rapports en tant que domaine de performance clé	Rapports trimestriels
Dans le prolongement du plan de gestion de la santé des services médicaux et d'urgence, tous les besoins en matière de soins de santé sur le lieu de travail des entrepreneurs doivent être intégrés dans un seul et même cadre, assurés par le prestataire de services médicaux du projet désigné par Rio Tinto Simfer. L'objectif est de gérer l'utilisation des services de santé publique par les entrepreneurs et de recruter du personnel local de santé publique pour répondre aux besoins des entrepreneurs en matière de santé. Ces mesures seront soumises aux dispositions du PGE.		Santé et sécurité	Prestataires de services médicaux, achats, entrepreneurs	Projet	Élaborer avant la construction avec révision-extension en cours d'exploitation	Processus et extrant	Inclusion de l'obligation pour tous les entrepreneurs d'utiliser les services médicaux du Projet pour les travaux effectués exclusivement dans le cadre du Projet dans toute documentation relative à l'appel d'offres et dans le(s) plan(s) de gestion des entrepreneurs qui en découle(nt)	Contrats de sous-traitance et enregistrement auprès du prestataire de services médicaux sur place	L'examen de chaque contrat et la liste mensuelle des entrepreneurs inscrits sont communiqués à la direction des entrepreneurs

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
En lien avec le plan de gestion du trafic et l'engagement 256.5, le projet développera et mettra en œuvre des systèmes et des capacités d'intervention d'urgence pour répondre et gérer les incidents potentiels liés au projet sur le lieu de travail et dans la communauté. Cette capacité doit comprendre l'aptitude à répondre aux incidents liés aux accidents de la route, aux accidents ferroviaires, aux déversements et aux incendies.		Santé et sécurité	Gestion du trafic, gestion de la sécurité ferroviaire et entrepreneurs	Projet	Élaborer avant la construction avec révision-extension en cours d'exploitation	Extrant	Développement de capacités et de systèmes appropriés	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
						Extrant	Élaboration de procédures guidant les interventions d'urgence en cas d'incidents hors site, avec des dispositions spécifiques pour les incidents en rapport ou non avec le travail	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
Le service médical sur le lieu de travail du projet sera formé à la gestion initiale et à l'orientation en cas de morsure de serpent, y compris à l'achat, au stockage et à l'administration d'antivenin contre les morsures de serpent.		Santé et sécurité	Prestataire de services médicaux	Projet	Élaborer avant la construction avec révision-extension en cours d'exploitation	Extrant	Élaboration et maintien d'une capacité appropriée et de protocoles de gestion	Extrant unique	Extrant unique, sous réserve de révision
Le service médical sur le lieu de travail du projet sera formé à la gestion initiale des morsures de chiens et d'animaux, y compris la vaccination post-exposition contre la rage.		Santé et sécurité	Prestataire de services médicaux	Projet	Élaborer avant la construction avec révision-extension en cours d'exploitation	Extrant	Élaboration et maintien d'une capacité appropriée et de protocoles de gestion	Extrant unique	Extrant unique, sous réserve de révision

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Le service médical du projet doit disposer des capacités nécessaires pour gérer les cas suspects de fièvre hémorragique virale ou une épidémie se propageant par voie respiratoire, y compris les procédures de dépistage, d'isolement, de traitement, d'orientation, de contrôle de l'infection, de gestion des déchets, ainsi que des consommables et équipements adéquats.		Santé et sécurité	Prestataire de services médicaux	Projet	Élaborer avant la construction avec révision-extension en cours d'exploitation	Extrant	Élaboration et maintien d'une capacité appropriée et de protocoles de gestion	Extrant unique	Extrant unique, sous réserve de révision

Tableau 3.5 Équipement mobile

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
En lien avec le plan de gestion du trafic et les engagements 256.1-4, le projet développera et mettra en œuvre des contrôles de santé et de sécurité au travail pour gérer l'équipement mobile et les machines du projet, y compris des exigences spécifiques pour la formation des conducteurs, la gestion de la fatigue, le contrôle technique des véhicules, l'excès de vitesse, l'abus de substances, conformément à la norme C3 du Groupe Rio Tinto sur les véhicules et la conduite. Ces dispositions seront incluses dans le PGE.		Santé et sécurité	Ministères et entrepreneurs	Projet	Construction et opérations	Extrant	Norme « Rio Tinto Group Standard C3 Vehicles and Driving » appliquée au niveau du Projet	Éléments de conformité selon la norme	Vérification des éléments de conformité et examen régulier
						Extrant	Procédures du Projet élaborées, mises en œuvre et contrôlées	Extrant unique et selon les métriques des procédures	Extrant unique, sous réserve de révision
						Extrant	Plan de gestion des entrepreneurs incluant la conformité à la norme	Éléments de conformité selon la norme	Vérification des éléments de conformité et examen régulier
						Résultats	100 % des conducteurs conformes aux normes de transport et disposant d'un certificat d'aptitude au travail	Dossiers de déclaration et de certification de l'aptitude au travail	Rapports mensuels

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
						Résultats	Rapports et gestion des incidents	Conformément au système de gestion de la santé et de la sécurité, notification et rapport, y compris les rapports de non-conformité, de quasi-accident, d'accident, d'accident avec blessures ou de décès. Analyse des tendances.	Dans le cadre de la réponse aux incidents et de l'enquête. Analyse des tendances avec des rapports hebdomadaires et mensuels
En lien avec le plan de gestion du trafic, le projet limitera l'utilisation des motos pour les activités liées au travail lorsque cela est possible et exigera que les employés qui utilisent des motos pour se rendre au travail soient accompagnés de vêtements et d'équipements de sécurité appropriés, et qu'ils limitent le levage de plusieurs personnes.		Santé et sécurité	Gestion du trafic et entrepreneurs	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Extrant	Procédures élaborées et mises en œuvre	Extrant unique	Extrant unique, sous réserve de révision
						Résultats	Rapports et gestion des incidents	Conformément au système de gestion de la santé et de la sécurité, notification et rapport	Dans le cadre de la réponse aux incidents et de l'enquête. Analyse des tendances avec des rapports hebdomadaires et mensuels.

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
En lien avec le plan de gestion du trafic, le projet développera et mettra en œuvre des plans spécifiques de gestion des trajets pour les chauffeurs de camion longue distance, y compris des périodes de repos définies, le contrôle technique des véhicules, les vitesses dans les communautés, etc.		Logistique	Santé et sécurité, entrepreneurs	Projet	Élaborer avant la construction avec révision-extension en cours d'exploitation	Extrant	Plans de gestion des trajets élaborés par les entreprises de transport, incluant la sécurité des véhicules, les dispositions relatives à la conduite sûre, y compris la gestion de la fatigue, le dépassement de vitesse, le contrôle technique des véhicules, etc.	Extrant unique	Extrant unique avec une révision régulière
En lien avec le plan de gestion du trafic, les responsables du projet prévoient que tous les véhicules légers et les camions longue distance seront équipés de régulateurs de vitesse électroniques embarqués ou de systèmes de surveillance du parc automobile (avec caméras sur le tableau de bord et surveillance numérique connexe) afin de déterminer les comportements de conduite et les cas de non-respect des plans de gestion des déplacements. Ces dispositions seront incluses dans le PGE.		Logistique	Santé et sécurité, entrepreneurs	Projet	Construction et opérations	Processus et extrant	Toutes les entreprises de transport et de la chaîne d'approvisionnement doivent disposer d'un logiciel de gestion de flotte pour détecter la localisation de leur flotte et signaler les mauvais comportements au volant	Exigence contractuelle et rapport unique de conformité	Rapports mensuels de conformité
						Processus et extrant	Toutes les entreprises de transport et de la chaîne d'approvisionnement doivent disposer de caméras de surveillance orientées vers l'avant et vers l'arrière, connectées au système de gestion du parc automobile	Exigence contractuelle et rapport unique de conformité	Rapports mensuels de conformité

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
						Extrant	Inclure la nécessité de systèmes de gestion des trajets et de suivi de la flotte dans tout document d'appel d'offres et dans le(s) plan(s) de gestion des entrepreneurs qui en découle(nt)	Extrant unique	Extrant unique avec une révision régulière

Tableau 3.6 Gestion des matières dangereuses

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
En lien avec les engagements de la section sur l'utilisation des ressources et la gestion des matières dangereuses (section I), intégrer certains éléments dans le PGSST, y compris la gestion des matières dangereuses dans le plan de prévention, de préparation et d'intervention en cas d'urgence du projet, conformément aux engagements 98, 99 et 100).		Santé et sécurité	Multidisciplinaire entrepreneurs	Projet	Construction et opérations	Extrant	Mettre en œuvre les normes de Rio Tinto en matière de matières dangereuses dans le cadre du Projet	Éléments de conformité selon la norme	Vérification des éléments de conformité et examen régulier
						Processus	Mettre à jour et soutenir l'intégration de la gestion des matières dangereuses () dans le Plan de prévention, de préparation et d'intervention en cas d'urgence du Projet	Extrant unique	Extrant unique avec une révision régulière
						Processus	Examiner et mettre à jour la procédure de gestion des matières dangereuses du site afin d'y inclure la prise en compte et le respect des règles par les entrepreneurs	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
						Extrant	Élaborer une procédure de gestion des entrepreneurs qui s'aligne sur la procédure de gestion des matières dangereuses du Projet, y compris les éléments de vérification	Rapport dans le cadre du plan de gestion des entrepreneurs selon les normes définies	Rapport mensuel de conformité
						Extrant	Conformément à la procédure de gestion des entrepreneurs, veiller à ce que les matières dangereuses utilisées sur le site par les entrepreneurs fassent l'objet d'un processus de contrôle documenté à inclure dans le Plan de gestion des déchets du site	Une gestion des déchets suivant une filière documentée avec des mécanismes de vérification	Rapport mensuel de conformité

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
<p>Sur la base de l'engagement 94 relatif à l'acquisition de matières dangereuses, en liaison avec le PGSST, les risques spécifiques pour la santé humaine pouvant résulter de l'exposition à un produit ou à un sous-produit seront évalués et des procédures de santé et de sécurité seront élaborées sur la base des risques d'exposition aiguë et chronique, y compris : i) des protocoles de gestion médicale pour la gestion de l'exposition aiguë, y compris l'acquisition et l'application de tout antidote nécessaire et ii) l'élaboration de programmes de surveillance médicale soutenus par un contrôle des effets biologiques ou de la biologie. Inclure dans les dispositions du PGE.</p>		Santé et sécurité	<p>Prestataire de services médicaux, divers services, entrepreneurs</p>	Projet	Construction et opérations	Extrant	<p>Mettre à jour l'évaluation des risques et élaborer un plan de gestion associé pour les matières dangereuses actuelles et toute nouvelle matière dangereuse susceptible d'être utilisée sur le site. Ou lien avec une base de données électronique telle que Chem-Alert, mais une évaluation des risques est nécessaire</p>	<p>Extrant unique ne nécessitant pas de mise à jour régulière</p>	<p>Extrant unique notant la période de révision et la nécessité de mettre à jour avec tout changement sur le site</p>
						Extrant	<p>Élaborer des procédures de gestion médicale et se procurer les médicaments/antidotes nécessaires pour faire face aux épisodes d'exposition aiguë</p>	<p>Extrant unique ne nécessitant pas de mise à jour régulière</p>	<p>Extrant unique notant la période de révision et la nécessité de mettre à jour avec tout changement sur le site</p>

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
						Extrant	Élaborer des procédures de surveillance médicale afin d'assurer le suivi biologique et de garantir l'efficacité des contrôles de l'exposition	Extrant unique ne nécessitant pas de mise à jour régulière	Extrant unique notant la période de révision et la nécessité de mettre à jour avec tout changement sur le site
						Résultats	Conformité de la surveillance médicale pour les groupes d'exposition homogènes susceptibles d'être exposés à des matières dangereuses	Examen du groupe cible nécessitant une surveillance médicale et respect des objectifs	Rapports mensuel et annuel
Dans le cadre de la gestion des matières dangereuses, tous les travailleurs qui manipulent ou peuvent être exposés à une substance devront porter des vêtements de protection appropriés, se changer et se laver avant de quitter le site afin d'éviter toute exposition accidentelle, à l'extérieur du site. Des procédures seront également élaborées pour les travailleurs qui manipulent et lavent des vêtements potentiellement contaminés.		Santé et sécurité	Ministères, gestion des installations des camps et entrepreneurs	Projet	Construction et opérations	Processus	Élaboration de procédures adéquates et d'exigences en matière de respect des règles par les entrepreneurs	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
						Résultats	Respect de l'interdiction faite aux travailleurs de quitter les zones de travail susceptibles de contenir des matières potentiellement dangereuses	Contrôles de vérification dans le cadre du système de gestion de la santé et de la sécurité	Rapports hebdomadaires et mensuels et analyse des tendances

Tableau 3.7 Santé et bien-être au travail et assistance aux employés

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Dans le prolongement du PGSST, développer et mettre en œuvre les normes sanitaires de Rio Tinto dans le cadre d'un système de gestion de la santé et de l'hygiène au travail afin de garantir l'aptitude au travail et le contrôle de l'exposition de la main-d'œuvre, y compris la gestion des particules et des gaz, du bruit, de la manutention manuelle et des vibrations, du stress thermique, des substances chimiques dangereuses et des radiations.		Santé et sécurité	Ministères	Projet	Construction et opérations	Extrant	Mettre en œuvre les normes de Rio Tinto en matière d'aptitude au travail et de santé/hygiène au travail dans le cadre du Projet	Éléments de conformité selon la norme	Vérification des éléments de conformité et examen régulier
						Résultats	Respect du système de gestion de la santé et de l'hygiène au travail et des procédures connexes	Rapports basés sur les activités comparées aux objectifs	Rapports mensuels et synthèse annuelle
Dans le prolongement de l'engagement 246.1 et dans le cadre du PGSST, élaborer et mettre en œuvre des programmes de dépistage de l'aptitude au travail lors de l'embauche et périodiquement, afin de dépister diverses maladies non transmissibles (MNT) et des facteurs de risque modifiables, d'identifier les travailleurs à risque et de promouvoir des interventions en matière de santé et de bien-être.		Santé et sécurité	Prestataires de services médicaux	Projet	Construction et opérations	Extrant	Élaborer et mettre en œuvre des programmes de dépistage de base et en série pour déterminer l'aptitude au travail, en incluant des normes minimales	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
						Résultats	Respect des objectifs de surveillance et d'évaluation des tendances des maladies non transmissibles et des facteurs de risque modifiables	Rapports basés sur le respect des objectifs et les tendances des maladies	Rapports mensuels et analyse trimestrielle des données afin de déterminer les groupes à risque et d'envisager des initiatives en matière de bien-être

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Dans le prolongement du PGSST, élaborer et mettre en œuvre des programmes spécifiques de bien-être sur le lieu de travail, en tenant compte des piliers du bien-être, notamment les programmes de sensibilisation et d'éducation et les stratégies de changement de comportement concernant l'alimentation, l'exercice, le tabagisme et la consommation d'alcool, ainsi que la santé mentale.		Santé et sécurité	Prestataires de services médicaux, ressources humaines	Projet	Construction et opérations	Extrant	Sur la base des besoins généraux et des données issues de l'évaluation de l'aptitude au travail, élaborer des programmes de bien-être sur le lieu de travail	Extrant unique.	Une seule extrant notant la période d'examen avec un examen dynamique des données
						Résultats	Développer des systèmes permettant de prendre en compte les changements de comportement et de déterminer l'efficacité des interventions en matière de bien-être	Modification des paramètres de comportement et de bien-être sur la base d'interventions et par le biais de mécanismes de surveillance	Par le biais d'éléments programmatiques spécifiques, notamment des rapports mensuels et des analyses de tendances
Dans le prolongement du PGSST, travailler avec les installations du camp et la société de gestion des repas, idéalement par l'intermédiaire d'un diététicien, pour choisir les menus et les boissons de manière à assurer une alimentation adéquate, tout en gérant les portions et les options alimentaires malsaines afin de réduire les risques de maladies non transmissibles (par exemple, aliments riches en sel ou en graisses insaturées, aliments transformés, à forte teneur en sucre, etc.).		Santé et sécurité	Gestion des installations du camp	Projet	Construction et opérations	Processus et extrant	Exiger que la société de gestion des installations du camp d'hébergement revoie régulièrement les menus et les portions alimentaires afin de promouvoir des options d'alimentation saine	Extrant unique avec des révisions sur une base programmée	Extrant unique, avec une période d'examen définie
						Extrant	Rapport d'examen et de recommandations du diététicien	Un seul résultat avec des révisions sur le plan d'action et dans la période de suivi	Extrant unique, avec une période d'examen définie
						Résultats	Examiner les données de surveillance médicale pour déterminer les éventuelles interventions nutritionnelles spécifiques	Examen de la surveillance médicale avec l'équipe de surveillance médicale du site	Examen des rapports trimestriels et annuels

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
En lien avec le plan de gestion du trafic et les engagements 256.1-4, le projet élaborera et mettra en œuvre un programme de surveillance médicale des conducteurs (pour les véhicules et les trains) qui comprendra le dépistage des maladies chroniques (hypertension et diabète), l'abus de substances, le respect de normes physiques spécifiques et l'absence d'exclusions médicales qui limitent la capacité à utiliser des équipements mobiles (par exemple, l'épilepsie). Cela fera l'objet de dispositions dans le PGE.		Santé et sécurité	Gestion du trafic, prestataires de services médicaux, entrepreneurs	Projet	Construction et opérations	Processus	Processus visant à garantir l'aptitude à la conduite des conducteurs et la surveillance médicale continue dans le cadre du programme de santé au travail	Extrant unique avec des révisions sur une base programmée	Extrant unique, avec une période d'examen définie
						Extrant	Examiner les normes de Rio Tinto et s'assurer que les exigences en matière d'aptitude au travail des conducteurs sont en place et que l'évaluation et la surveillance médicales sont programmées	Extrant unique	Examen de notation à extrant unique
						Résultats	Respect du programme d'aptitude au travail des conducteurs	Respect à 100 % du calendrier de surveillance médicale et du processus approprié de retour au travail	Conformément au programme de surveillance, avec des rapports mensuels et annuels
						Résultats	Ajustements des programmes de bien-être en se basant sur les données de surveillance médicale	Examen des données et recommandations pour des interventions spécifiques ou ciblées	Révision semestrielle des données

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Élaborer et mettre en œuvre des procédures de gestion des serpents et de la faune, y compris la sensibilisation aux risques liés au débroussaillage lors des travaux préliminaires et de la construction, y compris les vêtements de protection appropriés, la manipulation des serpents et les premiers soins en cas de morsure de serpent ou d'animal.		Environnement	Santé et sécurité, gestion des installations de camping, fournisseur de services médicaux	Projet	Construction et opérations	Extrant	Élaborer des procédures et des protocoles appropriés	Extrant unique	Examen de notation à extrant unique

3.5 Gestion de la sécurité et de la sûreté communautaires

L'objectif de cette composante du plan de gestion est de traiter les impacts potentiels suivants, ainsi que les dangers et les conséquences qui y sont associés :

- Le mouvement, la présence et le comportement des travailleurs non locaux dans la zone d'influence ;
- Défaillance de l'infrastructure du projet et intrusion ou accès non autorisé dans la zone du bail minier ;
- Trafic routier ou accidents liés aux équipements mobiles du projet (y compris le rail) ;
- Développement de maux sociaux, influence sur les valeurs traditionnelles et perception de l'inégalité en raison de la présence et du comportement de la main-d'œuvre ;
- Changements socio-économiques locaux et pratiques de subsistance qui influencent certains déterminants sociaux et sanitaires ;
- Attentes non satisfaites en matière d'emplois directs et de développement socio-économique local ; et
- MIP et l'attraction des migrants à la recherche d'un emploi et d'opportunités.

Tableau 3.8 Sécurité générale de la communauté et sécurité routière et ferroviaire de la communauté

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Conformément à l'engagement 249, le projet collaborera avec les autorités publiques, les organisations non gouvernementales, la société civile et les agences de développement pour soutenir les programmes communautaires de sécurité routière, de sécurité ferroviaire et de sécurité incendie, le programme SPOC proposé étant une méthode pour soutenir la sensibilisation et l'éducation, mettre en évidence les domaines ou pratiques à haut risque émergents et soutenir la collecte de données et la notification des incidents-accidents.		Performance communautaire et sociale	Relations avec les parties prenantes, santé et sécurité, autorités locales, partenaires de mise en œuvre	Zone d'étude locale et régionale	Élaborer avant la construction avec révision-extension en cours d'exploitation	Processus	S'impliquer auprès de diverses parties prenantes sur des initiatives de sécurité communautaire	Implication initiale et continue	Par session d'implication
						Extrant	Développer des systèmes dans le cadre des activités de RSS des cadres communautaires pour soutenir la sensibilisation et l'éducation à la sécurité routière/ferroviaire/incendie au sein de la communauté	Systèmes développés	Extrant unique et sous réserve de révision
						Extrant	Nombre de sessions organisées dans le cadre de différentes activités d'intervention	Rapport d'activité du cadre communautaire	Activité mensuelle
						Résultats	Tendances en matière d'incidents et d'accidents liés à la sécurité de la communauté	Par le biais de mécanismes de surveillance COPC avec les établissements de santé et les cadres communautaires	Sur la base des incidents et des rapports d'activité mensuels
						Extrant	Modification des sessions de sensibilisation et d'éducation et d'autres contrôles en fonction des enquêtes sur les incidents	Modification des programmes et des initiatives	Extrant unique et sous réserve de révision

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Conformément au plan de gestion du trafic et à l'engagement 256.6, le projet, en partenariat avec les autorités gouvernementales et les organisations concernées, développera et mettra en œuvre des initiatives communautaires de sécurité routière, notamment en sensibilisant et en sensibilisant la communauté à la sécurité routière et à la législation en la matière, ainsi qu'à la sécurité des piétons, les écoles et les jeunes enfants constituant un public cible spécifique en tant que groupe vulnérable.		Performance communautaire et sociale	Relations avec les parties prenantes, santé et sécurité, autorités locales, partenaires de mise en œuvre	Zone d'étude locale et régionale	Élaborer avant la construction avec révision-extension en cours d'exploitation	Processus	Planification et accord avec le ministère préfectoral de l'éducation pour le soutien du programme	Extrant unique	Extrant unique notant l'examen et le renouvellement
						Processus	Élaboration d'un matériel de campagne d'information, de communication et d'éducation et d'un plan de mise en œuvre	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
						Extrant	Organiser des sessions selon le plan de campagne établi	En se basant sur l'intervention planifiée et le programme d'activités	Rapport en fonction des sessions de formation prévues, mais rapport mensuel sur la réalisation du plan
						Résultats	Transfert de connaissances pour une meilleure compréhension et des pratiques plus sûres	Tendance en matière de transfert de connaissances et de changement de comportement	Surveillance de base et en série (analyse des tendances)
						Résultats	Incidents de la circulation routière et accidents véhicules-piétons impliquant des enfants d'âge scolaire, diverses sources secondaires (COPC, autorités de police et de circulation, établissements de santé publique, etc.)	Analyse des données secondaires, analyse des tendances (y compris au niveau local si possible)	Rapports mensuel et annuel

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Dans le prolongement du plan de gestion du trafic et de l'engagement 256.6, le projet évaluera, en partenariat avec les autorités gouvernementales et les organisations concernées, les possibilités de renforcer la capacité des autorités chargées de la circulation à faire respecter de manière appropriée et efficace le Code de la route, y compris la réglementation des taxis-motos et minibus et le nombre de passagers qu'ils transportent, l'utilisation de casques de protection, les excès de vitesse, le contrôle de la conduite en état d'ivresse, etc.		Performance communautaire et sociale, relations extérieures	Relations avec les parties prenantes, santé et sécurité, autorités locales, partenaires de mise en œuvre	Zone d'étude locale et régionale	Élaborer avant la construction avec révision-extension en cours d'exploitation	Processus	Implication avec les autorités locales et les agences de transport pour développer un système de transport public plus sûr et élaboration d'un plan d'appui aux initiatives conjointes	Extrant unique d'implication et signature d'un protocole de collaboration	Extrant unique
						Extrant	Élaborer et mettre en œuvre des initiatives de gestion de la sécurité routière	Développement d'interventions et d'activités planifiées. Plan de mise en œuvre.	Selon le plan défini
						Résultats	Tendances en matière d'incidents ou d'accidents de la circulation routière	Analyse des données secondaires, analyse des tendances (y compris au niveau local si possible)	Rapports mensuel et annuel

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Dans le prolongement du plan de gestion du trafic et des engagements 256, le projet, en partenariat avec les autorités gouvernementales et les organisations concernées, cherchera à soutenir les mesures de modération du trafic sur les routes publiques, y compris l'utilisation de signaleurs, de ralentisseurs, de cercles pour ralentir le trafic, de passerelles pour les piétons dans les zones très fréquentées, de sentiers pour les piétons et les cyclistes afin de les tenir à l'écart de la réserve de route et d'améliorer l'éclairage le long des routes, etc.		Logistique	Performance communautaire et sociale, relations avec les parties prenantes, santé et sécurité, autorités locales, partenaires de mise en œuvre	Zone d'étude locale et régionale	Élaborer avant la construction avec révision-extension en cours d'exploitation	Extrant	Évaluer les possibilités de soutien spécifique, en particulier dans les zones à haut risque	Réalisation d'initiatives mutuellement planifiées	Selon les activités
						Résultats	Comme pour les autres interventions, évaluer la tendance des incidents et accidents de la circulation routière afin de déterminer l'efficacité de toute intervention et la nécessité de réviser l'activité	Analyse des données secondaires, analyse des tendances (y compris au niveau local si possible)	Rapports mensuel et annuel
Conformément à l'engagement 258.1-7 et au plan de sécurité ferroviaire, le projet développera des initiatives de sécurité ferroviaire, notamment : i) maintien de la visibilité; ii) points de passage sûrs; iii) gestion du bétail; iv) passage de véhicules; v) décourager l'entrée dans les zones opérationnelles; vi) fournir une sensibilisation et une éducation visant spécifiquement à atteindre les enfants et les éleveurs.		Santé et sécurité	Performance communautaire et sociale, relations avec les parties prenantes, autorités locales, partenaires de mise en œuvre	Zone d'étude locale et régionale	Élaborer avant la construction avec révision-extension en cours d'exploitation	Extrant	Élaborer et mettre en œuvre des initiatives de gestion de la sécurité routière	Développement d'interventions et d'activités planifiées. Plan de mise en œuvre.	Selon le plan défini
						Résultats	Tendances en matière d'incidents ou d'accidents de la circulation routière	Analyse des données secondaires, analyse des tendances (y compris au niveau local si possible)	Rapports mensuel et annuel

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
En lien avec le plan d'intervention d'urgence du projet et le plan de gestion du trafic, élaborer et mettre en œuvre des procédures sur la manière dont le projet répondra à une situation d'urgence hors site qui : i) implique l'infrastructure, les ressources ou les activités du projet; ii) implique un incident sans rapport avec les activités du projet.		Santé et sécurité, sûreté	Gestion du trafic, santé et sécurité, autorités locales	Zone d'étude locale et régionale	Élaborer avant la construction avec révision-extension en cours d'exploitation	Extrant	Élaboration de procédures guidant les interventions d'urgence en cas d'incidents hors site, avec des dispositions spécifiques pour les incidents en rapport ou non avec le travail	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
						Extrant	Une évaluation des risques pour les incidents communautaires a été réalisée et des contrôles de gestion et des codes de pratique ont été mis en place	Extrant unique	Extrant unique, sous réserve de révision
Dans le cadre du plan d'intervention d'urgence du projet, ce dernier travaillera avec les autorités locales, d'autres sociétés minières ou connexes et des partenaires de développement pour développer des capacités plus larges d'intervention d'urgence et de sauvetage, en particulier les capacités et la réponse du gouvernement.		Sûreté, Santé et sécurité, relations extérieures	Autres entreprises, entrepreneurs, forum de santé communautaire, autorités nationales et locales	Zone d'étude locale et régionale	Élaborer avant la construction avec révision-extension en cours d'exploitation	Extrant	Processus documenté sur les rôles de soutien en cas de situation d'urgence sur le site ou à proximité du site. Définir les rôles des différentes parties pour un soutien mutuel.	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique

Tableau 3.9 Infrastructure du projet et intrusion

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Conformément à l'engagement 8, le projet assurera une conception technique efficace et une gestion ultérieure des fronts de taille, des dépôts de déchets et d'autres travaux de terrassement tels que les remblais des routes de transport, en tenant compte des normes appropriées en matière de stabilité géotechnique et de protection contre les risques sismiques afin de garantir l'intégrité contre les effondrements ou les défaillances.		Génie	Ministères	Projet	Construction jusqu'à la période suivant la fermeture	Processus	Conception technique et surveillance basées sur les normes de Rio Tinto et les bonnes pratiques internationales du secteur	Audits internes et externes indépendants conformément aux exigences standard	Selon les exigences de la norme
Dans le cadre du plan d'intervention d'urgence du projet, le risque de défaillance de l'infrastructure du projet sera pris en compte, y compris les zones ou les communautés potentiellement touchées à risque, afin d'éviter toute implantation dans ces zones (au besoin).		Génie	Performance communautaire et sociale, santé et sécurité	Projet	Construction jusqu'à la période suivant la fermeture	Processus et extrant	Élaboration d'un plan d'intervention d'urgence pour le Projet avec des contrôles pertinents	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
Le projet développera et mettra en œuvre des sessions de sensibilisation et d'éducation sur les activités de construction, d'exploitation minière et d'équipement mobile afin d'améliorer la compréhension générale et la gestion des perceptions, mais aussi de souligner les dangers et les dangers inhérents pour décourager l'accès de la communauté.		Performance communautaire et sociale	Sécurité, logistique, santé et sécurité	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	Élaborer le matériel des séances de sensibilisation et d'éducation sur le site et planifier les modalités de diffusion	Extrant unique	Extrant unique indiquant l'examen et la mise à jour du matériel
						Extrant	Nombre de sessions organisées par groupes et communautés ciblées	Nombre de sessions réalisées par rapport à l'objectif	Rapports mensuels
						Résultats	Nombre d'incidents ou d'intrusions basés sur le Projet	Rapport d'incident	Par incident

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Le projet désignera des agents de liaison communautaires pour soutenir l'éducation et la sensibilisation, avec la possibilité que les cadres communautaires soutenant le programme SPOC proposé puissent étendre cette sensibilisation d'une manière sensible à la culture et inclure les écoles pour cibler spécifiquement les enfants.		Performance communautaire et sociale	Sécurité, partenaires de mise en œuvre	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	Agents de liaison communautaires désignés par le Projet	Ressources en place	Extrant unique
						Extrant	Établir un lien entre le programme de soutien aux cadres communautaires proposé et les agents de liaison communautaires	Extrant unique	Extrant unique notant la période d'examen et les possibilités d'amélioration
						Extrant	Nombre de sessions de formation réalisées dans les écoles ou destinées aux jeunes dans les communautés par rapport à l'objectif fixé	Nombre de sessions réalisées par rapport à l'objectif	Rapports mensuel et annuel
Selon une évaluation des risques, le projet élaborera et mettra en œuvre des mesures d'atténuation de la sécurité de la communauté, notamment des panneaux de signalisation pour délimiter les zones à risque (routes, barrages), des gilets de sauvetage aux barrages et des protocoles pour les équipes d'incendie et de secours du projet afin de répondre et de gérer une blessure qui se produit sur le site.		Santé et sécurité	Ministères	Projet	Construction et opérations	Processus	Effectuer une évaluation des risques et déterminer les besoins en matière de signalisation et de soutien à la sécurité	Extrant unique	Les extraits sont susceptibles d'être revus et mis à jour
						Processus et extraits	Élaborer des protocoles pour répondre aux incidents survenant sur le site	Extrant unique	Les extraits sont susceptibles d'être revus et mis à jour
Conformément à l'engagement 263, le projet élaborera un plan de sécurité conforme aux principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme pour les secteurs extractifs, qui comprendra un suivi et des actions en cas d'intrusion non autorisée, ces actions étant soumises aux dispositions du PGE.		Sécurité	Performance communautaire et sociale, entrepreneurs, autorités locales	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus et extraits	Élaborer le plan de sécurité avec des dispositions appropriées en matière de Droits de l'Homme	Extrant unique	Les extraits sont susceptibles d'être revus et mis à jour

3.6 Migration induite par un projet

L'objectif de cette composante du plan de gestion est d'aborder un large éventail d'impacts potentiels et de conséquences connexes, car la MIP est transversale à un certain nombre de domaines, comme indiqué au tableau 3.10.

Tableau 3.10 Migration induite par le projet

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Conformément au plan de gestion de la MIP et aux engagements 237, 238.1-4, 239.1-4, 240, 241, 242.1-5, 243, 244 et 245.1-5.		Performance communautaire et sociale	Divers selon l'engagement	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Conformément au plan de gestion de la MIP			
<p>Dans le cadre du plan de gestion de la MIP, surveiller ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> État général du logement. Développement des implantations non officielles Développement de logements de type dortoir Développement des locations d'arrière-cour L'inflation du secteur immobilier. 		Performance communautaire et sociale, équipe MIP	Partenaires de mise en œuvre, autorités locales	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus et résultats	Mettre au point un outil d'évaluation de base pouvant être inclus dans le cadre de S et É de la MIP	Collecte des données dans l'outil	Collecte et communication de données trimestrielles et analyse des tendances Procéder au regroupement annuel
						Extrant	Inclure les données de l'outil d'évaluation dans la liste des ménages ou dans un élément spécifique de santé environnementale dans le cadre du programme SPOC	D'après la base de données des listes de SPOC des ménages et les éléments de santé environnementale	Collecte mensuelle des données et dans le cadre du rapport mensuel officiel Procéder au regroupement trimestriellement et annuellement
						Résultats	Plan d'action axé sur les résultats du suivi	Réviser les éléments du plan d'action	Conformément aux mesures du plan d'action

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Conformément à l'engagement 241, lié au plan de gestion de la MIP et aux critères de conception environnementale et sociale du projet, en partenariat avec les autorités locales et les organisations compétentes, le cas échéant, le projet contribuera à la planification de l'augmentation prévue des demandes d'infrastructures et de services locaux dans les communautés qui sont fortement touchées par l'immigration en raison des activités du projet, y compris les services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène.		Performance communautaire et sociale, équipe MIP	Partenaires de mise en œuvre, autorités locales	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations				Conformément au plan de gestion de la MIP

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Conformément à l'engagement 242.1-5, lié au plan de gestion de la MIP, le projet mettra en œuvre un programme intégré de renforcement des capacités afin d'offrir aux autorités locales et aux villages/communautés la possibilité de planifier, de hiérarchiser, de construire et d'entretenir les infrastructures nécessaires et de promouvoir l'aménagement du territoire. Du point de vue de la SSC, cela permettra d'atténuer les impacts négatifs potentiels sur la santé de la surpopulation et des mauvaises conditions de logement, de la création de sites de reproduction des vecteurs, des mauvaises conditions d'hygiène et de salubrité de l'environnement, des pratiques d'utilisation des terres susceptibles d'affecter l'agriculture et d'influer sur la nutrition, de la sécurité des communautés en cas d'intrusion dans la réserve routière et des risques d'incendie incontrôlés causés par des maisons ou des structures (par exemple, des marchés) construites à proximité immédiate les unes des autres.		Performance communautaire et sociale, équipe MIP	Partenaires de mise en œuvre, autorités locales	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Conformément au plan de gestion de la MIP			
						Extrant	Inclure des éléments spécifiques d'aménagement du territoire qui tiennent compte des déterminants sociaux et physiques de la santé afin de réduire les différents risques	Prise en compte spécifique des éléments de SSP dans tout soutien	Les extrants sont susceptibles d'être revues et mises à jour

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Dans le prolongement de l'aménagement du territoire et de l'utilisation des terres de l'engagement 242.1-5, le projet envisagera de soutenir les autorités locales dans l'élaboration de règlements pour gérer les déterminants environnementaux, notamment : i) les règlements sur le bruit afin que les installations de divertissement ne soient pas développées à proximité des écoles, des établissements de santé, des zones résidentielles et que les heures de fermeture soient respectées; ii) le contrôle des mécaniciens de rue avec l'élimination sans discernement des hydrocarbures usagés; iii) la qualité de l'air et les brûlages incontrôlés, etc.		Performance communautaire et sociale, équipe MIP	Ministère de l'Environnement , partenaires de mise en œuvre, autorités locales	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Conformément au plan de gestion de la MIP			
						Extrant	Inclure l'élaboration de règlements spécifiques à l'appui de la gestion des déterminants de la santé liés à l'environnement	Prise en compte spécifique des éléments de SSP liés à la santé environnementale et aux règlements dans tout soutien	Les extrants sont susceptibles d'être revues et mises à jour

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
<p>Conformément à l'engagement 236.1-3, pour atténuer les impacts de l'augmentation de la demande en eau dans les communautés locales en raison de la croissance de la population associée au projet et pour soutenir des services d'eau durables, le projet va : i) recenser les zones d'habitation en vue d'un soutien éventuel en fonction de la demande, de la saisonnalité et de la vulnérabilité (en particulier des femmes); ii) élaborer un programme en consultation avec les communautés locales pour améliorer l'accès à une eau potable de bonne qualité et déterminer l'infrastructure et l'emplacement préférés pour l'eau; iii) en lien avec l'engagement 241, en partenariat avec les autorités locales et les organisations compétentes, faciliter la fourniture d'eau en quantité adéquate et conformément aux normes de l'eau potable (OMS, 2022) dans les zones touchées; iv) surveiller la qualité de l'eau en fonction des normes de l'eau potable et des polluants potentiels tels que définis dans le plan de gestion de l'eau.</p>		<p>Performance communautaire et sociale et environnement, équipe MIP</p>	<p>Relations avec les parties prenantes, partenaires de mise en œuvre, autorités locales</p>	<p>Zone d'étude immédiate et locale</p>	<p>Construction et opérations</p>	Extrant	<p>Développer des systèmes de surveillance des ressources en eau de la communauté afin de déterminer l'accès à des sources de qualité, de dresser la liste des groupes vulnérables et de relever d'autres défis spécifiques</p>	<p>Développement d'un système de surveillance en tant que extrant unique</p>	<p>Extrant unique sujet à révision et mise à jour</p>
	Extrant					<p>Cadre convenu pour travailler avec les services de distribution d'eau ou les autorités préfectorales, avec un protocole d'accord sur les rôles/responsabilités</p>	<p>Mémorandum d'accord complété</p>	<p>Extrant unique, sous réserve de révision</p>	
	Extrant					<p>Évaluer l'accès aux ressources en eau (définition des sources d'eau améliorées) par rapport aux normes nationales reconnues et au nombre d'habitants</p>	<p>Enquêtes en série ou lien avec les listes des ménages via le programme COPC</p>	<p>Enquêtes programmées (annuelles ou bisannuelles) et rapports mensuels à partir des données du COPC</p>	
	Résultats					<p>En se basant sur les résultats de la surveillance, soutenir les infrastructures hydrauliques en fonction de l'achèvement par rapport à l'objectif</p>	<p>Pourcentage d'infrastructures hydrauliques achevées par rapport au plan</p>	<p>Conformément à la conception du soutien, mais rapports trimestriels et annuels</p>	

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
						Résultats	Évolution de la charge de morbidité dans les pathologies liées à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène	Données des différents systèmes de surveillance	Conformément à la conception du programme, mais avec des indicateurs avancés pour soutenir une évaluation efficace et une réponse aux tendances
						Résultats	Effectuer un contrôle de la qualité des ressources en eau de la communauté qui peuvent être influencées par la MIP ou celles qui sont soutenues par le développement d'une infrastructure spécifique au Projet	Analyse de la qualité de l'eau pour les coliformes/les coliformes thermotolérants et autres données de base sur la qualité de l'eau sur le terrain	Selon le plan de surveillance. Rapports mensuels consolidés des zones ciblées.

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Le projet, en partenariat avec les autorités locales et les partenaires potentiels, évaluera les possibilités de soutenir des sources d'énergie alternatives pour la cuisine et le chauffage afin d'améliorer la qualité de l'air intérieur et extérieur, y compris l'utilisation de fourneaux à haut rendement qui utilisent moins de bois et de charbon de bois suivant des initiatives qui sont culturellement acceptables et qui ont été couronnées de succès dans des contextes semblables.		Performance communautaire et sociale	Ministère de l'Environnement , partenaires de mise en œuvre, autorités locales	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	Évaluer les possibilités d'introduire ou de soutenir des sources d'énergie alternatives pour la cuisine afin de réduire l'utilisation des combustibles de la biomasse	Évaluation du potentiel et de la possibilité d'un programme pilote local	Extrant unique sujet à révision et mise à jour
						Extrant	Nombre de poêles à haut rendement utilisés et tendance	Nombre distribué à la localité et nombre répertorié dans les enquêtes sur les ménages via le programme COPC	Enquêtes programmées et rapports mensuels à partir des données COPC
						Extrant	Tendance des ventes et des prix du bois et du charbon de bois sur les marchés locaux	Données issues de la surveillance socio-économique et de la surveillance par les cadres communautaires dans le cadre du programme COPC	Enquêtes programmées et rapports mensuels à partir des données COPC

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
<p>Dans le prolongement de l'engagement 240, collaborer avec les autorités locales et les chefs traditionnels des villages pour soutenir les initiatives en faveur de la qualité de l'air, notamment les contrôles de vitesse, le scellement discret des routes et les pratiques d'utilisation des sols, y compris la récolte du bois et la production de charbon de bois, le développement non planifié avec le défrichement des terres et l'agriculture sur brûlis, etc.</p>		Performance communautaire et sociale	Ministère de l'Environnement , partenaires de mise en œuvre, autorités locales	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Résultats	Développer la surveillance communautaire participative des systèmes de qualité de l'air	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour
						Résultats	Développer des initiatives communautaires en faveur de la qualité de l'air	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour
						Résultats	Tendances en matière de surveillance de la qualité de l'air par le service de l'environnement	Conformément au programme de surveillance de l'environnement	Conformément au programme de surveillance de l'environnement
						Résultats	Évolution des infections respiratoires aiguës (charge de morbidité) et de la méningite chez les adultes et les enfants	Données des différents systèmes de surveillance	Conformément à la conception du programme, mais avec des indicateurs avancés pour soutenir une évaluation efficace et une réponse aux tendances

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Conformément à l'engagement 218.7, relatif à la gestion durable et à la conservation des ressources naturelles, le projet explorera d'autres sources d'énergie hors réseau (par exemple, solaire, éolienne) pour les logements des employés et dans la mesure du possible, pour les communautés environnantes, afin de réduire la demande de bois pour l'énergie et de limiter ainsi la pollution de l'air à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments.		Performance communautaire et sociale	Ministère de l'Environnement , partenaires de mise en œuvre, autorités locales	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus et exrant	Analyse des opportunités et plans le cas échéant	Exrant unique	Les extrants sont susceptibles d'être revues et mises à jour
Conformément à l'engagement 86, le projet collaborera avec les autorités locales et les aidera à planifier la mise en place d'installations locales de gestion des déchets pour répondre aux besoins de la population locale élargie et, dans le prolongement, à envisager des contrôles efficaces des rongeurs et autres animaux nuisibles.		Performance communautaire et sociale	Ministère de l'Environnement , partenaires de mise en œuvre, autorités locales	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Exrant	Cadre convenu pour travailler avec les autorités locales ou préfectorales, avec un protocole d'accord sur les rôles/responsabilités en matière de gestion des déchets	Mémorandum d'accord complété	Exrant unique, sous réserve de révision
						Exrant	Plan de renforcement des capacités en matière de gestion efficace des déchets et activités réalisées par rapport au plan	Plan et actions basées sur le plan	Conformément au plan
						Exrant	Programmes de lutte durable contre la vermine sur le plan environnemental dans les communautés et autour des marchés et des décharges de déchets	Programmes en place avec des pièges et un suivi grâce aux données des programmes de cadres communautaires	Conformément au plan avec révision

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
<p>Selon les problèmes indiqués dans l'évaluation des risques liés à la MIP et conformément à l'engagement 255, intégrer des initiatives de RSS spécifiques dans le cadre du plan de gestion des MIP et des plans de développement locaux et régionaux. Ces initiatives devront être planifiées, développées et mises en œuvre avec le MSHP et les partenaires de développement sanitaire concernés (par exemple, GIZ et PASA-2).</p>		Performance communautaire et sociale, équipe MIP	MSHP, partenaires de mise en œuvre, autorités locales	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Divers	Conformément aux initiatives de RSS, y compris PASA-2 et le programme de cadres communautaires proposé (COPC)		
<p>Sur la base du suivi de la MIP et des impacts connexes sur le système de santé et divers déterminants physiques et sociaux de la santé, évaluer différentes initiatives de RSS avec le MSHP et les partenaires de développement de la santé, idéalement dans le cadre de la structure du forum de santé communautaire multipartite.</p>		Performance communautaire et sociale, équipe MIP	Forum de santé communautaire, MSHP, partenaires de mise en œuvre, autorités locales	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations				

3.7 Accès à la terre, déplacement et réinstallation

L'objectif de cette composante du plan de gestion est de traiter les impacts potentiels suivants, ainsi que les dangers et les conséquences qui y sont associés :

- Logement inadéquat ;
- Augmentation de la transmission des maladies transmissibles ;
- Réduction de la disponibilité ou de l'accès aux terres arables ou aux pratiques locales de production alimentaire ;
- Attentes irréalistes de la part de la communauté et des parties prenantes externes ;
- Détérioration de la santé mentale et du bien-être avec des perceptions négatives de la qualité de vie ; et
- Accès réduit aux services de santé publique entraînant une augmentation du recours aux formes alternatives de médecine.

Tableau 3.11 Accès à la terre, déplacement et réinstallation

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
L'accès aux terres et le déplacement physique seront gérés dans le cadre du PARC et des engagements associés, avec des considérations spécifiques pour que les exigences en matière de logement et de santé environnementale soient prises en compte pour les ménages qui sont physiquement réinstallés afin de remédier au surpeuplement ou aux espaces mal ventilés, aux maladies vectorielles et aux éléments liés à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement.		Performance communautaire et sociale, équipe PARC	Partenaires de mise en œuvre, autorités locales	Zone d'étude immédiate et locale	Activités avant la construction et opérations		Conformément au cadre du PARC		
L'utilisation des terres et les déplacements pendant les activités de construction le long de l'embranchement ferroviaire doivent être planifiés conformément au cadre du PARC, y compris : i) le respect des terres en jachère ou des terres cultivées; ii) le soutien ou la restauration des moyens de subsistance si nécessaire; iii) la restauration des terres après la construction de manière à ce qu'elles puissent être rendues à l'utilisation précédente des terres.		Performance communautaire et sociale, équipe PARC	Partenaires de mise en œuvre, autorités locales	Zone d'étude immédiate et locale	Préconstruction et construction		Conformément au cadre du PARC		

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
En recoupant l'engagement 219.3, pour surveiller les moyens de subsistance et l'état nutritionnel des communautés qui ont été physiquement ou économiquement déplacées, le projet, par l'intermédiaire d'un partenaire ou de l'initiative HSS, collectera des données nutritionnelles de base et de série auprès des enfants de moins de cinq ans et des femmes en âge de procréer, y compris des données anthropométriques (taille, poids, tour de taille/de bras) et des études sur l'anémie, pour soutenir le suivi et l'évaluation des indicateurs nutritionnels.		Performance communautaire et sociale	Partenaires de mise en œuvre, MSHP, autorités locales,	Zone d'étude immédiate et locale	Avant la construction et en série dans les opérations	Processus	Élaborer un protocole d'étude pour recueillir des données nutritionnelles de base dans des groupes et des lieux ciblés	Extrant unique	Extrant unique, susceptible d'être répétée pour le contrôle
						Extrant	Indicateurs nutritionnels de base sur pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes en âge de procréer	Rapport achevé avec des enquêtes de suivi définies pour soutenir la surveillance	Extrant unique, susceptible d'être répétée pour le contrôle
						Extrant	Développer un système de collecte de données anthropométriques dans le cadre des initiatives de RSS par le biais du cadre communautaire (programme COPC) et du soutien aux établissements de santé	Développement d'une base de données à partir des données COPC de la liste des ménages et analyse des données. Données provenant des établissements de santé publique	Surveillance en série
						Résultats	Suivre les tendances nutritionnelles dans les communautés réinstallées et en général	Par le biais de données provenant des différents systèmes de surveillance	Surveillance en série avec établissement de rapports conformément au programme, avec analyse des tendances

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Conformément à l'engagement 217.6, le projet soutiendra la sécurité alimentaire, améliorera l'accès aux sources de nutrition et renforcera les moyens de subsistance conformément au cadre PARC.		Performance communautaire et sociale, équipe PARC	Partenaires de mise en œuvre, autorités locales	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et travaux de construction	Conformément au cadre du PARC			
En cas de blessure ou de mortalité du bétail due à la construction ou aux opérations liées au projet, les communautés avoisinantes seront notifiées et recevront une compensation appropriée déterminée par le cadre du PARC ou la procédure de règlement des griefs.		Performance communautaire et sociale, équipe PARC		Zone d'étude immédiate et locale	Construction et travaux de construction	Conformément au cadre du PARC			

3.8 Gestion sociale et déterminants connexes de la santé et de la sécurité communautaires

L'objectif de cette composante du plan de gestion est de traiter les impacts potentiels suivants, ainsi que les dangers et les conséquences qui y sont associés :

- Le mouvement, la présence et le comportement de la main-d'œuvre non locale dans la ZI ;
- Relations sexuelles à haut risque entre les membres de la communauté et la main-d'œuvre ;
- Changements socio-économiques locaux et pratiques de subsistance qui influencent certains déterminants sociaux et sanitaires ;
- Augmentation des blessures non accidentelles, y compris la violence fondée sur le sexe et les délits de contact ;
- L'insécurité alimentaire ;
- Développement de maux sociaux, influence sur les valeurs traditionnelles et perception de l'inégalité en raison de la présence et du comportement de la main-d'œuvre ;
- Attentes non satisfaites en matière d'emplois directs et de développement socio-économique local ;
- MIP et l'attraction des migrants à la recherche d'emplois et d'opportunités ; et
- Augmentation de la demande et du coût des services de santé publique, avec une faible capacité (institutionnelle) des gouvernements nationaux et locaux.

Tableau 3.12 Développement local, autonomisation économique, égalité des sexes et formation professionnelle

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Conformément aux engagements 205 et 211, des objectifs d'emploi seront fixés pour l'emploi et la formation professionnelle des femmes et des jeunes de Guinée et de la communauté locale afin de soutenir l'égalité des sexes et le développement de la jeunesse dans ces groupes vulnérables.		Ressources humaines	Relations avec les parties prenantes, Performance communautaire et sociale, entrepreneurs	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	Conformément aux objectifs définis dans les engagements	Extrant unique	Les extrants sont susceptibles d'être revus et mises à jour
						Extrant	Nombre de groupes vulnérables employés par rapport à l'objectif	Dossiers de ressources humaines de Simfer et des entrepreneurs	Conformément au plan, mais rapports de synthèse trimestriels et annuels
						Extrant et résultats	Conformément aux autres engagements fixés dans les objectifs		
Conformément à l'engagement 212.1-3, en partenariat avec les autorités gouvernementales et les organisations concernées, le projet soutiendra la promotion de l'éducation et l'amélioration des compétences au sein des communautés locales par le biais de programmes de bourses, de programmes de soutien scolaire et de développement éducatif durable, en mettant l'accent sur l'autonomisation des femmes et des jeunes.		Ressources humaines et Performance communautaire et sociale	Relations avec les parties prenantes, les autorités locales, les partenaires de mise en œuvre, les entrepreneurs	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	Conformément aux objectifs définis dans les engagements	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour
						Extrant et résultats	Conformément aux autres engagements fixés dans les objectifs		

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Conformément à l'engagement 213, le projet soutiendra les femmes et les relations entre les sexes, y compris la représentation des femmes dans tous les comités et réunions des parties prenantes, et travaillera en partenariat avec les organisations pertinentes, le cas échéant, pour renforcer les relations positives entre les sexes au sein des communautés par le biais de programmes soutenant le projet et les besoins identifiés par les communautés.		Performance communautaire et sociale	Relations avec les parties prenantes, autorités locales, partenaires de mise en œuvre	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	Conformément aux objectifs définis dans les engagements	Extrant unique	Les extrants sont susceptibles d'être revus et mises à jour
						Extrant et résultats	Conformément aux autres engagements fixés dans les objectifs		
Conformément à l'engagement 214, le projet soutiendra le développement communautaire parmi les jeunes, y compris les programmes sportifs, artistiques et culturels, ainsi que le leadership et l'éducation des jeunes pour soutenir la résolution des conflits et la participation des jeunes aux processus communautaires de prise de décision.		Performance communautaire et sociale	Relations avec les parties prenantes, autorités locales, partenaires de mise en œuvre	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	Conformément aux objectifs définis dans les engagements	Extrant unique	Les extrants sont susceptibles d'être revues et mises à jour
						Extrant et résultats	Conformément aux autres engagements fixés dans les objectifs		

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Conformément aux engagements 219.1 et 219.2, le projet, en partenariat avec les autorités gouvernementales, surveillera les statistiques d'inflation aux niveaux local et national (à l'aide d'indicateurs comprenant les prix des terres locales et des aliments de base) ainsi que la disponibilité des aliments de base pour répondre à la demande du projet et de la communauté locale.		Performance communautaire et sociale, équipe MIP	Autorité locale, partenaires de mise en œuvre (programme SPOC)	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	Définir les domaines ou produits spécifiques devant faire l'objet d'une surveillance de l'inflation	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour
						Extrant	Développer des systèmes à l'appui de la surveillance de l'inflation	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour
						Extrant	Rapport sur les données relatives à l'inflation collectées conformément au plan, avec le soutien du cadre communautaire dans chaque village/communauté (secteur de la communauté)	Les données sont collectées et communiquées selon un calendrier établi	Selon le calendrier
						Extrant	Rapport sur les principales données relatives à l'inflation, y compris les données incontournables	Rapports programmés	Rapports programmés, mais synthèse mensuelle et annuelle

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation				
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance	
Conformément à l'engagement 219.4, pour faire face à l'impact potentiel sur les prix et la vulnérabilité économique et promouvoir la sécurité alimentaire, le projet, en partenariat avec les autorités gouvernementales, développera des interventions appropriées avec des organisations expérimentées en matière de sécurité alimentaire (par exemple, assistance ciblée, soutien saisonnier avant que les programmes d'intensification agricole ne prennent impact), assistance ciblée, soutien saisonnier avant que les programmes d'intensification agricole ne produisent des effets), en tenant compte des besoins des populations vulnérables identifiées, telles que les personnes âgées et les femmes, lorsque l'inflation ou l'approvisionnement alimentaire limité exercent des pressions négatives sur les communautés locales et que celles-ci souffrent de malnutrition, et lorsque ces changements sont identifiés comme étant liés aux activités directes ou indirectes du projet (par exemple, achats de denrées alimentaires dans le cadre du projet, MIP).		Performance communautaire et sociale	Relations avec les parties prenantes, autorités locales, partenaires de mise en œuvre	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	Évaluer les besoins et la nature des interventions éventuelles	Examen des données et évaluation formelle de l'aide potentielle requise	Révision mensuelle en fonction de l'inflation et d'autres données relatives à la vulnérabilité	
						Extrant	Selon l'intervention définie			
						Résultats	Selon l'intervention définie, mais en tenant compte des données sur la nutrition, l'inflation, l'agriculture et d'autres données sur l'économie informelle	Par le biais des données provenant des différents systèmes de suivi, y compris le programme de soutien aux cadres communautaires (COPC)	Surveillance en série avec établissement de rapports conformément au intervention, avec analyse des tendances	
						Résultats	Évaluation de l'impact sur la nutrition ou les moyens de subsistance et de l'aide aux groupes vulnérables	Selon la conception de l'intervention définie	Conformément à la conception, mais en série et avec des indicateurs avancés pour déterminer l'efficacité et faciliter le changement	

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Conformément à l'engagement 217.1-5, afin de soutenir la sécurité alimentaire, d'améliorer l'accès aux sources de nutrition et de renforcer les moyens de subsistance, le projet soutiendra une série de programmes agricoles, de pêche et d'élevage, soutiendra la commercialisation et l'accès aux marchés (y compris les liens) ainsi que l'accès aux équipements et aux intrants techniques.		Performance communautaire et sociale	Autorité locale, partenaires de mise en œuvre	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Conformément à l'engagement et à la conception du programme			
						Extrants et résultats	Suivre les tendances nutritionnelles conformément au soutien du PACR mais en tenant compte des groupes vulnérables et de la communauté en général	Par le biais de données provenant des différents systèmes de surveillance	Surveillance en série avec établissement de rapports conformément au programme, avec analyse des tendances
En recoupant l'engagement 212.3, qui consiste à soutenir le niveau d'éducation des filles afin d'améliorer les résultats en matière de santé maternelle et infantile grâce au développement économique et à l'autonomisation, le projet travaillera en partenariat avec les autorités gouvernementales et les organisations pertinentes disponibles et appropriées (par exemple, les donateurs, la société civile et les ONG) afin d'établir un plan pour le développement durable de l'éducation, le maintien des filles à l'école (par exemple, soutien aux serviettes hygiéniques et éducation des parents) et l'éducation à la nutrition et à la diversité alimentaire.		Performance communautaire et sociale	Autorité locale, partenaires de mise en œuvre	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Conformément à l'engagement et à la conception du programme			
						Processus	Évaluer les possibilités de soutien aux initiatives de médecine scolaire destinées aux filles	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
						Processus	Évaluer les possibilités de soutenir des initiatives en faveur des petites filles non scolarisées	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour
						Extrant	Les programmes de nutrition et d'hygiène menstruelle constituent une incitation pour attirer et retenir les filles à l'école	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour
						Extrant	Suivre les tendances nutritionnelles chez les enfants d'âge scolaire	Par le biais de données provenant d'interventions de médecine scolaire et de programmes de cadres communautaires	Surveillance en série avec établissement de rapports conformément au programme, avec analyse des tendances
						Résultats	Scolarisation des filles, par niveau et par région	Chiffres de la scolarisation	Examen trimestriel et analyse annuelle des tendances
						Résultats	Surveillance pour déterminer les résultats à 5 et 10 ans des programmes de soutien aux filles	Selon la conception	Suivi annuel et rapport sur les indicateurs clés après 5 et 10 ans

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Dans le prolongement de l'engagement 212.1-3, le projet, en partenariat avec les autorités gouvernementales et les organisations concernées, soutiendra des programmes nutritionnels pour les enfants au cours de leurs 1 000 premiers jours, ainsi que pour les enfants d'âge préscolaire et scolaire, dans le but de prévenir les retards de croissance et de promouvoir un meilleur niveau d'éducation.		Performance communautaire et sociale	Autorité locale, partenaires de mise en œuvre	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	Évaluer les possibilités d'appui aux programmes de soutien nutritionnel ciblant les 1000 premiers jours de la vie d'un enfant	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour
						Extrant	Selon les activités d'intervention ou de programme définies	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour
						Résultats	Suivre les tendances nutritionnelles chez les enfants d'âge préscolaire	Par le biais de données provenant d'interventions de médecine scolaire et de programmes de cadres communautaires	Surveillance en série avec établissement de rapports conformément au programme, avec analyse des tendances
Dans le prolongement des engagements 219.1 et 219.2, dans le cadre du RSS proposé au titre du programme SPOC, les cadres communautaires seront habilités à collecter des données sur les coûts et la disponibilité des aliments de base et à alimenter la base de données de la SSC.		Performance communautaire et sociale	Autorité locale, partenaires de mise en œuvre (programme SPOC)	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	Définir les produits spécifiques devant faire l'objet d'un contrôle	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour
						Extrant	Élaborer un système permettant aux cadres communautaires de collecter et de transmettre des informations	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour
						Extrant	Créer des liens avec d'autres formes de données et de suivi de l'inflation	Lien avec d'autres modalités de collecte de données	Extrant unique
						Résultats	Modification des coûts et de la disponibilité des aliments de base	À partir de la base de données	Rapports trimestriels et analyse des tendances

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Dans le cadre du RSS proposé au titre du programme SPOC, les cadres communautaires seront habilités à soutenir la sensibilisation et l'éducation à la diversité alimentaire, aux pratiques d'alimentation et à d'autres aspects nutritionnels.		Performance communautaire et sociale	Autorité locale, MSHP, partenaires de mise en œuvre (programme SPOC)	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Extrant	Élaboration d'un programme basé sur les normes nationales et les exigences culturelles	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour
						Extrant	Nombre de session de soutien nutritionnel organisées en fonction des objectifs	Activités achevées dans le cadre du rapport	Selon le calendrier des activités et avec un rapport mensuel
Pour gérer les attentes en matière d'emploi et d'opportunités, le projet, conformément aux engagements 205 et 206, communiquera à la communauté les opportunités d'emploi et de formation professionnelle au niveau local.		Performance communautaire et sociale	Relations avec les parties prenantes	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Conformément aux engagements et aux objectifs fixés.			
Dans le prolongement des engagements 205 et 206 et dans le cadre du plan de gestion de la MIP, le projet étendra la communication à des parties prenantes plus larges afin de gérer les attentes concernant les avantages réalistes du projet et le rôle que le gouvernement et le projet devraient jouer dans le développement des communautés locales.		Performance communautaire et sociale, équipe MIP	Relations avec les parties prenantes	Zone d'étude nationale, régionale et locale	Construction et opérations	Processus	Conformément aux engagements et au plan d'implication et de communication des parties prenantes		
						Résultats	Les doléances du registre des doléances qui peuvent être reliées à des attentes irréalistes	Registre des doléances	Analyse des données sur une base mensuelle et sérielle
						Résultats	Enquêtes sur la perception de la communauté conformément au plan	Selon l'enquête prévue	Extrant unique de l'enquête

Tableau 3.13 Harmonie sociale et valeurs traditionnelles

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
<p>Dans le prolongement du plan de gestion de la MIP et de l'engagement 242.5-6, ainsi que des structures existantes dans certaines communautés, le projet, en partenariat avec les autorités gouvernementales et les organisations concernées, cherchera à renforcer les capacités existantes ou à soutenir le développement de comités d'action sociale ou de migration dans les communautés, dans le but de maintenir l'harmonie sociale et les valeurs traditionnelles, tout en respectant les droits de l'homme des nouveaux arrivants/migrants. Dans la mesure du possible et s'il y a lieu, inclure un cadre communautaire travaillant avec le programme SPOC proposé en tant que membre du comité.</p>		<p>Performance communautaire et sociale, équipe MIP</p>	<p>Autorité locale, partenaires de mise en œuvre (programme SPOC)</p>	<p>Zone d'étude immédiate et locale</p>	<p>Construction et opérations</p>	Processus	Mise en place de comités d'action sociale dans certaines communautés	Extrant unique	Extrant unique, sous réserve de révision
						Processus	Les cadres de santé communautaire sont membres des comités d'action sociale	Extrant unique	Extrant unique, sous réserve de révision
						Extrant	Mise en place de structures de rapport et de communication des comités d'action sociale	Extrant unique	Extrant unique, sous réserve de révision
						Extrant	Extrants des rapports des comités d'action sociale répertoriés dans le registre des doléances, le cas échéant	Vérification croisée	Bilan mensuel
						Résultats	Traiter les doléances ou les sujets de préoccupation spécifiques et les tendances qui y sont liées	Registres de doléances et procès-verbaux des comités d'action sociale	Examen mensuel et tendances

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Donner aux comités d'action sociale les moyens de signaler toute évolution ou augmentation des maux sociaux ou des facteurs du projet (ou d'autres travailleurs du projet) dans les communautés, notamment : i) la présence de travailleurs non locaux résidant dans la communauté; ii) les comportements sexuels à haut risque ou le développement du commerce du sexe; iii) les travailleurs des transports qui stationnent ou passent la nuit dans les villages; iv) le développement d'une industrie du commerce du sexe; v) les zones à haut risque d'où émergent les maux sociaux.		Performance communautaire et sociale, équipe MIP	Autorité locale, partenaires de mise en œuvre (programme SPOC)	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	Élaboration d'un tableau de bord des préoccupations sociales, économiques, sanitaires ou environnementales spécifiques à prendre en compte	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour
						Extrant	Rendre compte des problèmes sociaux aux cadres de santé communautaires et aux agents de liaison communautaires	Rapports	Sur la base des incidents prioritaires et des rapports mensuels consolidés. Analyse des tendances
Habiller les comités d'action sociale à signaler toute évolution ou augmentation des maux sociaux liés à la MIP, au comportement des migrants et aux relations entre la communauté locale et les migrants.		Performance communautaire et sociale, équipe MIP	Autorité locale, partenaires de mise en œuvre (programme SPOC)	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	Élaboration d'un tableau de bord des préoccupations spécifiques à noter	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour
						Extrant	Rendre compte des problèmes sociaux aux cadres de santé communautaires et aux agents de liaison communautaires	Rapports	Sur la base des incidents prioritaires et des rapports mensuels consolidés. Analyse des tendances

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
<p>Dans le prolongement de l'engagement 213.3, le projet, en partenariat avec les autorités locales, soutiendra les programmes existants axés sur la violence sexiste et s'efforcera de donner aux femmes locales les moyens de former des groupes sociaux pour lutter contre la violence sexiste et de travailler avec les autorités locales sur les aspects préventifs et la création de refuges où les victimes peuvent être prises en charge.</p>		Performance communautaire et sociale	Autorité locale, partenaires de mise en œuvre (programme SPOC)	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	Analyse des lacunes des programmes existants de lutte contre la violence sexiste) et des domaines dans lesquels le Projet pourrait les soutenir	Extrant unique	Extrant unique
						Extrant	Élaboration de programmes de lutte contre la violence sexiste avec des activités définies	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour
						Extrant	Des groupements sociaux ont été créés pour les groupes de femmes dans les communautés, avec le soutien d'un cadre de santé communautaire féminin	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour
						Extrant	Signalement des cas de violence domestique ou sexiste.	En se basant sur des données provenant des différents systèmes de suivi (comités d'action sociale, données du programme COPC, police, établissements de santé)	Gestion des incidents s'ils sont liés au projet ou au rapport mensuel consolidé. Analyse des tendances

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
						Résultats	Réduction des incidents liés à la violence sexiste	Par le biais de données provenant différents systèmes de surveillance	Rapport mensuel et tendances
<p>Dans le cadre des activités de RSS proposées, en partenariat avec le MSHP et d'autres partenaires du développement de la santé, soutenir la sensibilisation et la communication sur le changement de comportement par des campagnes d'information, de communication et d'éducation dans les communautés sur les facteurs de risque liés aux maladies non transmissibles, à l'abus de substances et aux comportements de recherche de santé. Ces activités peuvent être planifiées pour l'ensemble de la communauté et les écoles et être liées à des événements de sensibilisation liés à d'autres risques pour la santé.</p>		Performance communautaire et sociale	<p>Autorité locale, MSHP, partenaires de mise en œuvre (programme SPOC)</p>	<p>Zone d'étude immédiate et locale</p>	<p>Construction et opérations</p>	Processus	Évaluer les possibilités de soutien aux campagnes d'information, de communication et d'éducation relatives aux facteurs de risque des maladies non transmissibles	Extrant unique	Extrant unique, sous réserve de révision
						Extrant	Élaborer des plans pour soutenir les événements de sensibilisation dans différents lieux	Extrant unique	Extrant unique, sous réserve de révision
						Extrant	Nombre de sessions par rapport aux activités prévues	Nombre d'événements et de personnes touchées par rapport aux plans	Réalisation par rapport au plan, rapport annuel consolidé
						Résultats	Analyse des tendances des MNT ou des facteurs de risque connexes afin de déterminer la nécessité de contrôles supplémentaires	Par le biais de données provenant des différents systèmes de suivi (données du programme COPC, établissements de santé, lieux de travail)	Rapports hebdomadaires et mensuels et analyse des tendances

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Conformément à l'engagement 218.5, dans le cadre du soutien à la gestion durable des ressources naturelles, le projet entreprendra des interventions appropriées pour remplacer les ressources perdues, en particulier les ressources médicinales traditionnelles.		Environnement et biodiversité	Performance communautaire et sociale	Zone d'étude immédiate	Construction et opérations	Extrant	Conformément à l'engagement pris, évaluer les domaines dans lesquels des ressources ont été perdues et déterminer l'intervention appropriée	Extrant unique	Extrant unique, sous réserve de révision
						Résultats	Aucune doléance liée à la perte de ressources naturelles au profit de la médecine traditionnelle	Registre des doléances	Tous les mois
Dans le prolongement de l'engagement 218.5, dans le cadre du soutien à la gestion durable des ressources naturelles, le projet déterminera si l'accès à des plantes médicinales spécifiques serait réduit en raison des activités du projet et si des sources alternatives raisonnables pourraient être soutenues.		Environnement et biodiversité	Performance communautaire et sociale	Zone d'étude immédiate	Construction et opérations	Résultats	Évaluation terminée	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour
Dans le cadre de la gestion du patrimoine culturel, évaluer les préoccupations des parties prenantes concernant la spiritualité et les conséquences négatives potentielles sur la santé et la sécurité qui peuvent résulter de la perturbation de l'environnement. Sur la base des conclusions, soutenir des actions proportionnées pour atténuer les préoccupations.		Performance communautaire et sociale	Autorités locales et chefs spirituels ou religieux	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Extrant	Évaluation terminée	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour
						Extrant	Élaborer un plan d'action pour répondre à toute préoccupation spécifique	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour
						Résultats	Aucune doléance liée à des évaluations négatives en rapport avec la spiritualité	Registre des doléances	Tous les mois

3.9 Déterminants de la santé et de la sécurité communautaires associés à la gestion de l'environnement

L'objectif de cette composante du plan de gestion est de traiter les impacts potentiels suivants, ainsi que les dangers et les conséquences qui y sont associés :

- Création de sites de reproduction de vecteurs par la modification de l'environnement ;
- La réduction de la disponibilité ou de l'accès aux terres arables affecte les pratiques de production alimentaire locale ;
- Accident avec déversements affectant les eaux de surface, les eaux souterraines et potentiellement le sol ;
- Incendies non maîtrisés ;
- Augmenter l'attrait pour les animaux et l'interaction avec eux ;
- Contamination des eaux souterraines et de surface ;
- Dégradation de la qualité de l'air ;
- Influence du bruit et des vibrations ;
- Influence de l'intrusion visuelle ;
- Expositions à des substances chimiques dangereuses présentant un risque pour la santé humaine ; et
- Détérioration de la santé mentale et du bien-être avec des perceptions négatives de la qualité de vie.

Tableau 3.14 Gestion de l’environnement, gestion des déchets et surveillance

Mesures d’atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d’indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Conformément aux engagements de la section C (environnement aquatique), le système de gestion et de surveillance de l’eau de la mine de Simandou et les critères de conception environnementale et sociale du projet de Simandou.		Environnement	Entrepreneurs	Zone d’étude immédiate et locale	Construction et opérations	Conformément aux engagements pris			
Élaborer et mettre en œuvre un système participatif de surveillance de l’environnement communautaire sur la disponibilité et la qualité de l’eau, le bruit et les vibrations, la qualité de l’air et d’autres déterminants environnementaux, afin que les préoccupations puissent être recueillies et suivies, et que les perceptions puissent être gérées de manière proactive.		Environnement	Performance communautaire et sociale, partenaires de mise en œuvre (programme SPOC)	Zone d’étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	Élaborer et mettre en œuvre un plan de formation afin de donner aux membres de la communauté les moyens de soutenir la surveillance participative de l’environnement	Extrant unique, mais sujet à révision et à une formation de mise à jour	Extrant unique, sous réserve de révision
						Extrant	Mise en place d’un système participatif de surveillance de l’environnement communautaire	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour
						Extrant	Mettre en place un système de surveillance de l’environnement communautaire appuyé par la collecte de données dans le cadre du programme des cadres de santé communautaires (COPC)	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
						Extrant	Données communiquées par le système communautaire de surveillance de l'environnement conformément au plan et au calendrier	Données consignées dans le système de surveillance de l'environnement ou dans le registre des doléances. Établissement de rapports selon un modèle défini	La fréquence des rapports dépend de la conception du programme, mais les incidents et les doléances sont signalés immédiatement
Communiquer et étendre le mécanisme de règlement des différends par lequel les communautés et les autres parties prenantes concernées peuvent faire part au projet de leurs préoccupations concernant l'eau, le bruit et la qualité de l'air.		Performance communautaire et sociale	Environnement	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	Conformément à l'implication des parties prenantes et à la procédure de doléance	Extrant unique	Extrant unique, sous réserve de révision
						Extrants	Comparer la surveillance de l'environnement (air, bruit et eau) aux doléances des communautés	Registre des doléances et nombre de doléances communiquées, comparées aux résultats environnementaux	Avec toute doléance et communiqué dans le cadre d'un plan élargi aux parties prenantes
						Résultats	Réduction (mesure à définir lors de la conception) des doléances des communautés à la suite du suivi participatif des communautés	Activité de rapport	Examen/analyse mensuel et annuel du registre des doléances

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Élaborer et mettre en œuvre des procédures de communication efficaces afin de communiquer de manière proactive et transparente les résultats concernant la qualité de l'eau, le bruit, la qualité de l'air et d'autres déterminants environnementaux aux communautés et aux autres parties prenantes concernées.		Environnement	Performance communautaire et sociale	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Extrant	Communication avec les parties prenantes sur les activités et les résultats du programme	Rendre compte aux communautés où les interventions sont en cours. Différents supports - médias sociaux, programme COPC, radio, etc.	Tous les mois, dans les communautés où l'on constate des problèmes de santé environnementale ou la perception de problèmes
Conformément à l'engagement B, le projet élaborera un plan de gestion des déchets minéraux pour traiter de la gestion et de l'élimination des déchets minéraux provenant de l'exploitation minière, y compris la gestion du drainage acide et métallifère (DAM) des stériles, conformément aux engagements 6 et 7.		Environnement	Entrepreneurs	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Extrant	Plan élaboré conformément aux engagements pris	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour
Si le suivi et la surveillance de l'eau font état d'un risque de DAM et que les métaux lourds sont reconnus comme un danger potentiel, une évaluation des risques pour la santé humaine sera réalisée afin de déterminer le risque d'exposition réel et de recommander la collecte de données de base, des mesures d'atténuation et une surveillance.		Environnement	Soutien spécialisé	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Extrant	Prise en compte sérieuse de l'évaluation des risques pour la santé humaine sur la base des résultats de la surveillance et des expositions potentielles	Extrant basé sur les résultats du suivi	Trimestrielle en fonction des résultats

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Compte tenu des résultats de base du rapport sur l'exploitation minière artisanale et à petite échelle et de la surveillance ultérieure, une évaluation des risques pour la santé humaine peut s'avérer nécessaire pour définir les dangers et les risques potentiels, ou les domaines dans lesquels le projet peut les aggraver de manière cumulative, et pour recommander des mesures de contrôle. En partenariat avec les autorités gouvernementales, des contrôles supplémentaires et un soutien à la surveillance peuvent être étendus pour conseiller sur les activités des pratiques d'exploitation minière artisanale et à petite échelle du point de vue de l'environnement et de la santé humaine.		Performance communautaire et sociale	Soutien spécialisé, autorités nationales et locales	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Extrant	Examiner et contrôler les activités d'EMAP afin de déterminer les risques potentiels pour la santé humaine	Évaluation des risques de haut niveau	Trimestrielle en fonction des résultats
						Processus	S'impliquer avec les autorités gouvernementales pour déterminer l'approche à adopter pour évaluer les risques pour la santé humaine liés aux activités d'EMAP	Extrant unique	Extrant unique susceptible d'être revu en fonction du suivi
						Extrant	Sur la base du risque potentiel, procéder à une évaluation du risque pour la santé humaine afin de définir le risque et les contrôles recommandés	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour
						Résultats	Contrôles recommandés sur la base des résultats de l'évaluation des risques pour la santé humaine, y compris la surveillance future	Conformément aux résultats recommandés de l'évaluation	
Le projet gèrera les impacts potentiels liés au bruit et aux vibrations par le biais des engagements décrits dans la section E (43 à 56).		Environnement	Performance communautaire et sociale	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Conformément aux engagements et aux éléments énumérés ci-dessus concernant le suivi et la communication participatifs de la communauté			

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Pour l'embranchement ferroviaire, le projet développera et maintiendra des systèmes de suivi et d'évaluation efficaces pour évaluer les contrôles et les expositions potentielles excessives au bruit et aux vibrations sur les récepteurs sensibles. Si les contrôles techniques ou administratifs ne sont pas susceptibles d'être efficaces ou pratiques, la réinstallation physique (temporaire ou permanente) des communautés doit être envisagée, conformément aux dispositions du PARC.		Environnement	Performance communautaire et sociale	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Extrant	Comparaison des résultats de la surveillance du bruit et des vibrations avec les normes (respect de l'habitat local)	Dispositifs de surveillance du bruit et des vibrations	Surveillance continue avec rapport et analyse des tendances
						Extrant	Suivi participatif de la communauté ou des doléances	À partir des données et du registre	Sur la base d'incidents et de tendances
						Résultats	Prise en compte de la réinstallation physique	Extrant unique.	Extrant unique, sous réserve de révision
Conformément aux engagements F (57-70), le projet développera des mesures d'atténuation pour répondre aux préoccupations en matière de qualité de l'air, avec l'inclusion potentielle de mesures d'atténuation le long de la ligne d'embranchement ferroviaire et dans le cadre du programme des carrières de Simandou.		Environnement	Performance communautaire et sociale	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Conformément aux engagements pris			

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
<p>Pour relever les défis liés aux problèmes de qualité de l'air et aux perceptions des conséquences négatives sur la santé, les activités de RSS proposées, fondées sur l'approche SPOC, par l'intermédiaire d'un partenaire de mise en œuvre, mettront en place un système dans lequel les cadres communautaires collecteront des données sur les maladies respiratoires aiguës et chroniques à partir des listes de ménages, des services de santé de proximité et des établissements de santé publique. Ces données feront l'objet d'une analyse spatiale au niveau du village et d'une analyse des tendances, en tenant compte de la surveillance de la qualité de l'air. Ces informations seront communiquées aux communautés de manière simple et transparente. En outre, le processus de collecte de données lié à la liste des ménages et aux activités générales des cadres communautaires peut être utilisé pour détecter les griefs en suspens liés à la qualité de l'air, afin de les traiter de manière proactive.</p>		Performance communautaire et sociale	Relations avec les parties prenantes, environnement, MSHP, partenaire de mise en œuvre	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	Développer un système de collecte de données lié au programme de soutien aux cadres de santé communautaires (COPC)	Extrant unique	Extrant unique, sous réserve de révision
						Extrant	Collecter divers éléments de données à partir de diverses sources	Par le biais de données provenant des différents systèmes de surveillance	Surveillance en série avec établissement de rapports conformément au programme, avec analyse des tendances
						Résultats	Tendances de la charge de morbidité liée aux affections respiratoires aiguës et chroniques	Données des différents systèmes de surveillance	Conformément à la conception du programme, mais avec des indicateurs avancés pour soutenir une évaluation efficace et une réponse aux tendances
						Résultats	Comparer les données avec les données de surveillance de l'environnement et les données provenant de la participation de la communauté afin de déterminer les éventuelles conséquences sur la santé	Données provenant de différents points de données	Basées sur les rapports de doléances, mais annuelles avec des rapports proactifs par le biais de structures communautaires participatives

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Conformément à la section I (gestion des matières dangereuses) du registre des engagements (engagements 94, 95, 96, 97, 101 et 102), le projet développera des systèmes et des contrôles appropriés pour la sélection, la fourniture, le stockage, la manipulation ou l'utilisation et l'élimination des produits, avec une évaluation des risques pour la santé, la sécurité et l'environnement.		Santé et sécurité	Passation de marchés, environnement, installations du camp, entrepreneurs	Projet	Construction et opérations	Conformément aux engagements pris			
Conformément à l'engagement 83, les déchets contenant des substances dangereuses (par exemple, les récipients de peinture usagés) ne seront pas réutilisés ou recyclés et il est essentiel que les communautés ne puissent pas réutiliser les récipients pour stocker de la nourriture, de l'eau ou d'autres produits domestiques.		Environnement	Santé et sécurité, Performance communautaire et sociale, entrepreneurs	Projet	Construction et opérations	Conformément aux engagements pris			
Conformément au plan de préparation et d'intervention en cas d'urgence du projet, et en lien avec la gestion des matières dangereuses, développer des systèmes d'intervention et de récupération en cas de déversement le long du corridor ferroviaire ou routier.		Environnement	Santé et sécurité, Performance communautaire et sociale, entrepreneurs	Projet	Construction et opérations	Extrant	Aucun conteneur associé au Projet ne peut être réutilisé par les communautés	Rapports par le biais d'un suivi participatif de la communauté et de cadres de santé communautaires	Dans le cadre des rapports sur les normes et les incidents
						Processus	Inclure des considérations relatives à la préparation et à l'intervention dans le Plan de préparation et d'intervention en cas d'urgence du Projet	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour
						Extrant	Les systèmes sont développés et testés lors d'exercices de simulation afin de garantir leurs capacités	Exercices de simulation et plans d'amélioration associés	Base de référence et selon le calendrier du plan d'amélioration

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Pour gérer les impacts psychosociaux potentiels sur la santé dus à l'intrusion visuelle, conformément aux engagements 203 et 204, le projet développera des éléments de conception pour minimiser l'intrusion visuelle sur les récepteurs sensibles.		Environnement	Performance communautaire et sociale	Projet	Construction et opérations	Conformément aux engagements pris.			
						Extrant	Doléances liées à l'intrusion visuelle et aux préoccupations concernant la santé psychosociale associée	Rapports provenant d'un suivi participatif de la communauté et des cadres de santé communautaires	Surveillance en série

Tableau 3.15 Maladies vectorielles, zoonotiques et épizootiques – approche « une seule santé » (OneHealth)

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Pour réduire le risque de maladies vectorielles, dans la mesure du possible, le projet mettra en place et maintiendra des contrôles environnementaux stricts autour des travaux de terrassement et des activités de construction connexes, afin d'éviter le développement de sites propices à la reproduction des vecteurs.		Environnement	Santé et sécurité, Entrepreneurs	Projet	Construction et opérations	Processus	Le potentiel des sites de reproduction des vecteurs est pris en compte dans toutes les zones de perturbation du sol et dans le cadre des autorisations	Extrant unique	Extrant unique, sous réserve de révision
						Extrants	Inspection des zones de perturbation du sol ou des aires de dépôt pour détecter les zones de reproduction des vecteurs	Évaluation	Hebdomadaire par zone opérationnelle, examen mensuel par l'équipe de lutte antivectorielle
						Extrants	Nombre de sites de reproduction potentiels identifiés et assainis ou ciblés pour la gestion des sources de larves	Évaluations et plans d'action correspondants	Révision hebdomadaire et mensuelle
						Résultats	Surveillance entomologique	Surveillance entomologique autour des lieux de travail	Surveillance mensuelle et études annuelles sur la résistance aux insecticides

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Pour réduire le risque de transmission du paludisme, le projet envisagera des options de réduction des sources, y compris des contrôles environnementaux ainsi qu'une gestion biologique et chimique des sources larvaires.		Santé et sécurité	Environnement	Projet	Construction et opérations	Processus et extrant	Sélection et choix des insecticides larvaires	Approbation et achat du stock nécessaire	Extrant unique et soumise au processus de réapprovisionnement
						Extrant	Activités prévues de contrôle de l'environnement ou de gestion des sources larvaires	Évaluations et plans d'action correspondants	Révision hebdomadaire et mensuelle
						Extrant	Nombre de sources larvaires ciblées pour la gestion du site et nombre d'opérations réalisées	Conformément au plan de lutte antivectorielle en vigueur	Rapport mensuel
Pour réduire le risque de transmission arbovirale, le projet envisagera des options de réduction des sources, y compris des contrôles environnementaux et une gestion biologique et chimique des sources larvaires. Celles-ci doivent inclure des mesures d'atténuation pour les marchandises transportées des zones côtières (port) à la mine et à l'embranchement ferroviaire.		Santé et sécurité	Environnement, marchés publics, entrepreneurs	Projet	Construction et opérations	Processus	Évaluation des risques effectuée au port	Extrant unique	Extrant unique, sous réserve de révision
						Extrant	Contrôles de la gestion des sources larvaires conformément aux mesures prises lors de l'évaluation des risques	Selon le plan d'action	Rapports hebdomadaires et mensuels
						Résultats	Surveillance entomologique à la mine et au port pour les vecteurs d' <i>Aedes</i>	Surveillance entomologique autour des lieux de travail	Surveillance mensuelle

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Conformément à l'engagement 80, le projet développera une politique de gestion des déchets non minéraux afin de traiter tous les déchets alimentaires susceptibles d'attirer les éboueurs et les animaux nuisibles susceptibles de transmettre des zoonoses.		Environnement	Gestion des installations du camp, santé et sécurité, entrepreneurs	Projet	Construction et opérations	Extrant	Conformément à l'engagement, à la politique et au programme mis en œuvre	Extrant unique	Extrant unique, sous réserve de révision
						Extrant	Traitement efficace des déchets alimentaires provenant des sites du Projet, conformément au plan	Évaluation du plan et de l'efficacité de la mise en œuvre	Selon le calendrier d'évaluation. Rapports de conformité mensuels
						Extrant	Traitement efficace des déchets alimentaires provenant des sites de travail des entrepreneurs, conformément au plan	Évaluation du plan et de l'efficacité de la mise en œuvre	Selon le calendrier d'évaluation. Rapports de conformité mensuels
Pendant la période de construction de l'embranchement ferroviaire, limiter la fourniture de nourriture à la main-d'œuvre par des fournisseurs communautaires non réglementés afin de gérer les problèmes d'hygiène et d'élimination des aliments, sous réserve des dispositions du PGE.		Santé et sécurité	Gestion des installations du camp, entrepreneurs	Projet	Construction et opérations	Processus	Processus formel d'approvisionnement et d'élimination des denrées alimentaires (y compris les récipients jetables). Inclure des dispositions dans le PGC	Extrant unique	Extrant unique, sous réserve de révision
						Extrant	Inspections de vérification/conformité	Inspections sanitaires et de sécurité sur le lieu de travail	Selon le calendrier défini. Rapports mensuels

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Dans le prolongement de l'engagement 80, les déchets alimentaires et domestiques des travailleurs éloignés ou des camps de construction temporaires seront éliminés de manière appropriée et gérés dans la décharge du projet.		Environnement	Gestion des installations du camp, santé et sécurité, entrepreneurs	Projet	Construction et opérations	Processus	Conformément à l'engagement pris, élaborer un processus d'élimination des déchets alimentaires et domestiques sur les sites de travail éloignés et pour les camps de construction temporaires. Inclure des dispositions dans le PGC	Extrant unique	Extrant unique, sous réserve de révision
						Extrant	Inspections de vérification/conformité	Inspections sanitaires et de sécurité sur le lieu de travail	Selon le calendrier défini. Rapports mensuels.
Dans le prolongement de l'engagement 80, le projet veillera à l'élimination correcte des déchets alimentaires préparés ou emportés hors du site, afin d'éviter que la communauté, la vermine ou les animaux sauvages ne les ramassent et les consomment. Inclure dans les dispositions du PGE.		Santé et sécurité	Gestion des installations du camp, environnement, entrepreneurs	Projet	Construction et opérations	Processus	Processus d'élimination des denrées alimentaires (y compris les récipients jetables). Inclure des dispositions dans le PGC	Extrant unique	Extrant unique, sous réserve de révision
						Extrant	Inspections de vérification/conformité	Inspections sanitaires et de sécurité sur le lieu de travail	Selon le calendrier défini. Rapports mensuels
						Extrant	Contrôles appropriés sur les sites de compostage d'aliments pour éviter l'attraction et la prolifération de rongeurs ou d'animaux sauvages	Évaluation des contrôles et absence de présence de rongeurs/animaux sauvages	Selon le calendrier de contrôle

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
<p>Pour déterminer le risque de fièvre de Lassa dans la zone d'influence du projet, le projet envisagera d'entreprendre des évaluations documentaires et sur le terrain pour déterminer si un rongeur du complexe d'espèces <i>Mastomys</i> est présent dans la zone d'étude immédiate et locale et d'entreprendre des études de prévalence du virus de Lassa pour comprendre le risque de la maladie et les possibilités de contrôle.</p>		Environnement	Santé et sécurité, MSHP, organismes de recherche	Zone d'étude immédiate et locale	Base de référence initiale et suivi si nécessaire	Processus	Élaborer les termes de référence pour l'évaluation des risques liés à la fièvre de Lassa et les enquêtes sur les rongeurs	Extrant unique	Extrant unique
						Extrant	Enquête réalisée avec rapport	Extrant unique	Extrant unique
						Extrant	Plan d'action pour les contrôles recommandés dans le rapport d'enquête	Évaluation des contrôles et de l'efficacité de la mise en œuvre	Selon le calendrier d'évaluation. Rapports de conformité mensuels
						Extrant	Amélioration de la surveillance de la fièvre de Lassa dans le système de santé publique dans le cadre de la réponse à l'épidémie	Rapport sur la préparation aux épidémies et la surveillance des épidémies conformément aux mesures gouvernementales	Selon les mesures du gouvernement, mais au moins deux fois par an
<p>En partenariat avec les autorités locales et les organisations concernées, soutenir les marchés alimentaires et les lieux de vente ou d'abattage des animaux pour faire face aux risques potentiels de zoonoses.</p>		Performance communautaire et sociale	Santé et sécurité, environnement, autorités locales	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	Évaluer le processus de soutien potentiel aux marchés alimentaires et aux marchés traditionnels d'animaux/abattoirs	Extrant unique	Extrant unique, sous réserve de révision
						Extrant	Plan d'action sur le soutien et les activités spécifiques à cibler	Évaluation des contrôles et de l'efficacité de la mise en œuvre	Selon le plan d'action. Rapports d'activité mensuels

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
En partenariat avec les autorités locales et les organisations concernées, les responsables du projet évalueront les possibilités de soutenir les programmes de santé publique vétérinaire en stérilisant les chiens et les chats et en vaccinant les chiens, les chats et le bétail.		Performance communautaire et sociale	Santé et sécurité, environnement, autorités locales	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	Évaluer le processus de soutien aux programmes de santé publique vétérinaire	Extrant unique	Extrant unique, sous réserve de révision
						Extrant	Plan d'action sur le soutien et les activités spécifiques à cibler (par exemple, le nombre de chiens vaccinés contre la rage)	Activités réalisées par rapport à l'objectif	Selon le plan d'action. Rapports d'activité mensuels
						Extrant	Soutien des cadres de santé communautaire aux programmes de santé publique vétérinaire conformément au plan d'action défini	Soutien des cadres de santé communautaire et établissement de rapports	Rapports d'activité mensuels

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Conformément à l'engagement 170, le projet développera et mettra en œuvre des mesures de contrôle pour réduire le risque de transmission de maladies épidémiques entre les humains et les primates non humains, avec des considérations supplémentaires pour que le personnel susceptible de surveiller ou d'être en contact avec les primates soit correctement vacciné contre les maladies potentiellement transmissibles, le dépistage des maladies chez le personnel et la surveillance des risques de maladies émergentes.		Environnement et biodiversité	Santé et sécurité, prestataires de services médicaux, entrepreneurs	Projet	Construction et opérations	Conformément à l'engagement pris			
						Processus	Élaborer des procédures et des protocoles pour gérer les risques potentiels d'épidémie	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour
						Extrants	Tous les travailleurs respectent le calendrier des maladies évitables par la vaccination	Dans le cadre de l'accueil et de l'intégration, avec des dossiers au service médical et au bureau de la biodiversité	À l'issue de l'intégration et sous réserve d'un examen dans le cadre de la surveillance médicale
						Extrant	Dépistage des symptômes avant l'embauche potentielle	Extrant unique dans le cadre des pré-quarts de travail	Examen préalable à la prise de poste. Tenue de registres.
Conformément à l'engagement 121.8, les serpents et autres espèces potentiellement dangereuses trouvés dans les zones de travail ne seront capturés que par du personnel qualifié et seront relâchés sains et saufs, dans la mesure du possible.		Environnement et biodiversité	Santé et sécurité, entrepreneurs	Projet	Construction et opérations	Processus	Procédure mise au point pour limiter les manipulations par du personnel non formé et procédure d'appel	Extrant unique	Extrant unique, sous réserve de révision
						Extrant	Personnel désigné pour manipuler et relâcher les serpents est formé et équipé de manière appropriée	Extrant unique	Extrant unique, sous réserve de révision

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Conformément aux engagements 104.3-4 et 165, une stratégie de gestion de la viande de brousse et de la faune sauvage sera élaborée et mise en œuvre pour gérer les risques liés à la capture, à la manipulation et à la consommation de viande de brousse.		Environnement et biodiversité	Entrepreneurs	Projet	Construction et opérations	Conformément à l'engagement pris			
						Extrant	Surveillance du marché de la viande de brousse dans les villages locaux par les cadres de santé communautaire	Observation visuelle et rapports dans le cadre de la surveillance	Dans le cadre du programme de surveillance de la santé environnementale
Conformément à l'engagement 110.4-6, tout le personnel du projet recevra une formation d'initiation à l'environnement qui comprendra un volet sur la biodiversité discutant du risque de maladie zoonotique, de la viande de brousse, des politiques de trafic et des activités susceptibles d'endommager ou de dégrader les habitats naturels.		Formation	Environnement et biodiversité, santé et sécurité, entrepreneurs	Projet	Construction et opérations	Conformément à l'engagement pris			
						Extrant	Développement d'une composante à inclure dans les sessions d'intégration	Extrant unique	Extrant unique, sous réserve de révision
						Extrant	Réalisation d'un programme d'intégration pour tous les travailleurs, les entrepreneurs, les transporteurs et les visiteurs	Processus et dossiers d'intégration	Intégration en fonction du site

3.10 Renforcement des systèmes de santé

Un certain nombre de mesures d'atténuation proposées en matière de RSS sont décrites sous d'autres thèmes de gestion, l'objectif de cette composante étant de traiter les impacts potentiels suivants et les dangers et conséquences qui y sont associés :

- Le mouvement, la présence et le comportement de la main-d'œuvre non locale dans la ZI ;
- Augmentation de la transmission de maladies transmissibles et zoonotiques avec risque d'épidémies ;
- Relations sexuelles à haut risque entre les membres de la communauté et la main-d'œuvre ;
- Insécurité alimentaire ;
- Augmentation des facteurs de risque modifiables susceptibles de provoquer des maladies non transmissibles ;
- Augmentation des accidents et des blessures ;
- MIP et l'attraction des migrants à la recherche d'un emploi et d'opportunités ;
- Augmentation de la demande et du coût des services de santé publique, ou réduction de l'accès aux services entraînant une augmentation du recours à des formes alternatives de médecine ; et
- Augmentation de la demande et du coût des services de santé ainsi que de la mise en œuvre des programmes de santé.

Tableau 3.16 Renforcement des systèmes de santé

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Conformément à l'engagement 255, pour soutenir l'accès aux services de santé, le projet cherchera à s'associer au MSHP et à d'autres partenaires ou agences de développement de la santé pour soutenir les activités de RSS axées sur une approche SPOC qui s'aligne sur les principes de la couverture sanitaire universelle et sur l'approche « une seule santé » utilisant le soutien des cadres communautaires, car cela favorisera un accès équitable aux services et transférera des éléments des soins de santé au niveau communautaire.		Performance communautaire et sociale	Santé et sécurité, Forum de santé communautaire, MSHP, autorités locales, partenaires de développement, partenaire de mise en œuvre	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	S'impliquer avec le MSHP sur les initiatives de RSS au niveau national et préfectoral	Implication initiale et continue	Par session d'implication
						Processus	S'engager avec le MSHP et les partenaires potentiels du développement sanitaire sur des initiatives spécifiques de RSS et spécialement sur une méthode de soutien aux principes de la couverture sanitaire universelle et à l'approche OneHealth en soutenant les cadres de santé communautaires (programme COPC)	Implication avec les parties prenantes et procès-verbaux des réunions	Selon l'engagement

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
						Extrant	Élaborer un protocole d'accord ou un accord de niveau de service pour soutenir les activités de RSS dans le cadre d'un partenariat public-privé à l'appui du programme COPC	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
						Extrant et résultats	Mesure de l'activité et des résultats du soutien	Selon le cadre d'activités et de rapports convenu	Comme convenu, le rapport d'activité est mensuel au niveau préfectoral et semestriel au niveau national
Dans le prolongement de l'engagement 255, le projet, en partenariat avec le MSHP et d'autres partenaires de développement sanitaire concernés (par exemple, GIZ, PASA-2, etc.), évaluera les possibilités de soutenir le RSS sur la base des six éléments constitutifs de la santé (services, personnel, fournitures, gestion de l'information sanitaire, gouvernance) plutôt que de soutenir un seul pilier de manière isolée (par exemple, un simple soutien à l'infrastructure).		Performance communautaire et sociale	Forum de santé communautaire, MSHP, autorités locales, partenaires de développement, partenaire de mise en œuvre	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	S'impliquer avec le MSHP et la GIZ/PASA-2 sur des opportunités spécifiques de collaboration en matière de RSS dans la zone du Projet	Implication avec les parties prenantes et procès-verbaux des réunions	Selon l'engagement

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
						Extrant	Élaborer un protocole d'accord ou un accord de niveau de service pour soutenir les activités de RSS dans le cadre d'un partenariat public-privé cohérent avec le projet PASA-2	Extrant unique	Période d'examen de notation à extrant unique
						Extrant et résultats	Mesure de l'activité et des résultats du soutien	Selon le cadre d'activités et de rapports convenu	Comme convenu, le rapport d'activité est mensuel au niveau préfectoral et semestriel au niveau national
Dans le prolongement de l'engagement 255, dans le cadre du RSS proposé au titre du programme SPOC, en partenariat avec le MSHP et d'autres partenaires, les établissements de santé publique et les ASC recherchent des possibilités de soutenir la santé des enfants, notamment : i) la gestion intégrée des maladies infantiles, ii) la surveillance nutritionnelle et la détection et le soutien aux soins des enfants souffrant de malnutrition aiguë, iii) la vaccination des enfants et iv) la supplémentation en vitamine A.		Performance communautaire et sociale - programme SPOC	Forum de santé communautaire, MSHP, autorités locales, partenaires de développement, partenaire de mise en œuvre	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Extrant	Conformément à la conception du programme et aux actions définies		
						Résultats	Modification du profil de la charge de morbidité et du profil de santé pour différentes conditions	Données des différents systèmes de surveillance	Conformément à la conception du programme, mais avec des indicateurs avancés pour soutenir une évaluation efficace et une réponse aux tendances

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Conformément à l'engagement 248.2, par le biais de l'approche SPOC proposée, le projet travaillera en partenariat avec les autorités gouvernementales pour : soutenir les programmes de vaccination menés par le gouvernement, y compris le transport, le stockage et la manipulation des vaccins afin d'éviter la dégradation		Performance communautaire et sociale – programme SPOC	Forum de santé communautaire, MSHP, autorités locales, partenaires de développement, partenaire de mise en œuvre	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	Évaluation des éléments de soutien nécessaires	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour
						Extrant	Plan d'action sur le soutien et les activités spécifiques à cibler	Activités réalisées par rapport à l'objectif	Selon le plan d'action. Rapports d'activité mensuels
						Résultats	Taux de couverture vaccinale	Données des différents systèmes de surveillance	Rapport mensuel sur l'objectif
Dans le prolongement de l'engagement 255, en partenariat avec le MSHP et les partenaires de développement dans le domaine de la santé, dans le cadre du programme SPOC proposé, soutenir les services de santé publique et les cadres communautaires dans les domaines suivants : i) renforcement des capacités des services de santé publique en matière de détection et de gestion de base des maladies non transmissibles (en particulier l'hypertension et le diabète), ii) soutien à la chaîne d'approvisionnement et à la gestion de l'observance des médicaments, iii) dépistage sanitaire de proximité dans le cadre des listes de ménages et iv) dépistage du cancer du col de l'utérus et v) vaccination contre le papillome humain chez les adolescents, garçons et filles, dans le cadre d'initiatives de santé scolaire.		Performance communautaire et sociale – programme SPOC	Forum de santé communautaire, MSHP, autorités locales, partenaires de développement, partenaire de mise en œuvre	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	Évaluation des éléments de soutien nécessaires	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour
						Extrant	Plan d'action sur le soutien et les activités spécifiques à cibler	Activités réalisées par rapport à l'objectif	Selon le plan d'action. Rapports d'activité mensuels
						Résultats	Modification du profil de la charge de morbidité et du profil de santé pour différentes conditions	Données des différents systèmes de surveillance	Conformément à la conception du programme, mais avec des indicateurs avancés pour soutenir une évaluation efficace et une réponse aux tendances

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Afin d'atténuer les risques d'augmentation des accidents de la route et des blessures non accidentelles, le projet évaluera, en partenariat avec le MSHP et les partenaires du développement de la santé (par exemple, PASA-2), la possibilité d'améliorer la médecine d'urgence et la capacité de traitement des traumatismes dans les hôpitaux préfectoraux.		Performance communautaire et sociale	Forum de santé communautaire, MSHP, autorités locales, partenaires de développement, liens avec la santé et la sécurité	Hôpital de Beyla et Kérouané	Construction et opérations	Processus	Évaluation des éléments de soutien nécessaires	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour
						Extrant	Plan d'action sur le soutien et les activités spécifiques à cibler	Activités réalisées par rapport à l'objectif	Selon le plan d'action. Rapports d'activité mensuels
						Résultats	Évaluation de la capacité des établissements de santé en matière de traumatismes et de soins d'urgence	Outil d'évaluation des établissements de santé sur les normes minimales	Valeurs de référence, après l'intervention et selon le format convenu pour le suivi
Pour atténuer les risques d'une augmentation des morsures de serpent, il convient de soutenir le renforcement des capacités des services de santé publique en matière de gestion appropriée des morsures de serpent, y compris aux premiers soins et à l'utilisation d'anti venins.		Performance communautaire et sociale	Forum sur la santé communautaire, MSHP, lien entre santé et sécurité	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Extrant	Amélioration des capacités de gestion des morsures de serpent en tant que maladie tropicale négligée	Extrants du soutien spécifique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Dans le prolongement de l'engagement 255, le projet, en partenariat avec les autorités locales de santé publique et vétérinaire, évaluera les possibilités de RSS pour intégrer les approches du programme OneHealth dans le programme SPOC, notamment en associant les ASC aux techniciens de santé animale (agents techniques d'élevage).		Performance communautaire et sociale – programme SPOC	Forum de santé communautaire, MSHP, autorités vétérinaires, partenaires de développement, partenaire de mise en œuvre	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	Évaluation des possibilités d'intégration du RSS et de OneHealth (attention aux chevauchements avec d'autres domaines)	Extrant unique	Extrant unique, sous réserve de révision
						Extrant	Plan d'action sur le soutien et les activités spécifiques à cibler	Activités réalisées par rapport à l'objectif	Selon le plan d'action. Rapports d'activité mensuels
						Extrant	Soutien spécifique aux agents techniques d'élevage et intégration avec le cadre de santé communautaire et le programme COPC	Extrants du soutien spécifique	Extrant sujet à révision et mise à jour
						Extrant	Inclure des données sur la santé vétérinaire dans la liste des ménages ou dans une collecte de données spécifique sur l'hygiène du milieu dans le cadre du programme COPC	D'après la base de données des listes COPC des ménages et les éléments de santé environnementale	Collecte mensuelle des données et dans le cadre du rapport mensuel officiel. Agrégé trimestriellement et annuellement

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
						Résultats	Tendances de divers indicateurs de santé animale (charge de morbidité) et de programmes connexes, avec des recoupements avec la santé communautaire	Données des différents systèmes de surveillance	Conformément à la conception du programme, mais avec des indicateurs avancés pour soutenir une évaluation efficace et une réponse aux tendances
<p>Dans le prolongement de l'engagement 255, dans le cadre des initiatives de RSS proposées, soutenir les services sociaux et de santé mentale, y compris le renforcement des capacités des services de soins de santé primaires afin de favoriser la sensibilisation à la santé mentale et d'améliorer l'action de proximité ou le soutien des cadres communautaires dans le cadre du programme SPOC afin qu'ils jouent le rôle de premiers secours en matière de santé mentale et fournissent des voies d'accès aux soins. Dans le cadre du programme SPOC, soutenir la collecte et la compilation de données sur la perception de la santé mentale et la qualité de vie perçue, en utilisant les données des listes de ménages.</p>		Performance communautaire et sociale – programme SPOC	Forum de santé communautaire, MSHP, autorités locales, partenaires de développement, partenaire de mise en œuvre	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	Évaluation des éléments de soutien nécessaires	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour
						Extrant	Plan d'action sur le soutien et les activités spécifiques à cibler	Activités réalisées par rapport à l'objectif	Selon le plan d'action. Rapports d'activité mensuels
						Extrant	Nombre de séances de sensibilisation et d'éducation sur la santé mentale organisées conformément au plan	Selon les activités planifiées	Établissement de rapports conformément à l'activité prévue. Rapports d'activité mensuels.
						Extrant	Cadres de santé communautaire formés aux premiers secours en santé mentale dans chaque zone de soutien	Nombre de personnes formées/habilitées dans le cadre du programme	Conformément au plan et à la zone de soutien. Rapport annuel.
						Extrant	Centres de santé capables de traiter les problèmes de santé mentale	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
						Extrant	Champs de données sur les perceptions de la santé mentale et de la qualité de vie perçue dans les données des listes de ménages dans le cadre du programme COPC	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour
						Résultats	Données recueillies dans le cadre de l'établissement de la liste des ménages par les cadres de santé communautaire du programme COPC	Dans la base de données des ménages du SSP	Rapports par site de soutien et tendances. Rapports mensuels cumulés
						Résultats	Modification du profil de la charge de morbidité et du profil de santé pour différentes conditions	Données des différents systèmes de surveillance	Conformément à la conception du programme, mais avec des indicateurs avancés pour soutenir une évaluation efficace et une réponse aux tendances

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Comme indiqué dans la section 3.6 sous MIP et dans le prolongement de l'engagement 255, compte tenu de l'influence cumulative potentielle du projet WCS, le projet soutiendra le développement d'un forum de santé communautaire pour traiter les impacts potentiels collectifs sur la santé et la sécurité communautaires dans le cadre d'un forum multipartite, avec WCS, le MSHP et les partenaires de développement de la santé pertinents en tant que parties prenantes clés.		Performance communautaire et sociale	Forum de santé communautaire, MSHP, partenaires de mise en œuvre, autorités locales	Zone d'étude locale	Construction et opérations	Processus et extrant	Élaborer des termes de référence pour le forum de santé communautaire proposé	Extrant unique.	Extrant unique, sous réserve de révisions
						Extrant	Constituer le forum de santé communautaire avec des rôles et des responsabilités clairs et des activités programmées/processus enregistrés	Extrant unique.	Extrant unique, sous réserve de révision
						Extrant	Impacts généraux/commons sur la santé lorsque le risque peut provenir du lieu de travail/des entrepreneurs ou de la construction, reconnus par les membres et faisant l'objet d'un accord sur les mesures à prendre	Reconnaissance et vérification des actions	Conformément au rapport convenu

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
						Extrant et résultats	Programmes ou interventions définis selon les directives du forum de santé communautaire et les engagements des membres	Selon les interventions du programme	Conformément au programme d'intervention, mais rapports d'activité mensuels et synthèse trimestrielle
Dans le prolongement de l'engagement 255, et compte tenu de l'influence cumulative potentielle de la MIP dans la ville de Kérouané et des résultats de la composante de suivi du plan de gestion de la MIP, il pourrait être nécessaire d'envisager d'autres RSS et de les aborder dans le cadre du forum sur la santé communautaire proposé par plusieurs parties prenantes.		Performance communautaire et sociale	Forum sur la santé communautaire, MSHP, partenaires de mise en œuvre	Zone d'étude locale	Construction et opérations	Processus	Envisager formellement une évaluation des risques/impacts sur la base de la surveillance de la MIP et des rapports du MSHP et des membres du forum multipartite de santé communautaire	Extrant unique	Extrant unique, sous réserve de révision
						Extrant	Des actions spécifiques de RSS sont élaborées et mises en œuvre le cas échéant	Activités réalisées par rapport à l'objectif	Selon le plan d'action. Rapports d'activité mensuels

3.11 Système de collecte et de suivi des données sur la santé et la sécurité communautaires

L'objectif de cette composante du plan de gestion est d'assurer la collecte et la compilation des données nécessaires à l'élaboration du plan de gestion :

- L'élaboration d'une base de référence pour décrire un point de départ lié aux différents impacts ou aux mesures d'atténuation proposées ;
- Soutenir le suivi des impacts et des mesures d'atténuation ; et
- Soutenir l'évaluation des impacts et des mesures d'atténuation.

Tableau 3.17 Système de collecte et de suivi des données sur la santé et la sécurité communautaires

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
Conformément à l'engagement 248.4, par le biais des activités de RSS proposées (SPOC et PASA-2), le projet travaillera avec le MSHP et d'autres partenaires de développement de la santé pour soutenir les centres de santé locaux et les cadres communautaires afin d'améliorer leur capacité à collecter, gérer et conserver les données, ainsi que pour développer et mettre en œuvre un système de collecte et de suivi des données SSC, qui peut inclure la collecte de données par le biais d'interventions planifiées et de données longitudinales provenant des établissements de santé, soutenues par un système de gestion des données numériques.		Performance communautaire et sociale – programme SPOC	MSHP, autorités locales, partenaires de développement, partenaires de mise en œuvre	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	Collaborer avec le ministère de la santé publique et ses partenaires sur les possibilités de collecte de données et les méthodes/ressources potentielles	Extrant unique	Extrant unique, sous réserve de révision
						Extrant	Développer un système de collecte des données du SSP en utilisant diverses méthodes qui permettent la collecte de données à partir d'une variété de sources (établissements de santé, ASC, cadres communautaires, etc.)	Système de collecte des données du SSP actif en tant que extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mises à jour
						Extrant	Système numérique permettant l'analyse des données et l'établissement de rapports	Système fonctionnel prenant en charge différents points de données et permettant l'évaluation des résultats	Extrant unique sujet à révision et mises à jour

Mesures d'atténuation	ID de contrôle	Responsabilité	Partenaire de soutien et de mise en œuvre	Zone cible	Calendrier	Suivi et évaluation			
						Type d'indicateur	Indicateur	Méthode de surveillance et de vérification	Fréquence de la surveillance
<p>Dans le prolongement de l'engagement 248.4, en partenariat avec le MSHP et d'autres partenaires, on évaluera les possibilités de collecter et de rassembler les données du programme SPOC proposé (par l'intermédiaire des centres de santé publique, des cadres communautaires et des enquêtes sur les ménages) sur une série d'indicateurs de santé, en mettant l'accent sur les indicateurs avancés et l'évaluation des tendances afin que les informations puissent être utilisées pour orienter les actions vers les zones à risque (points chauds) ou les groupes à risque. L'accent sera mis en particulier sur les maladies transmissibles à déclaration obligatoire, les IST et les pratiques/domaines à haut risque (par exemple, le commerce du sexe), la malnutrition aiguë, les accidents de la route, les blessures non accidentelles, en particulier les formes de criminalité de contact, la violence fondée sur le sexe (y compris la violence sexuelle), les maladies animales et zoonotiques, etc.</p>		Performance communautaire et sociale – programme SPOC	Santé et sécurité, MSHP, autorités locales, partenaires de développement, partenaires de mise en œuvre	Zone d'étude immédiate et locale	Construction et opérations	Processus	Collaborer avec le ministère de la santé publique et ses partenaires sur les possibilités de collecte de données et les méthodes/ressources potentielles	Extrant unique	Extrant unique, sous réserve de révision
						Extrant	Élaboration d'un outil de collecte de données sur les listes de ménages pour le programme COPC	Liste des ménages active en tant que extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mises à jour. Rapports trimestriels et analyse des tendances
						Extrant	Amélioration de la capacité à rendre compte du DHIS2 à partir des centres de santé et à intégrer ce système (données extraites) afin d'évaluer les tendances	Extrant unique	Extrant unique sujet à révision et mise à jour
						Extrant et résultats	Comme pour les autres domaines de mise en œuvre, avec des actions liées à des programmes/interventions spécifiques	À partir de rapports et de données provenant de différentes interventions/bases de données	Conformément à la conception/à l'architecture du programme, avec compte rendu des activités (extrants) et des résultats

3.12 Activités cibles de 2023-2024

Les activités clés suivantes doivent être planifiées, développées et mises en œuvre à court terme pour atteindre les cibles et soutenir les objectifs définis dans les éléments du plan de gestion décrits dans les sections ci-dessus :

- Plan de gestion de la MIP ;
- ATPS et politique de contenu local pour gérer la MIP et la présence de travailleurs non locaux ;
- Plan de gestion des entrepreneurs comprenant un large éventail d'exigences, notamment en matière de conformité et de système vérifiable de conformité de l'entrepreneur ;
- Plan de lutte contre les maladies transmissibles comprenant un volet relatif au lieu de travail et à la communauté, qui inclut la préparation et la réponse aux épidémies ainsi que des considérations relatives aux corridors de transport ;
- Plan de gestion de l'environnement comprenant :
 - Système de gestion des eaux de la mine de Simandou ;
 - Système de gestion de la qualité de l'air ; et
 - Gestion des déchets minéraux et non minéraux.
- Élargir le plan de gestion de la sécurité et de la santé au travail (PGSST) pour y inclure :
 - Projet de services médicaux et de plan d'intervention d'urgence ;
 - Programme de lutte antivectorielle qui prend en compte les contrôles environnementaux (réduction à la source) et les contrôles chimiques ;
 - Plans de gestion de la santé et de l'hygiène au travail, y compris les équipements mobiles, les contrôles des substances chimiques dangereuses et les programmes de bien-être de la main-d'œuvre ;
 - Plan d'hébergement des travailleurs, y compris les normes relatives aux installations du camp ; et
 - Un code de conduite social qui comprend un élément crucial sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels.
- Plan de gestion des transports ;
- Plan communautaire de sécurité et de sûreté comprenant des initiatives communautaires de sécurité routière et des mesures de préparation et de réaction aux situations d'urgence ;
- Plan de renforcement du système de santé, qui comprend une approche de la santé et de l'hygiène environnementales ainsi que l'approche « une seule santé » ;
- Possibilités d'intégrer la gestion sociale et les plans de développement locaux ;
- Forum multipartite sur la santé communautaire ; et
- Système de collecte de données et de suivi de la SSC.

4 Rôles et responsabilités

4.1 Résumé des rôles et responsabilités

La section 4 décrit les différents rôles et responsabilités pour des mesures d'atténuation spécifiques, ainsi que les parties qui pourraient être amenées à tenir un rôle de soutien. Tableau 4.1 présente les exigences liées à la mise en œuvre et aux résultats du plan, ainsi que les responsabilités en ce qui concerne l'exécution.

Tableau 4.1 Rôles et responsabilités

Poste	Responsabilités et obligations
Responsable des performances sociales et communautaires (PSC)	<ul style="list-style-type: none"> • Assumer la responsabilité globale de la coordination du plan, ce qui implique de collaborer avec de multiples parties prenantes internes chargées de mettre en œuvre des sections du plan, ainsi qu'avec des parties prenantes externes et des partenaires à l'appui du renforcement des systèmes de santé ou d'autres activités communautaires. • Élaborer et coordonner un cadre de gouvernance pour guider la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du plan de gestion de la santé publique, y compris la constitution d'un comité pluridisciplinaire. • Approuver les modifications du plan. • Veille à ce que les capacités et l'expertise appropriées soient disponibles pour élaborer, mettre en œuvre et suivre le plan et les interventions connexes. • Examen et rapport trimestriels sur les activités du PGSSC à l'intention du directeur général. • Examiner les éléments du PGSSC et attribuer des responsabilités spécifiques aux différents membres de l'équipe chargée du PCS. • Collaborer avec le MSHP au niveau national et préfectoral pour élaborer et mettre en œuvre un programme RSS qui inclura la gestion des maladies transmissibles, les approches « une seule santé », y compris la santé vétérinaire, la préparation aux épidémies et le soutien aux services de santé locaux et aux capacités de sensibilisation conformément aux principes de la couverture sanitaire universelle (en particulier les cadres communautaires). • Développer l'économie sociale, l'épanouissement des jeunes, la formation professionnelle et les possibilités d'entrepreneuriat local. • Soutenir le renforcement des capacités des comités communautaires d'action sociale ainsi que des capacités de la justice traditionnelle et formelle. • Constituer un forum de santé communautaire avec le MSHP, les partenaires de développement de la santé et d'autres entreprises minières ou privées soutenant le secteur extractif dans la zone d'influence du projet.
Directeur du PCS	<ul style="list-style-type: none"> • Assumer la responsabilité globale de la coordination du plan, ce qui implique de collaborer avec de multiples parties prenantes internes chargées de mettre en œuvre des sections du plan, ainsi qu'avec des parties prenantes externes et des partenaires à l'appui du renforcement des systèmes de santé ou d'autres activités communautaires. • Réviser le plan tous les trimestres pendant la période de construction, puis tous les deux ans. • Mise en œuvre des activités décrites dans le plan. • Suivi et surveillance des activités.
Directeur du PCS chargé de l'engagement des parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> • Interagir et établir des relations avec les autorités locales. • Établir et entretenir des relations avec les communautés locales. • Collaborer avec le MSHP au niveau national et préfectoral pour élaborer et mettre en œuvre un programme RSS qui inclura la gestion des maladies transmissibles, les approches « une seule santé », y compris la santé vétérinaire, la préparation aux épidémies et le soutien aux services de santé locaux et aux capacités de sensibilisation conformément aux principes de la couverture sanitaire universelle (en particulier les cadres communautaires).

Poste	Responsabilités et obligations
Directeur du PCS chargé de la santé communautaire	<ul style="list-style-type: none"> • Formation sur le PGSSC et les éléments transversaux. • Élaborer et mettre en œuvre un système de collecte de données et d'établissement de rapports sur la SSC. • Collaborer avec le MSHP au niveau national et préfectoral pour élaborer et mettre en œuvre un programme RSS qui inclura la gestion des maladies transmissibles, les approches « une seule santé », y compris la santé vétérinaire, la préparation aux épidémies et le soutien aux services de santé locaux et aux capacités de sensibilisation conformément aux principes de la couverture sanitaire universelle (en particulier les cadres communautaires). • Collaborer avec le programme national de lutte contre le paludisme pour soutenir les initiatives de lutte contre le paludisme et les vecteurs. • S'engager auprès des autorités nationales et préfectorales pour soutenir les initiatives en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène. • Collaborer avec le MSHP et le programme national guinéen de prévention du sida et de l'hépatite pour soutenir diverses initiatives de RSS en matière de sexualité et de procréation. • Mettre en œuvre des initiatives communautaires en matière de sécurité routière. • Constituer un forum de santé communautaire avec le MSHP, les partenaires de développement de la santé et d'autres entreprises minières ou privées soutenant le secteur extractif dans la zone d'influence du projet.
Directeur du PCS chargé de la MIP	<ul style="list-style-type: none"> • Examiner le changement démographique dans le cadre de la migration induite par le projet et examiner des éléments comme l'inflation, l'accès aux services de base et les maux sociaux.
Directeur du PCS chargé du PARC	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre et réviser le plan PARC, en tenant compte des éléments spécifiques à la santé et à la sécurité communautaires.
Médecin-chef	<ul style="list-style-type: none"> • Examiner les éléments relatifs à la santé sur le lieu de travail et la mise en œuvre du plan de gestion de la santé des services médicaux et d'urgence en matière de prévention et d'atténuation des impacts. • Informer de tout problème sanitaire grave au niveau national, dans la préfecture et dans les camps ou zones de travail du projet (épidémie, maladie contagieuse). • Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion des maladies transmissibles sur le lieu de travail. • Élaborer et mettre en œuvre une politique et un programme de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et les IST, conformément à la norme B11 de Rio Tinto, afin d'inclure des dispositions relatives au lieu de travail et à la communauté. • Mettre en œuvre et réviser les programmes de dépistage en matière de santé au travail et d'aptitude au travail pour l'ensemble des travailleurs et des entrepreneurs.
Gestionnaire de la santé et de la sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre et réviser le plan de préparation et d'intervention en cas d'urgence du projet. • Mettre en œuvre et réviser le plan de gestion de la sécurité de la communauté en réponse aux accidents et urgences sur le site et hors site, associés ou non au projet. • Mettre en œuvre et examiner les initiatives en matière de sécurité ferroviaire.
Directeur de la santé et de la sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre et réviser les plans de gestion des déplacements des équipements mobiles du projet et de l'entrepreneur, en tenant compte des liens avec les initiatives communautaires en matière de sécurité routière.
Gestionnaire de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre et réviser le plan de gestion environnementale, en tenant compte des risques potentiels pour la santé humaine. • Examiner le système communautaire de surveillance participative de l'environnement et le registre des griefs et réagir aux risques potentiels pour la santé humaine. • Mettre en œuvre et examiner la gestion des déchets minéraux et non minéraux, ainsi que la gestion des substances chimiques dangereuses. • Gérer les perturbations du sol et les autres sites potentiels de reproduction des vecteurs afin de réduire le risque de développement de maladies liées aux vecteurs. • Évaluer la présence du réservoir et le risque de la fièvre de Lassa dans la zone d'influence du projet.
Gestionnaire de l'ingénierie	<ul style="list-style-type: none"> • Des conceptions techniques efficaces et un suivi géotechnique approprié.

Poste	Responsabilités et obligations
Gestionnaire des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre et réviser l’ATPS et la politique de contenu local afin de déterminer le nombre et le lieu de résidence des travailleurs non locaux. • Évaluer les pratiques de recrutement conformément à l’ATPS, au contenu local et à la prévention de la corruption et des arrangements du genre « emplois contre faveurs ». • Élaborer et mettre en œuvre un code de conduite pour les travailleurs (employés et entrepreneurs), y compris la prévention de l’exploitation et des abus sexuels. • Élaborer des procédures de relations industrielles comprenant un soutien à l’éducation financière et une politique de prestations de soins de santé pour les travailleurs et les personnes à charge. • Dispositions subventionnées pour le transport des travailleurs locaux.
Gestionnaire des contrats	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur la mise en œuvre du plan d’hébergement et sur le nombre de travailleurs non locaux qui n’ont pas pu être hébergés dans les locaux du projet. • Rapport sur les manquements des entrepreneurs au code de conduite, à la gestion des transports, à l’hébergement et aux griefs de la communauté. • Mettre en œuvre le plan de gestion des transports pour les travailleurs du secteur, y compris la sécurité routière communautaire et l’atténuation des pratiques sexuelles à haut risque. • Mettre en œuvre et examiner diverses exigences en matière de gestion des entrepreneurs et soutenir la vérification de la conformité ou des manquements importants.
Responsable des installations du camp	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en œuvre des normes pour les installations du camp et rendre compte de la conformité trimestrielle.
Gestionnaire de la sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre et révision des principes volontaires sur la sécurité et les procédures relatives aux droits de la personne pour les projets et les forces de sécurité locales. • Informer le ministère chargé du PCS de tout incident touchant les communautés et la société de sécurité.

4.2 Formation

Comme décrit dans la section 3, le PGSSC comprend un certain nombre de parties qui peuvent être responsables ou tenir un rôle de soutien à la mesure d'atténuation ou à la mise en œuvre de la mesure d'atténuation. Une formation sera dispensée aux propriétaires potentiels des contrôles ainsi qu'aux parties chargées de la mise en œuvre sur la voie d'impact prévue et sur les mesures d'atténuation envisagées pour prévenir ou réduire les conséquences. Dans le cadre de la formation, le responsable du contrôle sera encouragé à développer des interventions pratiques, rentables et, dans la mesure du possible, durables, ainsi qu'à prendre en compte les exigences en matière de suivi et d'évaluation pour décrire les résultats ainsi que la réussite de la gestion de l'impact potentiel.

Dans le cadre de la gestion des entrepreneurs, une formation sera dispensée aux sociétés sous-traitantes sur les exigences du plan de gestion des entrepreneurs et sur la manière dont ces exigences sont liées aux impacts potentiels sur la SSC. La vérification du respect des PGE sera également abordée dans le cadre de la formation. Toute formation spécialisée liée à un programme ou à des rôles de soutien sera facilitée au besoin.

4.3 Plan de renforcement des capacités

Les mesures de renforcement des capacités des parties prenantes sont décrites dans le Programme de renforcement des capacités des parties prenantes (PRCPP) figurant à l'annexe 3.

5 Plan de suivi-surveillance et rapports.

5.1 Cadre de suivi et d'évaluation

Un processus spécifique de suivi et d'évaluation sera mis en place pour appuyer le PGSSC. Il s'agira notamment de surveiller les interventions du point de vue du processus et des résultats, ainsi que d'évaluer les résultats des mesures d'atténuation en ce qui concerne les impacts potentiels ou les résultats des interventions. Les éléments décrits sous chaque thème dans la section 3 constitueront la base du plan de suivi et d'évaluation, mais chaque intervention développera également un système de suivi de l'efficacité des interventions et évaluera si celles-ci traitent les impacts ou les objectifs de l'intervention. Certaines interventions de gestion nécessiteront la collecte de données de référence et la surveillance ultérieure de ces données (par exemple la nutrition, le VIH et le paludisme) et les activités de RSS proposées viendront appuyer la collecte longitudinale (continue) de données au niveau des ménages, des cadres communautaires et des établissements de santé.

5.2 Inspections et vérifications

La surveillance peut se faire par diverses méthodes, notamment ce qui suit :

- Vérifications ou évaluations des activités ;
- Inspections des processus et des éléments comme les indicateurs structurels ;
- Résultats d'activités précises ;
- Résultats d'activités spécifiques, y compris l'évaluation des facteurs d'impact ;
- Intégrer le suivi du SSP dans d'autres processus de suivi socio-économique et environnemental ; et
- Un processus spécifique devra être mis en place pour soutenir les activités de RSS proposées associées aux cadres communautaires, idéalement soutenues par des processus numériques et liées au système d'information sanitaire du district (DHIS2) que le gouvernement utilise pour surveiller la charge de morbidité et d'autres tendances. Le RSS proposé repose sur une stratégie de soins primaires orientée vers la communauté, avec de nombreux outils et ressources disponibles à l'appui du suivi et de l'évaluation des interventions.

6 Vérification et mesures correctives

6.1 Gestion du changement

Conformément à un cycle de gestion standard, le PGSSC fera l'objet d'un processus de gestion du changement au cours de la mise en œuvre et du processus ultérieur de suivi et d'évaluation. Toute modification de la description et des activités du projet, ainsi que les transitions au cours du cycle de vie du projet, nécessiteront une réévaluation des impacts afin de déterminer si les mesures d'atténuation proposées et actuelles sont adaptées à l'objectif et restent pertinentes.

6.2 Évaluation de la conformité et mesures correctives

Comme décrit dans le tableau 4.1, le PGSSC fera l'objet d'un examen régulier et un système de suivi et d'évaluation sera mis en place pour évaluer la conformité avec le plan d'atténuation proposé et pour déterminer si des ajustements sont nécessaires en fonction de l'évolution des circonstances ou si les mesures d'atténuation proposées ne donnent pas les résultats escomptés à l'origine.

Rio Tinto Simfer mettra en place un processus d'évaluation et de traitement des cas de non-conformité concernant la gestion des entrepreneurs et les activités liées au projet. Le cas échéant, des mesures correctives peuvent être élaborées ou mises en œuvre.

6.3 Examen de l'efficacité du plan

Conformément à la section 3, chaque mesure d'atténuation fera l'objet d'un processus de suivi et d'évaluation. Chaque élément fera l'objet d'un examen du plan global, trimestriellement pendant la construction, puis semestriellement et annuellement au fur et à mesure de l'avancement du projet. Il s'agira notamment d'évaluer l'adéquation, la pertinence et l'efficacité du plan de gestion de la santé et sécurité communautaires. Comme indiqué ci-dessus, tout changement important dans les éléments du projet (par exemple, la main-d'œuvre, l'excédent de la MIP, les préoccupations environnementales), y compris les procédures opérationnelles et les normes du projet, nécessitera des mises à jour ou des révisions programmées du PGSSC. Les examens et les révisions du PGDNM (Plan de gestion des déchets non minéraux) doivent intégrer ces changements et être dirigés par le directeur général ou le gestionnaire chargé du PCS.

7 La période d'exécution et le coût

Le calendrier de mise en œuvre et les coûts associés à la gestion des déchets non minéraux figurent à l'annexe 4 du Plan de gestion environnementale et sociale (PGES).

8 Références

- Évaluation de l'impact sur la santé : résumé du guide de bonnes pratiques [Internet]. Int. Conseillers. Min. Met. (cité le 9 septembre 2019.) Accessible sur le site suivant : <https://www.icmm.com/en-gb/publications/health-and-safety/good-practice-guidance-on-health-impact-assessment> [en anglais seulement]
- Organisation internationale du travail. Ratifications pour la République de Guinée. Extrait en février 2023; accessible à l'adresse suivante : http://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=1000:11200:0::NO:11200:P11200_COUNTRY_ID:103018
- Organisation mondiale de la santé. Directives de qualité pour l'eau de boisson – 4^e édition, mars 2022. Extrait de l'URL : <https://www.who.int/fr/publications-detail/9789241549950>
- Santé Canada. *Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada*. Septembre 2022. Extrait de l'URL : <https://www.canada.ca/en/health-canada/services/environmental-workplace-health/reports-publications/water-quality/guidelines-canadian-drinking-water-quality-summary-table.html#t2>
- SFI. *Introduction à l'évaluation de l'impact sur la santé*. 2009; accessible à l'adresse suivante : <http://www.ifc.org/wps/wcm/connect/a0f1120048855a5a85dcd76a6515bb18/HealthImpact.pdf?MOD=AJPERES>.
- SFI. Lignes directrices en matière d'environnement, de santé et de sécurité pour l'exploitation minière. Décembre 2007. Extrait de l'URL : https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/topics_ext_content/ifc_external_corporate_site/sustainability-at-ifc/policies-standards/ehs-guidelines#IndustryEHS
- SFI. *Des projets et des personnes*. Un manuel pour aborder la question de l'immigration induite par le projet. Septembre 2009.
- SFI. 182. *Logement des travailleurs : Processus et normes (Internet)*. 2009. Accessible à l'adresse suivante : http://www1.ifc.org/wps/wcm/connect/topics_ext_content
- Société financière internationale. *Cadre de durabilité. Critère de performance 4*. 2011; accessible à l'adresse suivante : [http://www.ifc.org/ifcext/policyreview.nsf/AttachmentsByTitle/Updated_PS4_August1-2011/\\$FILE/Updated_PS4_August1-2011.pdf](http://www.ifc.org/ifcext/policyreview.nsf/AttachmentsByTitle/Updated_PS4_August1-2011/$FILE/Updated_PS4_August1-2011.pdf).